



**MAYS MOUISSI
CONSULTING**

Impacts des activités du Groupe Olam sur l'économie de la République gabonaise entre 2010 - 2017

Une étude de :
Mays Mouissi

En collaboration avec :
**Richelieu Zué Obame
Claude-Tania Mengue
Ariole Meye me Ndong
John Nzenze
Florence Coniquet Gondjout
Valérie Aleksandrowicz
Chris Vianney Sutu
Yacine Bio Tchané**



Mays Mouissi Consulting

Immatriculé au Québec (Canada) sous le NEQ
2272329394

<https://mays-mouissi-consulting.com>

© Reproduction soumise à autorisation préalable

PLAN DE L'ETUDE

Acronymes	5
Résumé exécutif	6
Introduction / Contexte	10
Approche méthodologique	11
□ Paramètre de l'étude	11
□ Méthodologie générale de l'étude	12
□ Traitement et analyse des données	13
□ Entretiens avec les parties prenantes.....	14
□ Difficultés rencontrées	16
Chapitre 1 : Impacts économiques directs et indirects de l'activité du groupe Olam	17
1.1 Impacts sur la création de richesse	17
1.1.1 Poids du groupe Olam dans le PIB du Gabon.....	17
1.1.2 Impacts du groupe Olam sur l'accroissement du PIB par secteur	20
1.2 Impacts sur l'investissement au Gabon	49
1.2.1 Situation des investissements directs étrangers au Gabon.....	49
1.2.2 Contribution du groupe Olam dans les investissements directs étrangers au Gabon	51
1.3 Impacts sur les finances publiques et contribution fiscale	55
1.4 Impacts sur les exportations et la balance commerciale	57
1.5 Impacts sur la diversification et la résilience de l'économie gabonaise	59
1.6 Impacts sur le modèle économique gabonais (Accroissement des PPP).....	63
1.7 Compétitivité, rayonnement international et attraction des investisseurs	65
Chapitre 2 : Impacts sociaux des activités du groupe Olam	67
2.1 Impacts sur les créations d'emplois et la réduction de la pauvreté.....	68
2.1.1 Impact sur la structure de l'emploi national et le taux de chômage	68
2.1.2 Réduction de la pauvreté et autonomisation (revenus distribués/pouvoir d'achat).....	75
2.1.3 Impacts sociaux indirects (personnes impactées au sens large).....	77
2.2 Impacts de l'engagement social	79
2.3 Impacts sur le coût de la vie	82
2.3.1 Impacts liés à la mise en service d'un nouveau port	82
2.3.2 Impacts liés à l'accroissement de la production agricole nationale	82
2.3.3 Impacts liés à l'électrification des villages	84
2.4 Impacts sur les populations en zone rurale	86
2.4.1 Revitalisation de l'activité économique dans l'arrière-pays	86
2.4.2 Sédentarisation de la population et exode inverse	87
2.5 Impacts sur l'amélioration de la qualité de vie	89
2.5.1 Logement	89
2.5.2 Qualité de l'alimentation des populations	89
2.5.3 Accès aux équipements sociaux de base	90
2.5.4 Pouvoir d'achat.....	90
Conclusion générale et recommandations	91
Bibliographie	95
Annexes	96

Liste des tableaux

Tableau 1	Répartition macro-sectorielle du PIB nominal en 2010 et en 2016	17
Tableau 2	Évolution de la contribution au PIB dans les secteurs d'activité d'Olam.....	18
Tableau 3	Contribution d'Olam et de GSEZ au PIB nominal en 2016.....	18
Tableau 4	Évolution de la production d'Olam Palm Gabon entre 2015 et 2017	23
Tableau 5	Synthèse des impacts sur la filière Huile de palme	24
Tableau 6	Synthèse des impacts sur la filière Hévéa	25
Tableau 7	Les chiffres de SOTRADER en 2017	27
Tableau 8	Nombre d'unités de transformation du bois par spécialité au Gabon	28
Tableau 9	Projection des capacités industrielles totales sur Nkok à court terme.....	29
Tableau 10	Entreprises de transformation du bois en activité ou en construction dans la ZES de Nkok.....	37
Tableau 11	Synthèse des impacts sur la filière bois	38
Tableau 12	Autres industries installées dans la ZES de Nkok	39
Tableau 13	Synthèse des impacts sur l'activité portuaire à Owendo	43
Tableau 14	Tableau comparatif de l'activité de GSEZ Mineral Port et du port minéralier de COMILOG en 2017	45
Tableau 15	Chiffres clés de GSEZ Mineral Port en 2017	45
Tableau 16	Synthèse des impacts sur la filière manganèse	48
Tableau 17	Investissements greenfields au Gabon entre 2005 et 2016	50
Tableau 18	Investissements d'Olam et de GSEZ au Gabon depuis 2010	52
Tableau 19	Situation de l'endettement de GSEZ en 2018	52
Tableau 20	Origine de la dette de GSEZ à fin mars 2018	53
Tableau 21	Facilités fiscales accordées à OLAM, GSEZ et les compagnies en activité dans la ZES de Nkok	56
Tableau 22	Évolution des exportations par produits entre 2014 et 2016	58
Tableau 23	Évolution du PIB par secteur entre 2010 et 2016.....	59
Tableau 24	PPP conclus par l'État gabonais dans le domaine des infrastructures.....	64
Tableau 25	Évolution de la position du Gabon au classement Doing Business entre 2010 et 2018.....	65
Tableau 26	Évolution du poids d'Olam dans la répartition des emplois au Gabon entre 2010 et 2017	69
Tableau 27	Répartitions des emplois à la ZES de Nkok	70
Tableau 28	Impacts directs et indirects d'Olam et de GSEZ sur l'emploi en 2017	70
Tableau 29	Synthèse des impacts sociaux.....	73
Tableau 30	Constats positifs et négatifs des salariés d'Olam en lien avec leur travail.....	73
Tableau 31	Satisfaction du personnel.....	76
Tableau 32	Nombre de personnes impactées indirectement pour chaque employé d'Olam en zone rurale	77
Tableau 33	Infrastructures de base existant dans les villages visités	79
Tableau 34	Coûts approximatifs des investissements pour les 14 villages échantillons (Mouila et Bitam)	80
Tableau 35	Évaluation du coût d'investissement des panneaux solaires par village	85
Tableau 36	Recommandations relatives à l'activité économique.....	92
Tableau 37	Recommandations relatives aux conditions sociales et à la RSE	93
Tableau 38	Recommandations relatives aux conditions de travail des salariés d'Olam et de GSEZ.....	94

Liste des figures

Figure 1 Contribution d'Olam et de GSEZ au PIB nominal et au PIB hors pétrole du Gabon en 2016	19
Figure 2 Budgets publics consacrés à l'agriculture et investissements d'Olam dans le secteur agricole	21
Figure 3 Évolution des surfaces agricoles aménagées depuis 2009	22
Figure 4 Évolution du PIB agricole du Gabon	22
Figure 5 Valeur ajoutée créée par le secteur agricole dans l'économie du Gabon	27
Figure 6 Les principaux exportateurs mondiaux de placage tropical	30
Figure 7 Les 10 principaux producteurs africains de bois sciés en 2010 et en 2016	31
Figure 8 Les principaux producteurs mondiaux de placage tropical	32
Figure 9 Les 10 principaux producteurs africains de feuilles de placage en 2010 et en 2016	33
Figure 10 Les 10 principaux producteurs africains de contreplaqué en 2010 et en 2016	35
Figure 11 Investissements en construction, équipement et modernisation de ports entre 2010 et 2017	40
Figure 12 Volume de marchandises transitant par les ports d'Owendo (en tonnes)	41
Figure 13 Trafic de conteneurs et nombre de mouvements de bateaux à Owendo	42
Figure 14 Plan du NOIP et de ses infrastructures annexes	43
Figure 15 Évolution de la production et des exportations de manganèse	46
Figure 16 Évolution du chiffre d'affaires du secteur manganèse entre 2010 et 2017	46
Figure 17 Contribution espérée du secteur minier dans le PIB du Gabon	47
Figure 18 Flux d'IDE entrants au Gabon entre 2010 et 2016	49
Figure 19 Évolution du stock d'IDE au Gabon entre 2010 et 2016	50
Figure 20 Contribution indirecte de GSEZ dans les investissements	54
Figure 21 Paiements effectués par Olam à l'administration fiscale	56
Figure 22 Valeur des importations et des exportations du Gabon du Gabon entre 2010 et 2017	57
Figure 23 Contribution des secteurs d'activité où intervient Olam dans la formation du PIB	61
Figure 24 Position du Gabon au classement Doing Business 2018	65
Figure 25 Répartition des emplois entre les projets d'Olam au Gabon en 2017	68
Figure 26 Évolution du taux de chômage entre 2010 et 2017	69
Figure 27 Précédentes activités des salariés d'Olam	72
Figure 28 Impact global d'Olam sur les conditions sociales des salariés	74
Figure 29 Routes départementales entretenues par Olam près de Bitam (en bleu)	81

Liste des annexes

Annexe 1 Table des droits miniers au Gabon	96
Annexe 2 Les 30 principaux producteurs mondiaux de bois sciés en 2016	97
Annexe 3 Évolution de la production africaine de feuilles de placage	98
Annexe 4 Top 20 des producteurs mondiaux de feuilles de placage en 2016	99
Annexe 5 Tableau des impacts sociaux d'Olam sur ses salariés (Estuaire)	100
Annexe 6 Guide d'entretien	101
Annexe 7 Africa Investment Index 2018 - Aperçu du classement	104

Acronymes

AFC	Africa Finance Corporation
AGR	Activités Génératrices de Revenus
ANPI	Agence Nationale de Promotion des Investissements
BAD	Banque africaine de développement
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale
CICMHZ	Compagnie Industrielle et Commerciale des Mines de Huazhou
CIMAF	Ciment d'Afrique
CLIP	Consentement Libre Informé et Préalable
CNAMGS	Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale
COMILOG	Compagnie Minière de l'Ogooué
DDF	Distance de la frontière
DGEPF	Direction Générale de l'Économie et de la Politique Fiscale
DGFP	Direction Générale des Finances Publiques
EVP	Equivalent Vingt Pieds
FAPA	Fonds d'Assistance pour le secteur privé Africain
FCFA	Franc de la Communauté Financière d'Afrique
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FOB	Free On Board
FRCM	Fonds de Renforcement des Capacités de la Microfinance
GPM	Gabon Port Management
GRAINE	Gabonaise des Réalisations Agricoles et des Initiatives des Nationaux Engagés
GSEZ	Gabon Special Economic Zone
IDE	Investissements Directs Etrangers
IRPP	Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques
ISIN	International Securities Identification Number
NOIP	New Owendo International Port
OIT	Organisation Internationale du Travail
PDAR	Projet de Développement Agricole Rural
PIB	Produit Intérieur Brut
PNUD	Programme des Nations-Unies pour le Développement
PPP	Partenariat Public Privé
PRODIAG	Projet de Développement et d'Investissement Agricole au Gabon
RSE	Responsabilité Sociétale des Entreprises
SOTRADER	Société de Transformation Agricole et de Développement Rural
TBE	Tableau de Bord de l'Economie
TM/an	Tonnes métriques par an
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
ZERP	Zone Economique à Régime Privilégié
ZES	Zone Economique Spéciale

Résumé exécutif

Présent au Gabon depuis 1999, le groupe singapourien Olam est intervenu pendant plus de 10 ans comme exploitant forestier. À partir de l'année 2010, il a opéré une réorientation stratégique qui a conduit à l'extension et à la diversification de ses activités. Dans ce cadre, Olam a conclu des Partenariats Public Privé (PPP) avec l'État gabonais dans les domaines agricoles, industriels et des transports dans lesquels il a réalisé des investissements.

De l'étude d'impact socio-économique des activités du groupe Olam sur l'économie de la République gabonaise au cours de la période 2010 - 2017, il ressort les conclusions suivantes :

Sur le plan économique

Olam a eu un impact structurant dans les secteurs d'activité où il intervient directement ou indirectement. Entre 2010 et 2016, la contribution en valeur du secteur agricole dans la formation du PIB s'est accrue de 30%, celle de l'industrie du bois s'est accrue de 193%, celle de l'agro-industrie de 40% et celle des transports de 34%.

Sur le plan national, en 2016 Olam a contribué à hauteur de 295 milliards FCFA dans la formation du PIB nominal du Gabon. La valeur ajoutée créée par Olam pour l'économie gabonaise représente 3,6% du PIB nominal (8 311 milliards FCFA) et 5% du PIB nominal hors pétrole brut et services pétroliers (5 895 milliards FCFA).

Sur le plan macro-sectoriel, en 2016 Olam était à l'origine de 50% de la valeur ajoutée créée par le secteur agricole, 40% de la valeur ajoutée créée par l'industrie du bois, 30% de la valeur ajoutée créée par l'industrie agroalimentaire et 5% de la valeur ajoutée créée dans le domaine des transports.

Agriculture

Dans le secteur agricole, l'investissement cumulé d'Olam entre 2011 et 2017 a atteint 508 milliards FCFA. Il s'agit du plus grand volume d'investissement en valeur jamais réalisé dans l'agriculture nationale pour une durée similaire. En comparaison, la part du budget national consacrée à l'agriculture entre 2011 et 2017 n'était que de 38 milliards FCFA. 73% des investissements agricoles d'Olam concernent le palmier à huile contre 23% pour l'hévéa et 4% pour le projet GRAINE. Ces investissements ont contribué à la hausse du PIB agricole qui est passé de 3,9% à 6,1% (+2,2%) entre 2013 et 2017. Au sein de la CEMAC, seul le Cameroun a connu une augmentation plus importante de son PIB agricole (+3%).

Du fait de l'activité d'Olam, la surface agricole aménagée au Gabon est passée de 16 212 hectares en 2009 à 91 801 hectares en 2017 et pourrait atteindre 98 212 hectares en 2020 avec l'extension des plantations de Mouila et de Bitam. Les surfaces de terres cultivées consacrées à la culture du palmier à huile se sont accrues de 626% passant de 7 300 hectares en 2010 à 53 300 hectares en 2017 soit environ 1% des terres arables du pays. Celles consacrées à la culture de l'hévéa sont passées dans la même période de 12 000 hectares à 22 860 hectares (+91%) et représentent environ 0,4% des terres arables.

Comme conséquence logique des investissements agricoles d'Olam, entre 2015 et 2017, la production nationale de régimes de noix de palme est passée de 3 472 tonnes à 99 596 tonnes (+2769%). La même progression a été enregistrée pour la production d'huile brute passée de 713 tonnes à 26 539 tonnes (+3622%) et pour la production d'huile palmiste passée de 129 tonnes à 1 718 tonnes (+1232%). L'accroissement des volumes de production a permis au Gabon d'améliorer sa position parmi les producteurs mondiaux d'huile de palme. Entre 2010 et 2017, le Gabon est passé de 35^e producteur mondial d'huile de palme à 27^e (11^e producteur africain). Il assure désormais environ 0,04% de la production mondiale contre 0,01% en 2010. Selon les projections, lorsque les différentes plantations d'Olam Palm arriveront à maturité, le Gabon deviendra le 3^e plus grand producteur africain d'huile de palme et intégrera le top 10 mondial.

Enfin, la contribution du programme GRAINE dans le PIB agricole est encore négligeable.

Industries du bois

Consécutif à la décision du gouvernement du 6 novembre 2009 interdisant les exportations de grumes à partir l'année 2010, l'investissement de GSEZ dans la ZES de Nkok (307 milliards FCFA) a favorisé l'installation de 77 entreprises à fin 2017 dont 55 entreprises sont en production et 22 en construction. Parmi les entreprises en production, on compte une quarantaine d'industries du bois (29% des unités de transformation du bois du Gabon). La ZES de Nkok a été le principal support aux changements structurels opérés dans la filière bois. À ce jour, elle absorbe 46% de la production nationale de grumes. 42% de bois transformés du Gabon et 53% de bois transformés exportés proviennent de la ZES de Nkok. Sur le plan industriel, elle accueille 36% des capacités industrielles du secteur bois (914 050 m³ sur 2,5 millions m³). Au 31 mars 2018, les entreprises du secteur bois de la ZES de Nkok employaient environ 2 500 personnes (19% des emplois directs de la filière).

En 2010, l'industrie du bois représentait 1,5% du PIB nominal du Gabon. En 2016, elle est montée à 2,3%. Au cours de cette période, la contribution en valeur de la filière dans la formation du PIB est passée de 62,2 milliards FCFA à 160 milliards FCFA (+157%). La production des industries du bois installées à Nkok représente environ 0,6% du PIB.

En 2017, avec une production de 270 000 m³, le Gabon était leader africain en matière de placage (6^e producteur mondial de placage tropical et 12^e producteur mondial tous types de placages confondus). Concernant le bois scié, le Gabon était le 4^e producteur en Afrique et le 26^e mondial tous types de sciages confondus. Avec environ 650 000 m³ de bois sciés, le Gabon est le 4^e exportateur mondial de bois tropicaux sciés derrière le Cameroun (752 000 m³ exportés) mais devant le Viet Nam (477 000 m³ exportés).

Si le rythme d'augmentation des capacités industrielles du Gabon était maintenu, notamment au sein de la ZES de Nkok, la production nationale de feuilles de placage pourrait atteindre à terme 396 867 m³. Quant au segment sciage, à taux de croissance de la production constant, à partir de 2020, le Gabon pourrait exporter 851 070 m³ de bois sciés par an. Dans cette hypothèse, la contribution du segment placage dans la formation du PIB pourrait s'accroître de 35% et celle du sciage de 20%.

Transports et mines

La mise en service de deux nouveaux ports par GSEZ a favorisé l'accroissement des volumes traités, l'augmentation du nombre de rotations de navires (+14%) et probablement un accroissement du chiffre d'affaires du secteur.

Le port General Cargo de GSEZ a eu un impact positif sur les performances portuaires, sur la qualité de service et sur la réduction du temps d'attente des navires, passé de 4 jours en moyenne en 2016 à moins de 24 heures aujourd'hui. Le port a également contribué à l'accroissement des exportations d'huile de palme de 600%, à la baisse de 40% les tarifs d'acconage et à l'introduction de la tarification à la boîte qui n'était toujours pas pratiquée au Gabon. Cependant, en 2017, malgré le nouveau quai d'une capacité annuelle théorique de 300 000 EVP et de grues de déchargement modernes, le trafic de conteneurs à Owendo est resté stable à 145 000 EVP comme depuis l'année 2014.

Quant à GSEZ Mineral Port, il a contribué à l'exportation record du minerai de manganèse en 2017. Le nouveau port minéralier a assuré le transit de 1/5^e des volumes de manganèse exportés (environ 4,8 millions de tonnes métriques). Ainsi, en 2017, GSEZ Mineral Port a accueilli 25 navires (contre 80 pour le Port minéralier d'Owendo de COMILOG) venus assurer le transport du minerai de manganèse des compagnies NGM et CICMHZ vers leurs clients internationaux. Pour chaque navire à l'export accueilli, GSEZ Mineral Port a effectué un chargement moyen de 32 000 tonnes (contre 50 000 tonnes pour le port minéralier concurrent). La disponibilité de deux infrastructures portuaires (le Port Minéralier d'Owendo et GSEZ Mineral Port), l'accroissement des capacités de stockage, l'augmentation de la production de COMILOG, CICMHZ et NGM ainsi que la bonne tenue des cours du manganèse ont permis au secteur minier gabonais de franchir le seuil de 4% dans la formation du PIB en 2017 et près de 10% du PIB hors pétrole.

Investissements et contribution fiscale

Entre 2010 et 2016, le flux cumulé des IDE entrants au Gabon, tous secteurs confondus, s'est élevé à 5,1 milliards USD. À fin 2016, le stock d'IDE représentait 52,3% de la richesse nationale. Depuis 2010, Olam et GSEZ ont investi 1 320 milliards FCFA au Gabon. 39% des investissements réalisés par Olam au Gabon concernent des projets agricoles. Olam Palm Gabon concentre 28% des investissements d'Olam dans le pays (370 milliards FCFA) tandis que la construction des deux infrastructures portuaires à Owendo a représenté 30% des investissements d'Olam dans le pays sur la période 2010-2017. Les 307 milliards FCFA investis par Olam pour mettre en œuvre la ZES de Nkok représentaient à fin 2017 environ 19% des investissements réalisés par Olam au Gabon au cours de 8 dernières années. Cependant, les investissements au sein de la ZES de Nkok ont eu un caractère structurant, car ils ont permis d'attirer un flux nouveau d'IDE provenant notamment de pays asiatiques dont les entreprises se sont installées dans la ZES.

Concernant les investissements d'Olam, les informations recueillies auprès de la Direction nationale du groupe dans le cadre de cette étude font état d'un financement des projets portés essentiellement par les actionnaires, en particulier par Olam International et la compagnie d'investissement Temasek Holdings.

Concernant les investissements de GSEZ, ils sont financés de façon hybride avec des fonds provenant à la fois des actionnaires et de ressources d'emprunts. Le total des emprunts souscrits par le groupe GSEZ sur la période de l'étude s'élève à 219 milliards FCFA. 53 milliards FCFA ont fait l'objet de remboursement. Le solde à payer sur la dette du groupe s'élevait à 166 milliards FCFA à la fin du 1er trimestre 2018. Globalement, les dettes de GSEZ proviennent à 39% de banques internationales hors CEMAC (85 milliards FCFA), à 33% de banques gabonaises (72 milliards FCFA), à 27% de banques de l'espace CEMAC hors Gabon (60 milliards FCFA) et à 1% d'autres bailleurs (2 milliards FCFA).

Au sein de la ZES de Nkok, GSEZ a attiré entre 130 et 200 millions d'euros d'investissements (toutes industries confondues) provenant à plus de 90% d'industriels étrangers. La Banque mondiale estime entre 2 et 3,5 millions d'euros l'investissement moyen nécessaire à la mise en place du type d'unités de transformation du bois qu'on retrouve à la ZES de Nkok.

L'impact d'Olam sur les revenus fiscaux de l'État est faible. En effet, Olam et les compagnies en activité dans la ZES de Nkok sont exonérés du paiement des droits de douane, de l'impôt sur les sociétés pendant 10 ans, de la TVA pendant une période de 25 ans et de l'impôt sur la propriété foncière. En outre, plusieurs projets lancés par Olam ces dernières années étaient en phase d'investissement (ex : plantations, ports, etc.). En conséquence, ils n'étaient pas bénéficiaires et n'auraient pas été imposables au titre de l'impôt sur les sociétés même en l'absence d'exonérations. Ainsi, entre 2012 et 2017, Olam et GSEZ ont versé 8,54 milliards FCFA à la Direction générale des finances publiques (DGFP) soit 1,42 milliard FCFA par an en moyenne. Malgré son poids de plus en plus important dans l'économie nationale, la contribution fiscale annuelle du groupe Olam dans les recettes publiques représente donc moins de 0,08% de la collecte totale. Si l'impact d'Olam et de GSEZ sur le processus de diversification de l'économie en cours au Gabon est significatif, leur impact sur la diversification des revenus de l'Etat est encore négligeable.

Balance commerciale et exportations

L'impact d'Olam sur la valeur des exportations et la balance commerciale concerne principalement le bois transformé et exporté. En effet, les industries spécialisées dans la transformation du bois en activité dans la ZES de Nkok (une quarantaine à fin 2017) ont permis d'accroître la valeur des exportations du bois dans un contexte où la valeur des autres produits d'exportation déclinait. Ainsi, entre 2014 et 2016, la valeur des exportations du bois transformé est passée de 240 milliards FCFA à 335 milliards FCFA (+40%) alors que dans le même temps la valeur des exportations des produits pétroliers baissait de 49%, celle du manganèse de 34% et les autres exportations de 11%.

Les exportations de conteneurs de la ZES représentent à ce jour environ 28% du total des exportations de conteneurs au niveau national. Les premières exportations d'huile de palme se sont établies à 2 milliards FCFA en 2017.

Diversification de l'économie

Le pétrole demeure structurant pour l'économie gabonaise. Cependant, sa contribution dans la formation du PIB s'est érodée entre 2010 et 2016 sous l'effet conjugué de la baisse des cours mondiaux du pétrole et de l'accroissement des investissements privés dans d'autres secteurs de l'économie. En investissant massivement depuis 2011 dans l'agriculture, les zones économiques spéciales et un port minéralier, le groupe Olam a contribué à la hausse de la valeur ajoutée créée par ces secteurs. Ces investissements présentent un intérêt particulier puisqu'ils permettent de développer le secteur hors pétrole autour duquel l'économie gabonaise devra, à terme, se structurer en raison de la baisse tendancielle de sa production pétrolière.

Les résultats macroéconomiques à ce stade sont encourageants :

- Le PIB agricole est passé de 3,6% à 5% entre 2010 et 2017 ;
- Le PIB de la filière bois est passé de 2,8% à 3,7% entre 2010 et 2017 ;
- Le PIB du secteur minier est passé de 3,7 à 6% entre 2010 et 2017.

Sur le plan social

L'emploi est à ce jour le domaine social où l'impact d'Olam est le plus significatif. Entre 2010 et 2017, le taux de chômage au Gabon a reculé de 1,9% selon l'OIT. 24,21% de cette baisse est directement imputable aux recrutements effectués par Olam et ses filiales, soit un impact à la baisse sur le taux de chômage de 0,46%.

Au cours de cette période, près de 24% des emplois formels nets créés au Gabon l'ont été par Olam et ses filiales. Au sein du secteur privé formel, 42% des emplois nets créés l'ont été par Olam. De 1 100 salariés en 2011, ce conglomérat dénombrait 17 480 salariés fin 2017, se positionnant comme le premier employeur privé du Gabon. Olam a également modifié la répartition sectorielle de l'emploi. Fin 2017, le secteur agricole employait 16 704 personnes soit 17,8% des emplois privés formels du pays contre 0,2% en 2010. L'activité d'Olam Palm Gabon permet au secteur agricole d'être le principal employeur du pays après l'administration publique.

À fin 2017, Olam et ses filiales pris ensemble comptaient en leur sein 8,7% des salariés formels du Gabon et 18,6% des salariés du secteur privé formel. Plus de 80% des emplois créés sont des emplois ouvriers nécessitant un faible niveau de qualification. Si le rythme de recrutement d'Olam était maintenu sur la période 2018 – 2022, il permettrait au secteur privé formel de compter plus de salariés que le secteur public pour la première fois depuis l'indépendance du Gabon.

S'agissant de l'engagement social d'Olam, de l'enquête de terrain réalisée dans 14 villages, il ressort que près de 80% des engagements contenus dans les contrats sociaux signés entre Olam et les populations ont été réalisés. Outre les aspects contenus dans les contrats sociaux, Olam a ouvert à la circulation 142,5 kilomètres de routes en terre dans la zone de Bitam et en assure l'entretien. Le linéaire de routes entretenues par Olam dans cette zone représente 26% des routes en terre recensées et 23% de l'ensemble des routes du département, routes bitumées comprises.

Concernant le programme d'électrification rurale mis en place par Olam dans le cadre de sa RSE, les échanges avec les populations villageoises ont permis de retenir que le rapport coût/efficacité est insatisfaisant. Les populations pensent qu'avec les fonds consentis pour équiper les villages de panneaux solaires publics, Olam aurait pu doter chaque village de mécanismes plus efficaces, leur permettant notamment d'accéder à l'électricité dans leurs habitations, ce qui aurait eu un impact réel sur la qualité de vie et sur leurs activités économiques.

Enfin, l'activité d'Olam à l'intérieur du pays a favorisé l'exode urbain de personnes en recherche d'emploi et la sédentarisation des populations autour de Mouila et de Bitam.

Introduction / Contexte

Olam International Limited est un groupe singapourien qui opère principalement dans l'agroalimentaire dont il est l'un des leaders mondiaux. Coté à la bourse de Singapour (Singapore Exchange SGX – code ISIN : SG1Q75923504), il emploie environ 80 000 personnes dans plus de 65 pays, dont 28 sur le continent africain et compte plus de 13 800 clients à travers le monde.

Présent au Gabon depuis 1999, le groupe Olam opérait initialement dans le secteur bois. En 2010, Olam Gabon a effectué une réorientation stratégique afin de diversifier ses activités en s'engageant, avec l'État gabonais, dans des Partenariats Publics Privés (PPP) dont l'un des plus emblématiques est la mise en place de la zone économique spéciale de Nkok située à 27 kilomètres de Libreville (40,5% de participations pour Olam, 38,5% pour l'État gabonais et 21% pour l'AFC). Olam Gabon a également développé des plantations de palmiers à huile (70% de participations pour Olam, 30% pour l'État gabonais) et d'hévéa (80% / 20%), avec l'ambition de faire du Gabon l'un des leaders africains dans ces domaines.

En 2014, Olam Gabon a cédé ses actifs dans le secteur forestier afin de se concentrer sur les PPP qu'il développe avec l'État gabonais.

Entre 2014 et 2017, devenu un partenaire privilégié de l'État, Olam Gabon a entrepris d'investir dans de nouveaux domaines. C'est dans ce cadre qu'il a construit et mis en service deux nouveaux ports dans la banlieue sud de Libreville, construit des lignes de transport d'électricité pour connecter des localités rurales au réseau électrique national et qu'il s'apprête à intervenir dans la construction et la gestion d'aéroports.

Près de 20 ans après son implantation dans le pays, le groupe singapourien est devenu un groupe multisectoriel de premier plan au Gabon. Ainsi, au premier trimestre 2018, le groupe Olam conduisait 9 projets majeurs dans le pays à travers ses filiales :

- **Olam Palm Gabon** (développement de plantations de palmiers à huile et transformation industrielle) ;
- **Olam Rubber Gabon** (développement de plantations d'hévéa et transformation industrielle) ;
- **Zone économique spéciale de Nkok** (développement de ZES industrielles) ;
- **Gabon Fertilizer company** (construction d'une usine d'engrais dans la ZES de l'île Mandji) ;
- **Program GRAINE - SOTRADER** (soutien aux agriculteurs et accompagnement des coopératives agricoles) ;
- **GSEZ Bulk Terminal** (gestion portuaire) ;
- **GSEZ Multi-purpose Terminal** (gestion portuaire) ;
- **GSEZ infra-Electrical lines** (connexion des zones rurales au réseau électrique national) ;
- **GSEZ Airports** (construction et aménagement d'aéroports, gestion aéroportuaire).

Les résultats de la présente étude devraient permettre d'identifier et de mesurer les impacts socio-économiques des activités du groupe Olam au Gabon entre 2010 et 2017 dans les différents domaines où il intervient.

Approche méthodologique

- **Paramètre de l'étude**

L'objectif de cette étude est d'évaluer les impacts socio-économiques du groupe Olam au Gabon sur la période 2010-2017 à travers les différents projets qu'il conduit dans le pays. L'étude est segmentée en 2 parties axées sur les impacts économiques de l'activité du groupe Olam Gabon d'une part et sur les impacts sociaux d'autre part.

La première partie évalue plus précisément l'impact du groupe Olam sur les aspects économiques et financiers suivants :

- La création de la richesse ;
- L'investissement ;
- Les finances publiques ;
- Les exportations et plus largement la balance commerciale.

La seconde partie analyse les impacts sociaux du groupe Olam au regard des indicateurs suivants :

- L'emploi ;
- Le coût de la vie ;
- L'engagement social et responsable du groupe.

Ainsi, l'évaluation et l'analyse des impacts économiques du groupe Olam au Gabon ont été réalisées, secteur d'activité par secteur d'activité, sur des critères quantitatifs en recherchant l'apport du groupe Olam dans la formation de plusieurs agrégats macroéconomiques de référence. L'étude évalue la contribution d'Olam dans la formation du produit intérieur brut (PIB) du Gabon, le flux d'investissements directs étrangers (IDE), le chiffre d'affaires par branche d'activité, la création de valeur, les revenus fiscaux de l'Etat et les exportations. En outre, l'étude analyse le rôle joué par le groupe Olam dans l'accélération de la diversification de l'économie du Gabon dont l'une des faiblesses à ce jour demeure sa trop grande dépendance au secteur pétrolier.

L'évaluation des impacts sociaux du groupe Olam au Gabon prend la forme d'une analyse croisée qui montre comment les emplois créés par le groupe changent la répartition structurelle des emplois au niveau national et dans les provinces où il est implanté. En outre, pour les aspects de l'étude relatifs à l'impact d'Olam sur le coût de la vie, les données suivantes ont été récoltées : l'investissement du groupe Olam dans les infrastructures portuaires (90% des échanges commerciaux au Gabon se font par voie maritime), les volumes de production vivrière du groupe Olam (via le programme GRAINE), l'évolution des prix des produits de première nécessité avant et après la mise en service du nouveau port commercial construit par le groupe Olam à Owendo. Enfin, ces données ont été complétées par des observations de terrain dans une vingtaine de villes et villages impactés par l'activité du groupe Olam.

- **Méthodologie générale de l'étude**

Sur le plan méthodologique, la présente étude a été structurée autour de six étapes complémentaires. Le tableau ci-dessous en fait une brève description :

Étapes	Description
Rencontre d'échange avec les dirigeants et les experts du groupe Olam Gabon	Des séances de travail ont eu lieu au siège du groupe Olam Gabon à Libreville entre les experts de Mays Mouissi Consulting (en charge de la réalisation de l'étude) d'une part et le Directeur général du groupe Olam Gabon et ses équipes d'autre part. Ces réunions de travail ont permis de s'accorder sur le périmètre de l'étude, la période sous revue et l'accès aux données nécessaires à sa réalisation. Ces réunions ont également permis d'identifier les personnes ressources à rencontrer au sein et à l'extérieur du groupe Olam dans le cadre de la réalisation de l'étude.
Visite des principaux sites d'activités du groupe Olam en République gabonaise	Des responsables du groupe Olam Gabon ont été désignés pour accompagner les experts en charge de la réalisation de l'étude sur différents sites d'activité du groupe. Sept sites ont été visités avec à chaque étape une séance de travail avec les dirigeants du site et des échanges avec les salariés. En outre, les consultants ont eu des séances de travail avec les dirigeants d'entreprises partenaires (notamment celles en activité dans la ZES de Nkok et le NOIP).
Consultation des populations	Une centaine d'entretiens formels et des entretiens informels ont été réalisés avec les populations riveraines des sites d'activités du groupe Olam Gabon dans le but de recueillir leur opinion et leur point de vue sur l'impact des projets initiés sur leur quotidien. Des échanges avec les populations ont été réalisés dans 14 villages.
Revue bibliographique	Des dizaines de documents se rapportant aux projets et aux activités du groupe Olam au Gabon ont été collectés. Leurs aspects socioéconomiques ont été analysés afin d'enrichir certains aspects de la présente étude. Ils sont régulièrement cités en référence.
Collecte des données	Cette étape a consisté à rassembler toutes les données utiles à la réalisation de l'étude. Il s'agit des données économiques, financières, fiscales et sociales quantitatives d'une part et des données qualitatives d'autre part.
Traitement des données et rédaction du rapport	Cette étape conclusive a consisté à faire l'analyse et la synthèse des données collectées avant l'élaboration du rapport d'étude.

- **Traitement et analyse des données**

Le traitement et l'analyse des données quantitatives collectées dans le cadre de cette étude auprès du groupe Olam Gabon, des autorités nationales, d'organismes internationaux et d'autres sources locales, ont nécessité l'utilisation des statistiques descriptives.

Les données qualitatives ont été traitées suivant la méthode de triangulation à travers le croisement des opinions et informations recueillies auprès de diverses sources.

Outre le traitement et l'analyse des données, les experts en charge de la réalisation de cette étude ont visité plusieurs sites d'activité du groupe Olam Gabon, rencontrés différents responsables locaux d'Olam, échangé avec des salariés du groupe, interrogé sur chaque site un échantillon de personnes habitant dans l'environnement immédiat de projets en cours, travaillé avec des techniciens des ministères gabonais de l'Économie, de l'Industrie et de l'ANPI, rencontré des responsables d'ONG qui œuvrent pour la protection de l'environnement, etc. Les visites sur sites et les différents échanges ont permis de recueillir l'opinion de différents acteurs passifs et actifs sur l'impact socio-économique des activités d'Olam Gabon tel qu'ils le voient et tel qu'ils le vivent, et de confronter leurs vues avec les données quantitatives recueillies.

Les différents sites sur lesquels les experts se sont rendus dans le cadre de la réalisation de cette étude sont :

- Port General Cargo (Estuaire, commune d'Owendo) ;
- Nouveau port minéralier (Estuaire, commune d'Owendo) ;
- ZES de Nkok (Estuaire, département du Komo-Mondah) ;
- Plantation de palmiers à huile d'Awala (Estuaire, département du Komo-Kango) ;
- Plantation de palmiers à huile de Mouila (Ngounié, département de la Douya-Onoye) ;
- Usine de transformation d'huile de palme de Mouila (Ngounié, département de la Douya-Onoye) ;
- Plantation d'hévéa de Bitam (Woleu-Ntem, département du Ntem).

- **Entretiens avec les parties prenantes**

210 entretiens ont été réalisés avec les parties prenantes dans 3 provinces du pays :

- **46 entretiens** avec des responsables d'Olam, de GSEZ, de SOTRADER, de l'administration publique et des dirigeants d'entreprises locales.

OLAM - GSEZ - SOTRADER

Prénom (s) et nom (s)	Fonction	Compagnie	Nombre d'entretiens
Gagan GUPTA	Directeur pays	Olam	2
Laeticia YUINANG	VP Directrice Juridique	Olam	5
Alain SARAKA	Directeur des Risques	GSEZ	5
Théophile OGANDAGA	Coordonnateur Général	GSEZ	1
Roselyne CHAMBRIER	Business Development Head	Olam	1
Philippe GERY	Directeur des ports	GSEZ Ports	1
Ranjan KUMAR SAHU	Directeur Général	GSEZ Mineral Port	1
Rahul ACHAREKAR	Directeur Commercial	GSEZ Ports	1
Sri HARI SANTHANAM	QHSE Manager Cargo Port	GSEZ Ports	1
Quentin MEUNIER	QHSE	Olam	1

19

ADMINISTRATION PUBLIQUE

Prénom (s) et nom (s)	Fonction	Administration	Nombre d'entretiens
Jean-Baptiste NGOLO ALLINI	Directeur Général de l'Économie et de la Politique Fiscale	Ministère de l'Économie	2
Francis Thierry TIWINOT	Directeur Général de la Statistique	Ministère de l'Économie	1
Liban SOLEMAN	Coordinateur Général	BCPSGE	1
Emmanuel LEROUEIL	Directeur de cabinet CG	BCPSGE	1
Régis LACCRUCHE LELABOU	Commandant du port	OPRAG	1
Gabriel NTOUNGOU	Administrateur Général	Autorité Administrative ZERP de Nkok	1
Nina Alida ABOUNA	Directrice Générale	ANPI	1
Yannick EBIBIE NZE	Directeur de la Stratégie et du Marketing	ANPI	2
Pascal Eva NZE	Conseiller financier	ANPI	1
Mme ONGALA	Directeur Général des PME	Ministère de l'Industrie	1
Patrick IBASSA	Fonctionnaire	Ministère de l'Industrie	1
BIYOGHE OBAME	Fonctionnaire	Ministère de l'Industrie	1
Anonyme	Haut fonctionnaire		2
Anonyme	Haut fonctionnaire		1

17

DIRIGEANTS D'ENTREPRISE

Prénom (s) et nom (s)	Fonction	Compagnie	Nombre d'entretiens
Archit GOEL	Directeur	Gabon Venner - Nkok	1
Indraneel BHAN	Senior Vice President	Greenply Gabon - Nkok	1
Amit GARG	Directeur	Solid Wood Gabon	1
Rishabh SHRISHRIMAL	Directeur Général	Africa View - Nkok	1
Anonyme	Directeur Général	Woodville	1
Anonyme	Directeur Général	-	3
Anonyme	Directeur Général	-	1
Anonyme	Directeur Général	-	1

10

- **100 entretiens organisés dans 14 villages** impactés par les projets d'Olam dans les provinces de la Ngounié et du Woleu-Ntem.

ÉCHANTILLON DE VILLAGES IMPACTES PAR LES PROJETS D'OLAM (NGOUNIE)			
Nom des villages	Province	Département	Nombre d'entretiens
Mbadi	Ngounié	Douya-Onoye	7
Nanga	Ngounié	Douya-Onoye	7
Saint Martin des Apindji	Ngounié	Douya-Onoye	7
Bougonga	Ngounié	Douya-Onoye	7
Rembo	Ngounié	Douya-Onoye	8
Mboukou	Ngounié	Douya-Onoye	7
Mounigou	Ngounié	Douya-Onoye	7
Nguiamba	Ngounié	Douya-Onoye	7
57			

ÉCHANTILLON DE VILLAGES IMPACTES PAR LES PROJETS D'OLAM (WOLEU-NTEM)			
Nom des villages	Province	Département	Nombre d'entretiens
Avelemang	Woleu-Ntem	Ntem	7
Bibe Eba	Woleu-Ntem	Ntem	7
Assok	Woleu-Ntem	Ntem	7
Bikondom	Woleu-Ntem	Ntem	7
Okok	Woleu-Ntem	Ntem	8
Woumou	Woleu-Ntem	Ntem	7
43			

- **64 entretiens avec des salariés d'Olam repartis sur 6 sites** : GSEZ Port (General Cargo), GSEZ Mineral Port, Olam Palm Awala – Kango, GSEZ Nkok, Olam Palm Mouila et Olam Palm Batouri – Bitam.

ÉCHANTILLON DE SALARIES D'OLAM INTERROGES		
Nom des villages	Nombre d'entretiens	%
Agents d'exécution	50	78%
Agents de maitrise	9	14%
Cadres	5	8%
Cadres supérieurs	0	0%
64		

- **Difficultés rencontrées**

La principale difficulté rencontrée dans le cadre de cette étude concerne les données, notamment :

- Leur accessibilité : bien que des centaines de données ont été recueillies auprès d'Olam, dans des rapports de l'administration publique, auprès de dirigeants de sociétés locales et dans les bases de données d'organisations internationales, plusieurs données qui auraient permis d'approfondir l'étude n'étaient pas toujours disponibles. Pour certaines données disponibles au sein de l'administration publique, certains responsables se sont montrés hésitants à nous les communiquer.
- Leur caractère contradictoire : les experts qui ont réalisé cette étude ont parfois dû faire face à des données contradictoires, car provenant de sources différentes. À chaque fois que cette situation s'est produite, les données provenant de la source la plus crédible sont celles qui ont été prises en compte dans l'étude.

L'accès aux sites d'Olam situés hors de Libreville et d'Owendo a été rendu difficile à cause de l'état de la route. À titre d'exemple, 5 heures ont été nécessaires pour parcourir les 92 kilomètres qui séparent Libreville de la ville de Kango le 20 mars 2018. Le mauvais état de la route nationale 1 et les nombreux accidents (4 accidents de camions constatés ce jour-là) sur ce tronçon posent un sérieux problème de sécurité et sont un obstacle majeur à l'activité économique.

Lors des échanges avec les salariés d'Olam et de GSEZ, certains d'entre eux se sont montrés hésitants à s'exprimer. À l'inverse, l'accueil réservé à nos équipes dans les villages où elles se sont rendues était chaleureux.

Chapitre 1 : Impacts économiques directs et indirects de l'activité du groupe Olam

1.1 Impacts sur la création de richesse

1.1.1 Poids du groupe Olam dans le PIB du Gabon

Le PIB nominal de la République gabonaise s'est élevé à 8 311 milliards FCFA en 2016. Cet agrégat économique traduit la richesse totale produite dans le pays pendant l'année civile par tous les agents économiques. Le PIB marchand qui mesure les valeurs ajoutées des biens et services échangés à titre onéreux a représenté 84% du PIB nominal contre 16% pour le PIB non marchand.

Sur le plan macro-sectoriel, les secteurs primaire, secondaire et tertiaire ont contribué de façon quasi équivalente (environ 25% à 2 100 milliards FCFA) dans la formation du PIB nominal au prix du marché en 2016 alors qu'habituellement le secteur primaire était prépondérant (3 839 milliards FCFA et 52% de contribution au PIB nominal en 2010). La contraction du secteur primaire observée résulte de 3 phénomènes :

- Un phénomène conjoncturel lié à la baisse des cours mondiaux du pétrole brut, pilier du secteur primaire gabonais ;
- Un réajustement statistique qui a conduit les services de l'État à intégrer dans le secteur secondaire les « services pétroliers » anciennement pris en compte dans le calcul de la contribution du secteur primaire ;
- L'accroissement de la contribution en valeur des activités non-pétrolières dans la formation du PIB nominal.

Évolution du PIB par secteur entre 2010 et 2016 (en milliards FCFA)					
Année	2010	2016	Contribution au PIB en 2010	Contribution au PIB en 2016	Variation
PIB nominal (prix du marché)	7 371	8 311			
PIB marchand	6 553	6 942	89%	84%	-5%
Secteur primaire	3 839	2 114	52%	25%	-27%
Secteur secondaire	700	2 053	9%	25%	15%
Secteur tertiaire	1 551	2 100	21%	25%	4%
Services non marchands	817	1 369	11%	16%	5%

Tableau 1 Répartition macro-sectorielle du PIB nominal en 2010 et en 2016

Évaluer la contribution du groupe Olam et de ses filiales dans le PIB du Gabon revient à déterminer leur poids dans la valeur ajoutée créée dans les secteurs d'activité où ils interviennent. À fin 2016, Olam Gabon et GSEZ intervenaient à pleine activité dans 4 domaines de l'économie nationale¹ :

- L'agriculture avec les plantations de palmiers à huile et d'hévéa ;
- L'agro-industrie avec les usines d'huile de palme ;
- La filière bois avec la ZES de Nkok ;
- Les transports avec ses ports.

¹ L'usine d'engrais et l'aéroport de Nkoltang étant au stade de projet non démarrés, Gabon Fertilizer Company et GSEZ Airports ne sont pas pris en compte ici.

Entre 2010 et 2016, la contribution au PIB des secteurs où Olam et GSEZ sont entrés en activité s'est accrue. Ces hausses vont de 30% pour l'agriculture (+75 milliards FCFA) à 193% pour l'industrie du bois (+98 milliards FCFA) et résultent en partie des investissements réalisés par Olam et GSEZ dans ces secteurs.

Évolution de la contribution au PIB dans les secteurs d'activité d'Olam (en milliards FCFA)								
Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Variation 2010-2016
Agriculture, élevage, pêche	247	207	243	239	261	292	322	30%
Exploitation forestière	52	44	51	51	65	75	91	76%
Industrie agroalimentaire, boissons	115	133	120	125	145	151	162	40%
Industrie du bois	51	61	93	85	114	140	149	193%
Transport et communication	386	399	365	388	434	476	516	34%

Tableau 2 Évolution de la contribution au PIB dans les secteurs d'activité d'Olam
(Source : DGEPPF)

En 2016, Olam et GSEZ ont contribué à hauteur de 295 milliards FCFA dans la formation du PIB nominal du Gabon. La création de valeur ajoutée par le conglomérat est constatée principalement dans le secteur agricole où 50% de la valeur ajoutée créée est directement attribuable à Olam (161 milliards FCFA) et dans l'industrie du bois où 40% de valeur ajoutée du secteur (60 milliards FCFA) est directement attribuable à la ZES de Nkok mise en place par GSEZ.

Dans l'industrie agroalimentaire, la mise en service d'usines de transformation d'huile de palme à grande capacité de production et tournée vers l'export s'est traduite par une création de richesses supplémentaires dans le secteur par Olam Palm. En 2016, 30% de la valeur ajoutée créée dans l'agro-industrie (49 milliards FCFA) était imputable à Olam. Tandis que dans les transports, Olam a contribué à hauteur de 26 milliards dans la valeur ajoutée du secteur (environ 5%).

Contribution d'Olam et de GSEZ au PIB nominal en 2016 (en milliards FCFA)			
Année	2016	Attribuable à OLAM en 2016	Valeur ajoutée OLAM 2016
Agriculture, élevage, pêche	322	50%	161
Exploitation forestière	91	0%	0
Industrie agroalimentaire, boissons	162	30%	49
Industrie du bois	149	40%	60
Transport et communication	516	5%	26

Tableau 3 Contribution d'Olam et de GSEZ au PIB nominal en 2016

Sur le plan national, les 295 milliards FCFA de valeur ajoutée créée par Olam représentent 3,6% du PIB nominal du Gabon (8 311 milliards FCFA) et 5% du PIB nominal hors pétrole brut et services pétroliers (5 895 milliards FCFA). Ces chiffres traduisent le poids d'Olam et de GSEZ dans l'économie gabonaise qui a fortement progressé à partir de la mise en œuvre d'une stratégie de développement expansive en 2010.

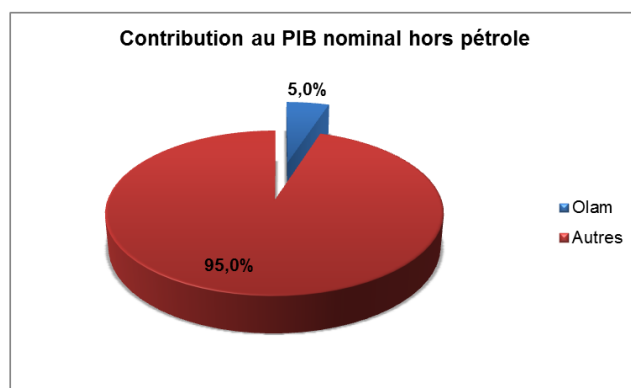
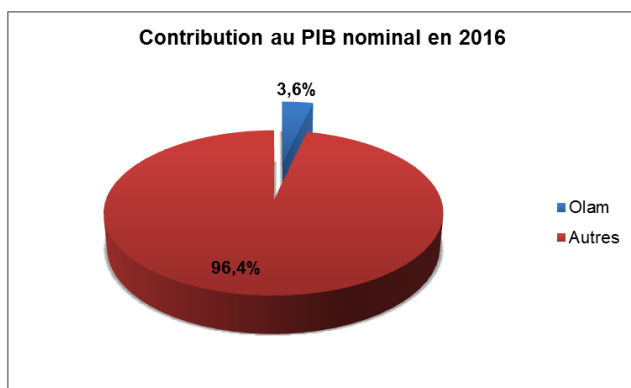


Figure 1 Contribution d'Olam et de GSEZ au PIB nominal et au PIB hors pétrole du Gabon en 2016

1.1.2 Impacts du groupe Olam sur l'accroissement du PIB par secteur

1.1.2.1 Agriculture

Niché au cœur de la forêt équatoriale africaine et riche d'une réserve de terres arables de 5,2 millions d'hectares, le Gabon est naturellement doté d'un important potentiel agricole. Son réseau hydrographique dense et sa pluviométrie (le Gabon enregistre annuellement entre 1,5 et 4 mètres de précipitations) le prédisposent à être un pays agricole. Lors de l'accession du Gabon à l'indépendance, le secteur agricole contribuait à hauteur de 15% dans la formation du PIB avant de progressivement décliner à la suite de la structuration de l'économie nationale autour des secteurs miniers et pétroliers, à l'exode rural, à la dévalorisation des professions agricoles, au recul des investissements et à l'absence de politique agricole vigoureuse. En 2017, la contribution du secteur agricole dans la formation du PIB était d'environ 5%.

Depuis la transformation de son modèle de développement au Gabon en 2010, le groupe Olam a initié 3 projets agricoles à travers le pays. Ces projets sont mis en œuvre par trois sociétés distinctes :

- **Olam Palm Gabon** : développement de 58 000 hectares de plantations de palmiers à huile (38 000 hectares à Mouila dans la province de la Ngounié et 20 000 hectares à Awala dans l'Estuaire), modernisation des anciennes plantations de SIAT Gabon à Makouké dans la province du Moyen-Ogooué reprises par Olam ainsi que d'une usine existante et construction de 2 usines de transformation d'huile de palme à Kango et à Mouila ;
- **Olam Rubber Gabon** : développement de 28 000 hectares de plantations d'hévéa près de Bitam (Woleu-Ntem) et d'une usine de transformation ;
- **SOTRADER** : développement de 20 000 hectares de plantations à travers le pays autour de deux cultures de rentes (palmier à huile et hévéa) et quatre cultures vivrières (manioc, banane, tomate et piment).

Entre 2011 et 2017, Olam a investi 508 milliards FCFA dans des projets agricoles au Gabon. Il s'agit du plus grand investissement en valeur jamais réalisé dans l'agriculture nationale pour une durée similaire. En comparaison, la part du budget national consacrée à l'agriculture entre 2011 et 2017 n'était que de 38 milliards FCFA (prévisions budgétaires)², plus de 13 fois moins que l'investissement réalisé par Olam dans le secteur au cours de la même période. Ce décalage entre le volume d'investissement public dans l'agriculture et les investissements réalisés par Olam confirme le rôle structurant de ce dernier dans le secteur agricole gabonais.

En l'absence d'un volume d'investissement public significatif et d'une véritable concurrence dans le secteur agricole, Olam s'est imposé comme le principal moteur de l'agriculture nationale. Les autres projets en cours, à l'instar du PRODIAG financé partiellement par des bailleurs des fonds internationaux et du PDAR financé par le FIDA, bien qu'à encourager, restent relativement limités en raison de leur taille et de l'investissement plutôt modeste qui leur est consacré. Ainsi, le poids de l'agriculture dans l'économie gabonaise est désormais structurellement corrélé à l'activité d'Olam, à

² Lois de finances de 2011 à 2017

ses investissements et à ses performances. Il en résulte que l'agriculture gabonaise est essentiellement une agriculture de rente basée sur le palmier à huile, l'hévéa et dans une moindre mesure sur la production caféière/cacaoyère. Bien qu'en progression, l'agriculture vivrière demeure symbolique, essentiellement familiale avec une vocation de couvrir les besoins de subsistance de « petits agriculteurs ».

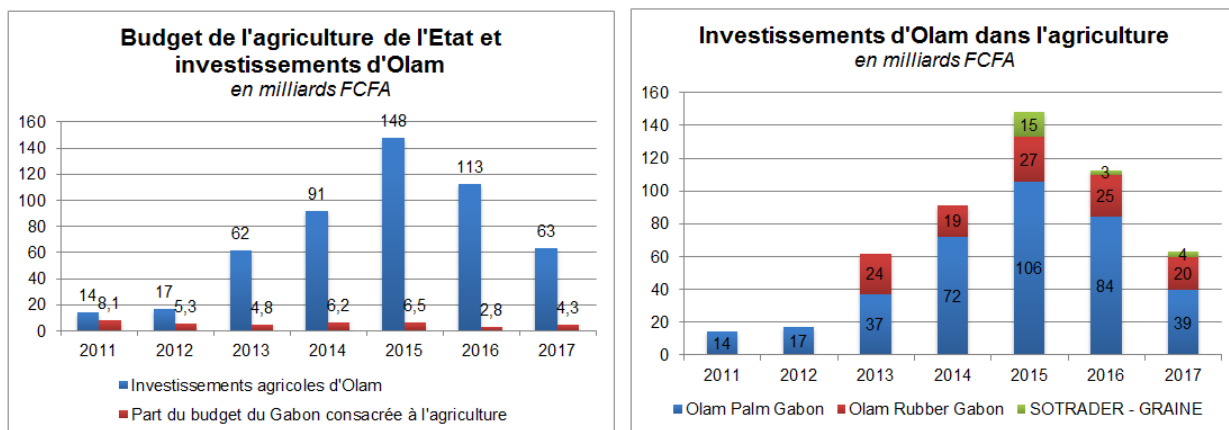


Figure 2 Budgets publics consacrés à l'agriculture et investissements d'Olam dans le secteur agricole

Palmier à huile – Olam Palm Gabon

Entre 2011 et 2017, 73% des investissements d'Olam dans le secteur agricole ont concerné le développement de plantations de palmiers à huile pour un montant de 370 milliards FCFA, 23% de ces investissements ont servi à développer des plantations d'hévéa (pour environ 116 milliards FCFA) et 4% ont été consacrés au projet GRAINE (environ 23 milliards FCFA). Cet investissement massif d'un opérateur privé dans l'agriculture a transformé le secteur. À fin 2017, Olam Palm, Olam Rubber et SOTRADER employaient 16 704 personnes³. Il s'agit du plus grand nombre d'emplois en lien avec l'agriculture jamais enregistré dans le secteur privé formel au Gabon.

La mise en œuvre combinée des projets d'Olam Palm, d'Olam Rubber et de SOTRADER a permis d'accroître de manière significative la surface agricole aménagée au Gabon qui est passée de 16 212 hectares en 2009 à 91 801 hectares en 2017 (+466%)⁴. Elle pourrait atteindre 98 212 hectares en 2020 avec l'extension des plantations de Mouila et de Bitam. Cette progression illustre la tendance observée dans le secteur agricole gabonais au cours de la dernière décennie avec un rôle de plus en plus important joué par Olam.

³ Source Olam Gabon

⁴ Le Gabon disposait de 80 527 hectares de surfaces agricoles aménagées en 2016. Entre 2016 et 2017, les surfaces agricoles aménagées se sont accrues de 14% selon les statistiques compilées du ministère de l'Agriculture et de la DGEPPF.

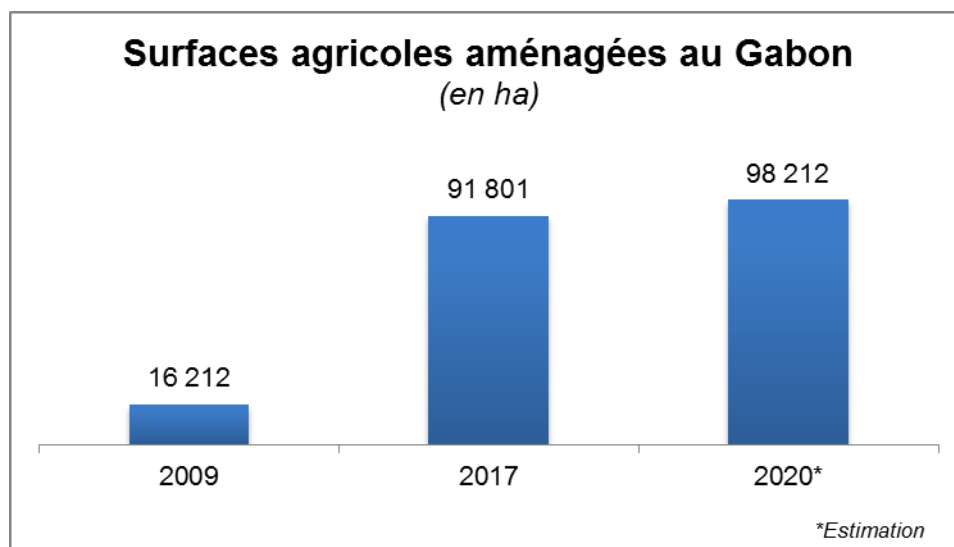


Figure 3 Évolution des surfaces agricoles aménagées depuis 2009

Sur le plan macroéconomique, la contribution du secteur agricole dans le PIB du Gabon, en déclin depuis plusieurs décennies, a connu une légère hausse à partir de 2014. En effet, alors que le PIB agricole était passé de 5,4% à 3,6% entre 2009 et 2013, il est reparti à la hausse en 2014 sous l'effet des investissements réalisés dans le secteur, notamment pour développer de nouvelles cultures de rente. Ainsi en 2014, le PIB agricole s'est élevé à 4%⁵ avant de poursuivre sa tendance haussière en 2015 (4.2%) puis en 2016 (5%). Il pourrait avoir atteint 6.1% en 2017.

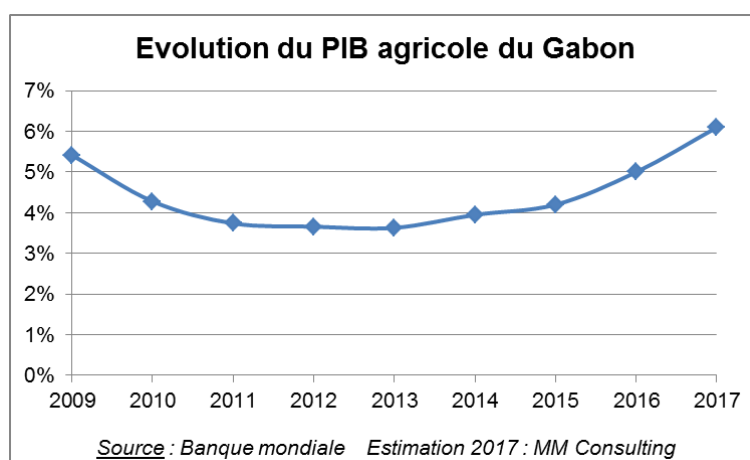


Figure 4 Évolution du PIB agricole du Gabon

L'augmentation du poids de secteur agricole dans la formation du PIB national peut être attribuée principalement aux projets conduits par le groupe Olam dans le pays et à leurs effets induits. En effet, les investissements d'Olam Palm Gabon ont permis d'augmenter considérablement la production de régime de palme, d'huile brute et d'huile palmiste. **Entre 2015 et 2017, la production nationale de régimes de noix de palme est passée de 3 472 tonnes à 99 596 tonnes, soit une hausse de 2769% en 3 ans. La même progression a été enregistrée pour la production d'huile brute (+3622%)**

⁵ Source : Banque mondiale

passée de 713 à 26 539 tonnes⁶. Enfin la production d'huile palmiste est passée de 129 à 1 718 tonnes (+1232%).

Avec le rachat des actifs de SIAT Gabon dans la province du Moyen-Ogooué (centre), Olam Palm Gabon produit désormais plus de 95% des régimes de noix de palme du pays, 100% de l'huile brute et 100% de l'huile palmiste. La mise en service des usines d'Awala et de Mouila dont les capacités de production sont supérieures à la demande nationale en huile brute et en huile palmiste, permet à Olam Palm Gabon d'exporter ses excédents de production. En 2017, une partie de la production a été exportée vers le Nigéria, le Cameroun et le Bénin. Les volumes de production et le nombre de pays d'exportation devraient progresser dans les prochaines années avec la mise en exploitation progressive des surfaces agricoles concédées à Olam Palm Gabon. L'entreprise pourrait exporter une partie de sa production d'huile de palme vers l'Inde où la demande est soutenue. Elle compte pour cela profiter de l'ouverture d'une ligne maritime directe entre le port cargo d'Olam à Owendo et un port du nord de l'Inde pour écouler une partie de sa production.

Production Olam Palm Gabon (en tonnes)				
Production	2015	2016	2017	Variation 2015 - 2017
Régime de palme	3 472	29 169	99 596	2769%
Huile brute	713	6 973	22 385	3040%
Huile palmiste	129	435	1 246	866%

Tableau 4 Évolution de la production d'Olam Palm Gabon entre 2015 et 2017⁷

Ainsi, **entre 2010 et 2017, le Gabon est passé de 35^e producteur mondial d'huile de palme à 27^e (11^e producteur africain). Il assure désormais environ 0,04% de la production mondiale.** Selon les projections d'Olam, lorsque les différentes plantations d'Olam Palm arriveront à maturité, le Gabon deviendra le 3^e plus grand producteur africain d'huile de palme et intègrera le top 10 mondial. La production d'Olam a permis de réduire les importations nationales et devrait à terme couvrir l'intégralité de la demande locale en huile de palme.

Par ailleurs, le Gabon exporte désormais de l'huile de palme. Les exportations d'Olam Palm Gabon ont rapporté 2,1 milliards FCFA en 2017. La valeur des exportations d'huile de palme est encore modeste, mais elles devraient augmenter dans les prochaines années quand les usines de Kango et de Mouila tourneront à plein régime et à pleine capacité.

En outre, **l'activité d'Olam Palm Gabon a permis d'accroître les surfaces de terres cultivées consacrées à la culture du palmier à huile de 626% passant de 7 300 ha en 2010 à 53 300 ha en 2017 soit environ 1% des terres arables.**

Sur le plan social, l'activité d'Olam dans le secteur du palmier à huile a un impact significatif sur l'emploi au Gabon. Le secteur fournit désormais 14 317 emplois

⁶ Note de conjoncture sectorielle à fin décembre 2017, Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale, février 2017

⁷ Source : Olam

directs soit 7,12% des emplois privés formels du pays contre seulement 0,2% (1 000 emplois) en 2010. L'activité d'Olam Palm Gabon génère 2 147 emplois indirects et permet au secteur agricole d'être le principal employeur du pays après l'administration publique.

Impacts sur la filière Huile de palme au Gabon					
Zone d'impact	2010		Data	2017	
Positionnement mondial et régional du Gabon	0,01% de la production mondiale	35e	Rang mondial	27e	0,04% de la production mondiale
	0,1% de la production africaine	20e	Rang africain	11e	ND
	17 000 tonnes sur 20 000	85%	Importations	75%	15 000 tonnes sur 20 000
Poids économique et social dans le pays	Impact peu significatif sur le PIB	<0,01% du total Gabon	PIB réel	Entre 2 et 3% du PIB	Accroissement progressif du PIB agricole (5% en 2016)
	Taux de croissance négatif (-30%)	2 800 t	Production	26 539 t	847% de croissance depuis 2010
	0,2% des emplois formels	1 000	Emplois directs	14 317	7,12% des emplois formels
	15% d'emplois indirects générés	150	Emplois indirects	2 147	15% d'emplois indirects générés
	0,1% des terres arables	7 300 ha	Hectares cultivés	53 300 ha	1% des terres arables
Productivité	10,3% du rendement moyen	0,38 t/ha	Taux de rendement	4t/ha	118% du rendement moyen
Impacts financiers		10,15 milliards FCFA	Chiffre d'affaires	ND	
	En baisse de 41,5% par rapport à 2009	2,6 milliards FCFA	Volume des investissements	39,4 milliards FCFA	508 milliards d'investissements agricoles depuis 2011
		ND	Contribution fiscale	696 millions FCFA	698 millions FCFA de contributions fiscales diverses
	Pas d'exportations d'huile de palme	0 FCFA	Volume des exportations	2,1 milliards FCFA	+600% entre 2016 et 2017
Acteur	Acteur unique	SIAT Gabon	Acteur	Olam Gabon	Acteur unique
Business model	Production locale d'huile de palme et de produits dérivés à faible valeur ajoutée dans une usine pour les besoins du marché local		Business model	Production locale d'huile brute et d'huile palmiste afin de couvrir les besoins du marché local et une partie des besoins régionaux (exportations au Bénin, au Cameroun et au Nigeria)	

Tableau 5 Synthèse des impacts sur la filière Huile de palme

Hévéa – Olam Rubber Gabon

Dans le secteur de l'hévéa, les plantations d'Olam Rubber Gabon dans le Woleu-Ntem ne sont pas encore arrivées à maturité en raison d'un cycle de développement lent. Malgré la plantation de plusieurs milliers d'hectares d'hévéa à partir de 2013, la production industrielle de caoutchouc est en nette régression depuis 2014. Ainsi entre 2014 et 2016, la production industrielle de caoutchouc humide est passée de 36 881 tonnes à 28 699 tonnes (-22%) tandis que la production de caoutchouc usiné est passée de 17 066 à 14 917 (-13%)⁸. Cette tendance devrait cependant s'inverser dans les cinq prochaines années avec l'arrivée à maturité des plantations d'Olam Rubber Gabon et la mise en service d'une usine près de Bitam. **Depuis 2013, les 116 milliards FCFA investis par Olam Rubber dans le secteur a permis de créer 1 550 emplois, essentiellement ouvriers et d'injecter annuellement plus de 6 milliards de masse salariale.**

Fiche d'impacts sur la filière Hévéa au Gabon					
Zone d'impact	2010		Data	2017	
Positionnement mondial et régional du Gabon	0,1% de la production mondiale	21e	Rang mondial	22e	Moins de 0,1% de la production mondiale
	2,5% de la production africaine	7e	Rang africain	8e	2% de la production africaine
	100% de la production exportée	100%	Exportations	100%	100% de la production exportée
Poids économique et social dans le pays		ND	PIB réel	ND	
		19 559 t	Production	14 197	
	Moins de 0,01% des emplois formels	135	Emplois directs	1 746	Dont 1 550 salariés d'Olam Rubber. 0,9 des emplois formels
	15% d'emplois indirects générés	21	Emplois indirects	262	15% d'emplois indirects générés
	0,2% des terres arables	12 000	Hectares cultivés	22 860	Dont 10 860 ha plantés par Olam. 0,4% des terres arables
Productivité	Dans la moyenne mondiale	1,1t/ha	Taux de rendement	1,1t/ha	Dans la moyenne mondiale
Impacts financiers		22 milliards FCFA	Chiffre d'affaires	15 milliards FCFA	
	En baisse par rapport à la période précédente	1,8 milliard FCFA	Volume des investissements	20 milliards FCFA	116 milliards FCFA investis par Olam depuis 2013 soit plus de 70% des investissements enregistrés dans le secteur
		751 millions FCFA	Masse salariale	28 milliards FCFA	dont 26 milliards pour ORG (données Olam)
		ND	Contribution fiscale	ND	454 millions FCFA de contribution fiscale pour Olam Rubber Gabon en 2017
	100% de la production de caoutchouc usinée exportée	19 559	Volume des exportations	15 152	Plus de 100% de la production de caoutchouc usinée exportée
Acteur	Acteur unique	SIAT Gabon	Acteur	Olam et SIAT	Concurrence dans le secteur
Business models	Production locale de caoutchouc naturel destiné à l'exportation		Business model	Production locale de caoutchouc naturel destiné à l'exportation	

Tableau 6 Synthèse des impacts sur la filière Hévéa

⁸ Tableau de bord de l'économie – Situation 2016, perspectives 2017-2018, Ministère de l'Economie de la Prospective et de la Programmation du Développement Durable

Cultures vivrières - SOTRADER

L'agriculture vivrière demeure à ce jour le maillon faible du secteur agricole gabonais. En 2015, le Gabon a importé 364 milliards FCFA de produits alimentaires contre 250 milliards en 2010 (+45,6% en 5 ans)⁹. À l'inverse, seuls 4 milliards FCFA de produits alimentaires ont été exportés. La réduction de la dépendance alimentaire du pays devrait être un enjeu central des politiques publiques. Le projet GRAINE conduit par la SOTRADER et lancé en 2014 a pour objectif d'assurer la sécurité alimentaire, contribuer à la résorption du chômage et améliorer la balance commerciale. Cependant, malgré l'annonce d'objectifs ambitieux, les premières récoltes du programme sont décevantes. En 2017, seulement 100 tonnes de bananes ont été récoltées pour un objectif initial de 4 000 tonnes. Quant au manioc, seules 1 500 tonnes ont été récoltées (objectif initial 12 000 tonnes). Plusieurs facteurs ont contribué au faible rendement du programme :

- La destruction de plantations par des pachydermes ;
- La faible productivité des coopératives ;
- Le manque d'engagements de dizaines de coopérateurs souvent absents et dont l'activité au sein de la coopérative n'est pas l'activité principale ;
- L'utilisation inadaptée d'engins lourds dans les plantations lesquels ont compacté les sols, les rendant impropre à la culture de certaines spéculations ;
- Le désintérêt des populations jeunes pour l'agriculture ;
- Le désistement de certains des coopérateurs à la suite de la suppression de la subvention mensuelle de 100 000 FCFA qui leur était versée ;
- L'image négative du programme auprès d'une partie de la population ;
- Etc.

Si la production de cultures vivrières reste en deçà des attentes, la culture du palmier à huile pour le compte de la SOTRADER enregistre des résultats encourageants. L'entreprise dispose d'une plantation de palmiers à huile en zone de savane à Ndendé dans la province de la Ngounié (Sud) où 7 500 hectares ont déjà été plantés. En mars 2018, SOTRADER comptait 1 200 salariés, dont 1 004 en activité dans la plantation de palmier à huile de Ndendé.

La contribution de la SOTRADER et des coopératives partenaires dans le PIB agricole est encore négligeable. Cependant, elle pourrait s'accroître au cours des cinq prochaines années grâce aux financements reçus de bailleurs de fonds internationaux :

- Prêt de 65 milliards FCFA de la BAD en novembre 2017 ;
- Don de 1,2 milliard FCFA des organismes spécialisés de la BAD en décembre 2017 dont :
 - o 550 millions FCFA du FAPA ;
 - o 276 millions FCFA du FRCM.

⁹ Douanes gabonaises

Les chiffres de SOTRADER à fin 2017

Les chiffres	2017	Objectifs initiaux
Provinces où le projet a été lancé	7	9
Coopératives enrôlées	850	-
Nombre de membres (agriculteurs indépendants inclus)	17 500	20 000
Coopératives en activité	110	-
Nombres de membres en activité (agriculteurs indépendants inclus)	3 000	-
Manioc - Superficie plantée	1 010 ha	-
Manioc - Production 2017	1 500 t	12 000 t
Banane - Superficie plantée	500 ha	-
Banane - Production 2017 (en tonnes)	100 t	4 000 t
Palmier à huile SOTRADER (Ndendé) - Superficie plantée	7 500 ha	7 500 ha

Tableau 7 Les chiffres de SOTRADER en 2017¹⁰

Les investissements agricoles d'Olam ont fortement contribué à l'augmentation de la valeur ajoutée¹¹ créée annuellement par le secteur. Celle-ci est passée de 222 milliards FCFA créés sur un an en 2009 à 380 milliards FCFA créés en 2017 selon la Banque mondiale (+71%). En rythme annuel, la croissance de la valeur ajoutée du secteur agricole gabonais est passée de -5,2% en 2010 à 15,3% en 2017. La création supplémentaire de valeur ajoutée du secteur observé au cours de 7 années consécutives traduit l'effet positif des projets agricoles en cours sur l'économie nationale, la diversification et la création de richesse.

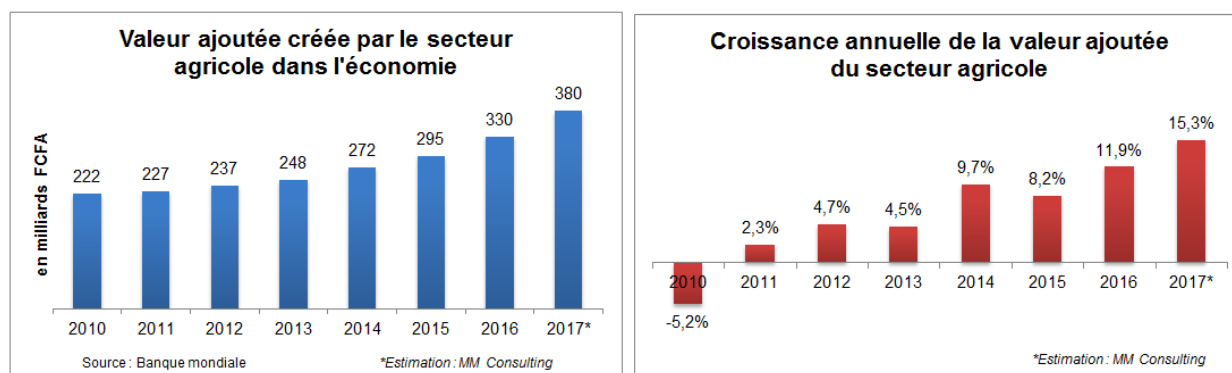


Figure 5 Valeur ajoutée créée par le secteur agricole dans l'économie du Gabon

¹⁰ Source : SOTRADER

¹¹ L'INSEE définit la valeur ajoutée comme le solde du compte de production. Elle est égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire.

La valeur ajoutée sert à désigner le supplément de valeur qu'une entreprise, grâce à son activité, est capable d'apporter à un bien, une branche ou à un service provenant d'un tiers. La valeur ajoutée se présente donc comme un indicateur économique de la création de richesse.

1.1.2.2 Industrie

En 2010, un partenariat public-privé entre Olam et la République gabonaise a donné naissance à la ZES de Nkok. Située à 27 km de Libreville. Cette zone industrielle multisectorielle s'étend sur 1126 hectares et comprend également une zone commerciale (15,4 hectares) et une zone résidentielle (44 hectares).

Destinée à attirer les investissements étrangers dans le secteur bois, la ZES de Nkok propose aux entreprises des parcelles aménagées, des hangars à l'achat ou à la location et des incitations fiscales.

Fin 2017, la ZES de Nkok accueillait 91 investisseurs (réservataires de parcelles inclus) dont 77 en activité (55 en production et 22 en construction) en provenance de 18 pays.

Industries du bois¹²

La décision du gouvernement gabonais du 6 novembre 2009 interdisant les exportations de grumes à partir l'année 2010 au profit de la transformation locale est un marqueur de la politique gabonaise de ces dernières années. Cette décision qui a profondément désorganisé la filière et réduit considérablement les recettes fiscales forestières de l'État, a fini par remodeler le secteur avec le lancement des activités de la ZES de Nkok et l'installation de plusieurs industriels souvent originaire d'Asie.

L'interdiction d'exporter les grumes, la contrainte de la transformation préalable et les incitations fiscales décidées en faveur des investisseurs désireux de s'installer dans la ZES de Nkok ont favorisé l'accroissement des unités industrielles spécialisées dans la transformation du bois. Entre 2010 et 2016, leur nombre est passé de 86 à 136 (+58%), principalement dans le segment sciage (+66%), et devrait atteindre 150 unités d'ici à 2020 à rythme constant.

Unités de transformation du bois par spécialités au Gabon							
Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Unités de transformation du bois	86	118	128	130	131	131	136
<i>Sciage</i>	<i>70</i>	<i>100</i>	<i>108</i>	<i>110</i>	<i>111</i>	<i>112</i>	<i>116</i>
<i>Placage</i>	<i>11</i>	<i>11</i>	<i>11</i>	<i>11</i>	<i>11</i>	<i>11</i>	<i>10</i>
<i>Contreplaqué</i>	<i>4</i>	<i>6</i>	<i>7</i>	<i>7</i>	<i>6</i>	<i>6</i>	<i>8</i>
<i>Tranchage</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>2</i>	<i>2</i>
<i>Raboterie</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Tableau 8 Nombre d'unités de transformation du bois par spécialité au Gabon

(Source : DGEPPF et DGIBV)

¹² Les chiffres relatifs à la production de bois sciés, de feuilles de placage et de contreplaqués ne sont pas identiques selon qu'on prenne ceux des tableaux de bord de l'économie (TBE) du Gabon ou ceux de la base FAO Stats. Dans le cadre de cette étude, nous avons choisi d'utiliser principalement ceux des TBE, cependant les données de la base FAO Stats (souvent assez proche de celles des TBE) sont utilisées pour déterminer comment le Gabon se positionne par rapport aux autres pays producteurs africains et mondiaux.

Les capacités de consommation de grumes projetées¹³ pour les 40 unités de transformation du bois en activité dans la ZES de Nkok et tournant à plein régime atteignent 914 050 m³. Au taux d'utilisation actuel, la Banque mondiale estime que la ZES de Nkok consomme 731 240 m³¹⁴ de grumes par an dans 4 segments de transformation : le sciage, le placage, le contreplaqué et la menuiserie.

Moins de 5 ans après son lancement, la ZES de Nkok consomme environ 50% de la production gabonaise de grumes et devrait monter à 63% à court terme selon les projections.

Capacité industrielle totale sur Nkok à court terme				
Type d'industrie	Nombre d'unités	Capacité de consommation (m ³ gr/an)	Taux d'utilisation	Capacité de consommation réelle (m ³ gr/an)
Scierie	12	325 600	80%	260 480
Unité de placage	14	329 100	80%	263 280
Unité de contreplaqué	1	10 000	80%	8 000
Unité mixte (sciage / placage / contreplaqué)	4	126 350	80%	101 080
Menuiserie	9	123 000	80%	98 400
Total	40	914 050	80%	731 240
Part de la production nationale de grumes		63%		50%

Tableau 9 Projection des capacités industrielles totales sur Nkok à court terme

(Source : Banque mondiale)

La ZES de Nkok a été le principal support aux changements structurels opérés dans la filière bois. A ce jour, 42% de bois transformés du Gabon et 53% de bois transformés exportés proviennent de la ZES de Nkok. Sur le plan industriel, elle accueille 36% des capacités industrielles du secteur bois (914 050 m³ sur 2,5 millions m³).

Au 31 mars 2018, les entreprises du secteur bois de la ZES de Nkok employaient environ 2 500 personnes. Cela correspond à 19% des emplois directs de la filière qui étaient estimés à 13 000 en 2017.

¹³ Impact of the 2010 log export ban on forests, the timber industry and the Gabonese economy, World Bank, 2016

¹⁴ L'Autorité administrative de la ZERP de Nkok a quant à elle communiqué sur 600 300 m³ de grumes consommées par les industries de la ZERP en 2017 hors meubles.

- **Segment sciage**

En 2010, le Gabon occupait le 42^e rang mondial (sur plus de 160 pays) et le 5^e rang africain au classement des pays producteurs de bois sciés. En 2016, il se classait désormais au 26^e rang mondial et à la 4^e place africaine. Sa production a augmenté de plus de 50% sur la période (0,5% de la production mondiale contre 0,3% en 2010 et 8,9% de la production africaine contre 5,6% en 2010).

Concernant le sciage de bois tropicaux, le Gabon est le 4^e exportateur mondial derrière le Cameroun qui a exporté 752 000 m³ en 2016 mais devant le Viet Nam (477 000 m³ exportés). Si le taux de croissance de la production demeurerait constant, à partir de 2020, le Gabon pourrait exporter 851 070 m³ de bois sciés par an¹⁵.

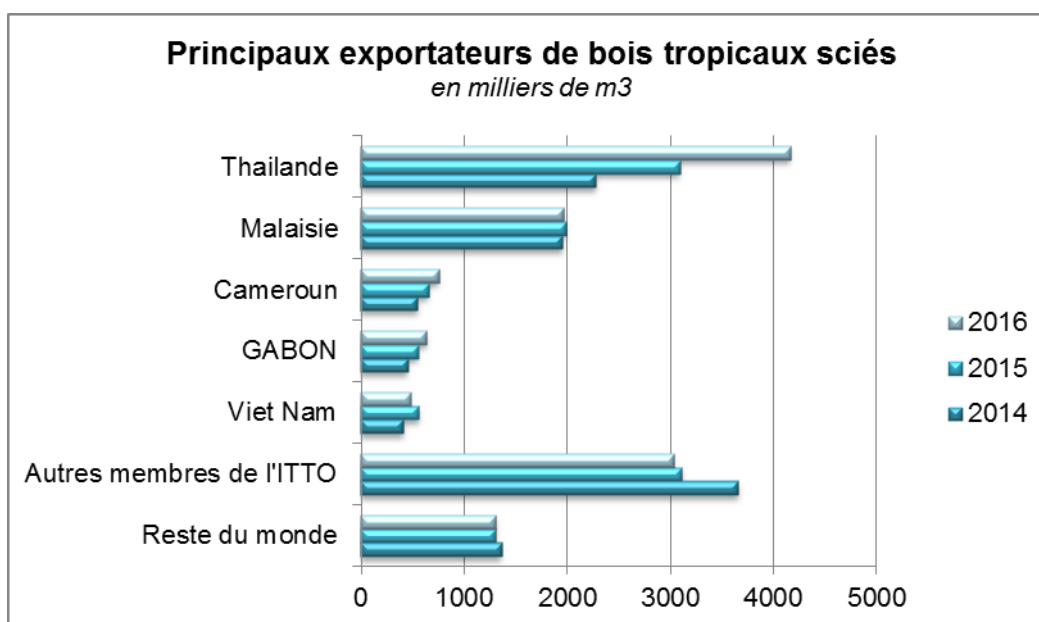


Figure 6 Les principaux exportateurs mondiaux de placage tropical

La mesure d'interdiction d'exportations de grumes et l'augmentation des capacités industrielles de la filière bois à travers l'installation de nouvelles usines, notamment à Nkok¹⁶, ont contribué à accroître la production nationale de bois sciés.

En effet, malgré la baisse du volume de production de grumes passé de 1,8 million m³ à 1.6 million m³ entre 2010 et 2017, la production nationale de bois sciés a connu une nette augmentation s'établissant à 505 962 m³ en 2017. **Les unités industrielles de la ZES de Nkok ont produit 103 800 m³ de bois sciés en 2017 soit 21% de la production nationale et environ 1,5% de la production africaine. Une grande partie du bois scié à Nkok est exportée. Les 90 306 m³ de bois sciés dans la zone (87%) ont été exportés tandis que 13 494 m³ ont été vendus localement en 2017.**

La mise en service de la ZES de Nkok a stimulé l'activité du sciage. En 2010, la production de bois sciés reportée par le TBE n'était que de 334 839 m³. Elle s'est accrue de 51,1 % sur ce segment entre 2010 et 2017.

¹⁵ Taux de croissance annuel moyen de la production nationale de bois sciés estimé à 9,4%.

¹⁶ Les unités de sciage au sein de la ZES de Nkok produisent du bois débité notamment des lattes, des chevrons et des planches.

Le chiffre d'affaires de ce segment d'activité a connu une hausse sous l'effet du développement continu de la production. **En 2016, le segment bois sciés affichait un chiffre d'affaires de 112 milliards FCFA contre 54 milliards FCFA en 2013 (+107% sur 4 ans). La valeur ajoutée de ce segment d'activité a été multipliée par 7 en passant de 6 milliards FCFA en 2014 à 47 milliards FCFA en 2016.** L'augmentation des capacités de production des entreprises dans la ZES de Nkok et des unités de sciage ont un impact positif sur les exportations. La vente de bois sciés est soutenue par une demande extérieure sans cesse croissante ce qui pourrait favoriser l'intérêt de nouveaux investisseurs pour la ZES de Nkok. **Sur le plan quantitatif, 46 unités de sciage ont été créées entre 2010 et 2016 au Gabon, une dizaine d'entre elles sont installées à la ZES de Nkok. À fin 2016, le Gabon comptait 116 unités industrielles sur ce segment.**

Les entreprises en activité dans la ZES de Nkok disposent de capacités industrielles susceptibles de produire 150 000 m³ de bois sciés contre 103 800 m³ produits en 2017.

Au cours des 5 prochaines années, la production de bois sciés de la ZES de Nkok pourrait atteindre 224 000 m³ avec l'entrée en activité d'usines actuellement en construction sur le site et l'augmentation de la production de la dizaine d'usines existantes. En 2023, la ZES de Nkok pourrait assurer 44 % de la production nationale de bois sciés.

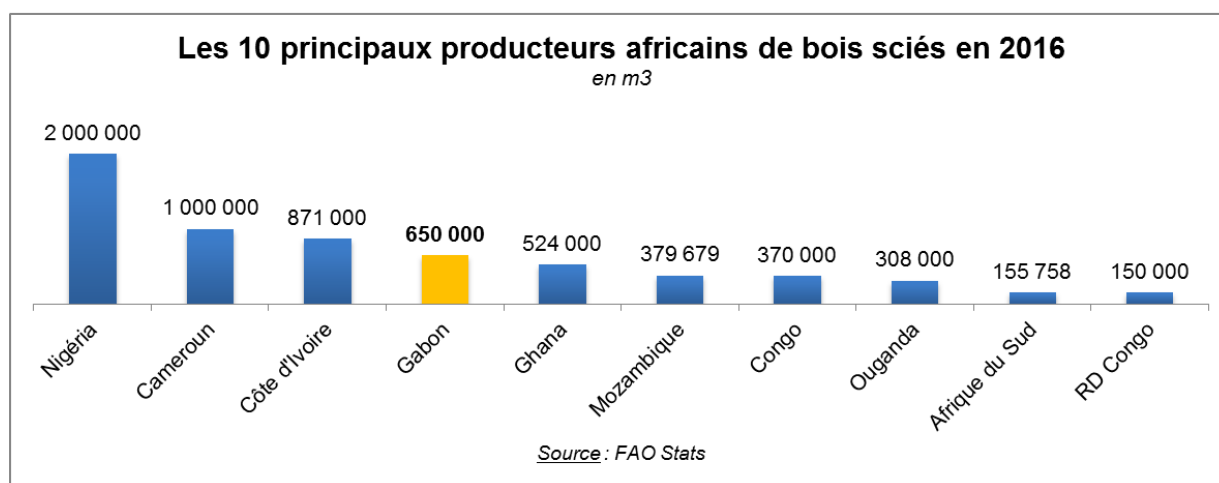
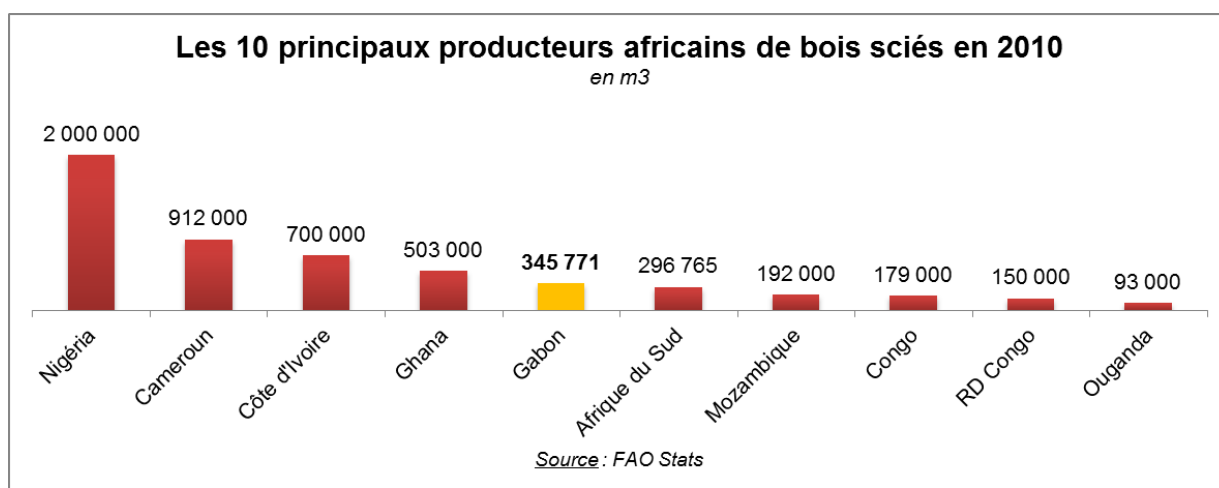


Figure 7 Les 10 principaux producteurs africains de bois sciés en 2010 et en 2016

- **Segment placage**

En 2010, le Gabon occupait le 18^e rang mondial (sur 128 pays) et le 3^e rang africain au classement des pays producteurs de feuilles de placage. En 2016, il se classait désormais au 12^e rang mondial et à la 1^{ère} place africaine. Sa production a augmenté de plus de 30% sur la période (1,9% de la production mondiale contre 1,6% en 2010 et 31% de la production africaine contre 22% en 2010).

Concernant le placage de bois tropicaux, le pays occupe désormais la 6^e place mondiale derrière le Vietnam, la Chine, l'Indonésie, la Malaisie et le Brésil. La production gabonaise de placage tropical représente environ 6% de la production mondiale. Si le rythme d'augmentation des capacités industrielles du Gabon était maintenu, la production nationale de feuilles de placage pourrait atteindre 396 867 m³ en 2020¹⁷.

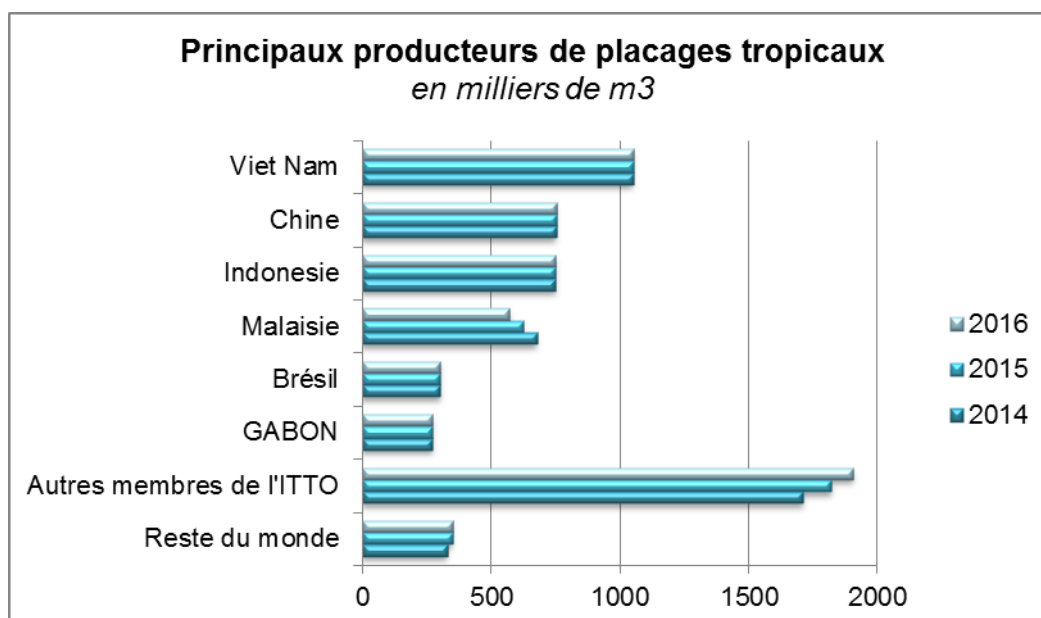


Figure 8 Les principaux producteurs mondiaux de placage tropical

Entre 2016 et 2017, la production gabonaise de feuilles de placage¹⁸ s'est accrue de 13,7% pour s'établir à 286 697 m³. La ZES de Nkok a produit 114 480 m³ de feuilles de placage en 2017. La fréquence des approvisionnements en grume des sociétés de la ZES de Nkok tendrait donc à augmenter avec l'accroissement du volume de transformation du bois réalisée par les industries, mais également l'installation de nouvelles usines. **La production nationale de bois plaqués est ainsi passée de 196 804 m³ en 2010 à 286 697 m³ en 2017, en hausse de 46%. La production de feuilles de placage de la ZES de Nkok représente environ 40 % de la production nationale.**

Sur le plan financier, le chiffre d'affaires du segment placage s'est accru de 48% entre 2013 et 2016 passant de 33 milliards FCFA à 49 milliards FCFA en 2016. Cette hausse illustre la tendance observée sur ce segment au cours des 5 dernières années. **Même**

¹⁷ Taux de croissance annuel moyen de la production nationale de feuilles de placage estimé à 13,7%.

¹⁸ Les feuilles de placage servent généralement à la fabrication de meubles. Au sein de la ZES de Nkok, un espace de 2000 m² est dédié à l'exposition des meubles qui y sont fabriqués.

si le nombre d'unités de placage est resté stable depuis 2010, les industries locales ont accru leurs capacités industrielles, leur volume de production et réduit leurs résidus de bois même si le rendement matière demeure faible. La valeur ajoutée du secteur est passée de 8 milliards FCFA à 12 milliards FCFA entre 2014 et 2016 (+50%).

À pleine capacité, les unités de placage installées dans la ZES pourraient produire 189 380 m³ et monter à 66% de la production nationale actuelle laquelle devrait également s'accroître avec l'entrée en production de nouvelles usines actuellement en construction dans la ZES de Nkok. La production de bois plaqués dans la ZES pourrait alors s'établir à 366 980 m³.

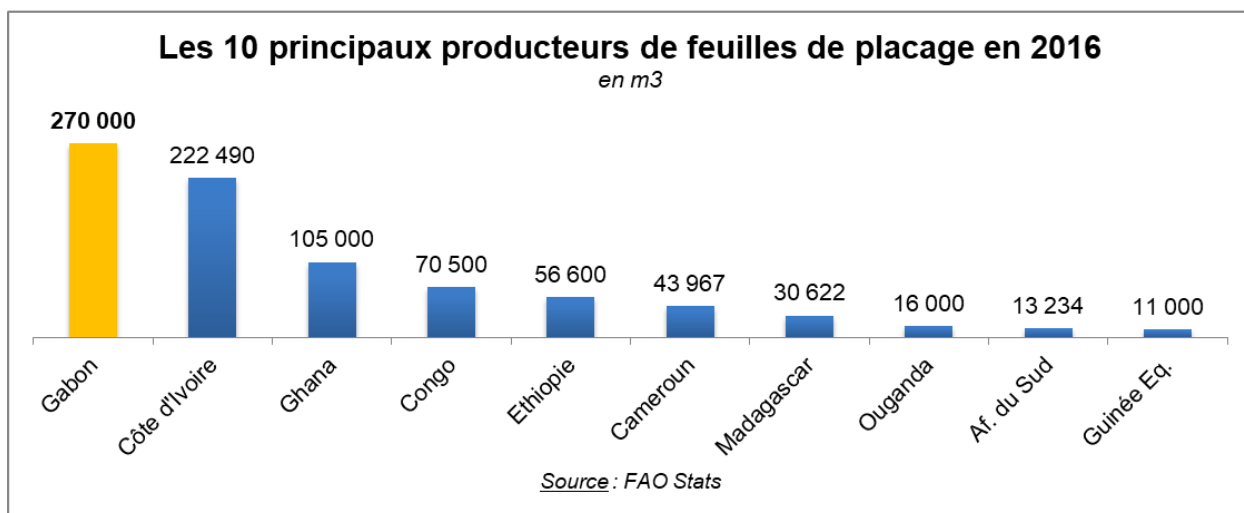
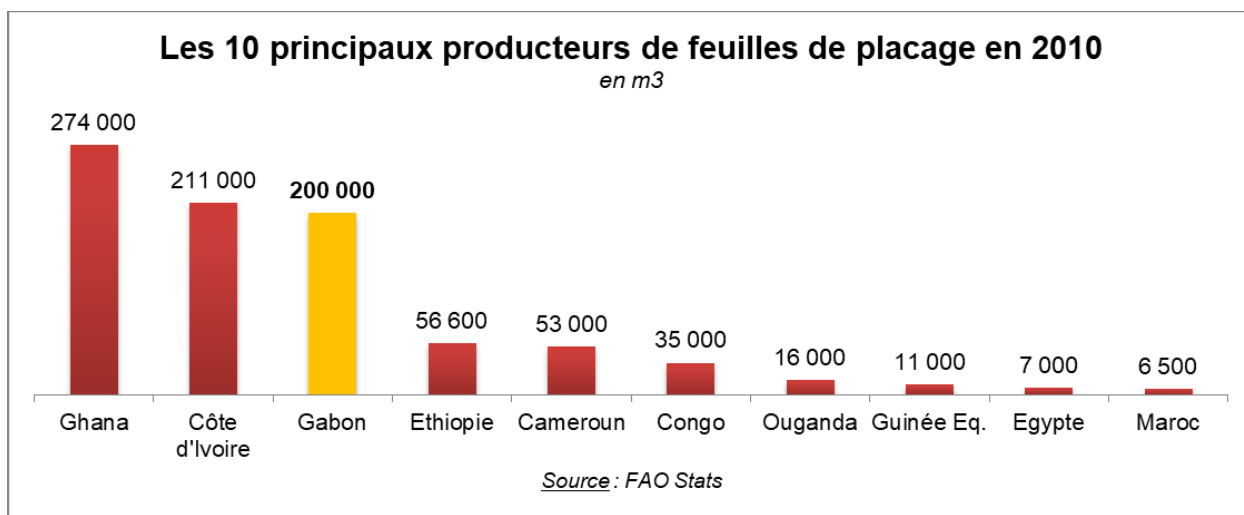


Figure 9 Les 10 principaux producteurs africains de feuilles de placage en 2010 et en 2016

- **Segment contreplaqué**

En 2010, le Gabon occupait le 43^e rang mondial (sur 132 pays) et le 3^e rang africain au classement des pays producteurs de panneaux contreplaqués¹⁹. En 2016, son positionnement mondial et africain était identique. Quant à sa production, elle représentait 0,08% de la production mondiale en 2010, elle n'en représentait plus que 0,06% en 2016 (9,2% de la production africaine en 2010 et 11,1% en 2016).

Contrairement au sciage et au placage, le marché du contreplaqué ne représente que 6% de la production de bois transformés au Gabon. Les unités de transformation spécialisées dans la production de panneaux contreplaqués éprouvent des difficultés d'approvisionnement en grumes. On observe donc une baisse d'activité de 1,3 % avec une production de 51 232 m³ en 2017 à l'échelle nationale selon les données rapportées par le TBE. **La ZES de Nkok assure la production de 10 000 m³ de panneaux contreplaqués (19,5% de la production nationale).** La production nationale est en recul de 28% par rapport à celle de l'année 2010 où le Gabon avait produit 71 364 m³. L'approvisionnement en grumes dans les autres segments de l'industrie du bois pourrait donc se faire au détriment du segment contreplaqué.

Toutefois, malgré une baisse de la production nationale, il convient de constater que la seule unité de transformation spécialisée dans la fabrication de panneaux contreplaqués installée dans la ZES de Nkok assure 19,5% de la part nationale. Celle-ci entend faire passer sa production de 10 000 m³ à 12 500 m³ (+25%).

En outre, malgré la baisse de la production de panneaux contreplaqués constatée, le chiffre d'affaires de ce segment d'activité s'est accru de 67% en 4 ans passant de 15 milliards FCFA en 2013 à 25 milliards FCFA en 2016. Une hausse qui s'explique par l'augmentation des prix des produits locaux liée à la qualité devenue meilleure et à la bonne tenue des cours sur les marchés internationaux.

Cela explique également la hausse des exportations et de la valeur ajoutée créée par ce segment. **La valeur ajoutée du secteur est passée de 5 milliards FCFA en 2014 à 7 milliards FCFA (+40%).**

¹⁹ Le contreplaqué est un matériau indispensable dans le domaine du bâtiment. Son utilisation est multiple et peut servir de la simple construction d'un plancher à la réalisation d'un coffrage.

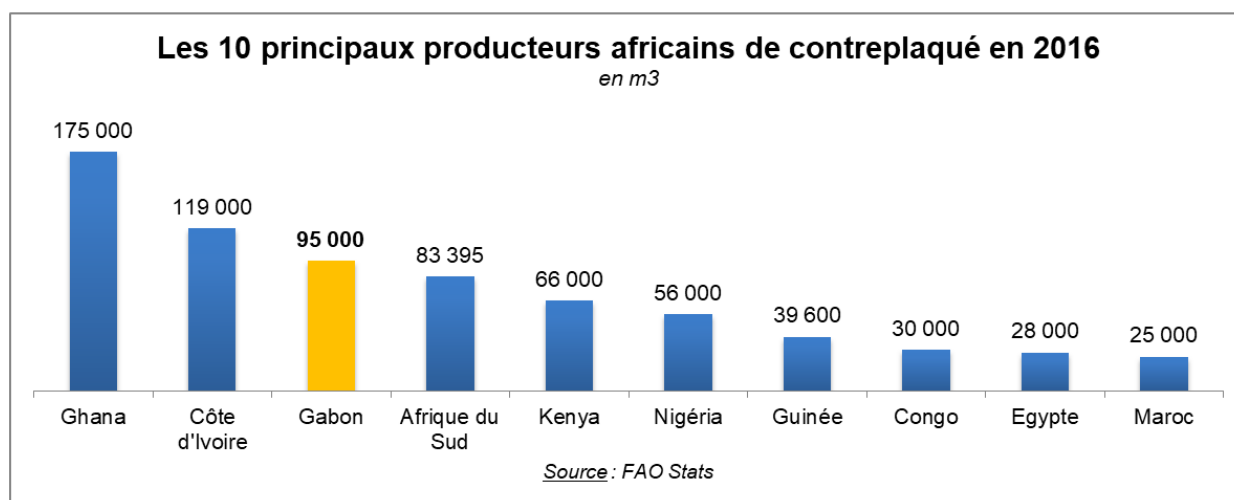
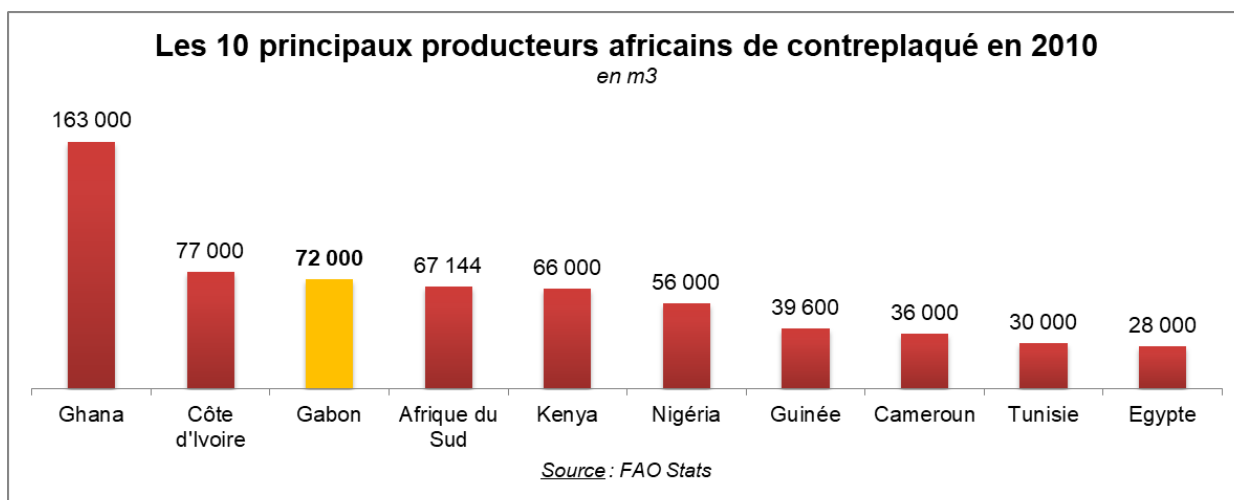


Figure 10 Les 10 principaux producteurs africains de contreplaqué en 2010 et en 2016

- **Les unités de menuiserie, d'ébénisterie et les dépôts de vente de bois**

Avant l'installation de la ZES, la troisième transformation du bois était pratiquée par de petites unités artisanales de menuiserie et d'ébénisterie. Avec un faible volume de production, leurs produits étaient destinés au marché local. Amorcée en 2014, l'installation d'unités industrielles dans la ZES de Nkok spécialisées dans la fabrication de portes, de fenêtres, de tables-bancs et de meubles a permis une hausse de 112% du nombre de pièces fabriquées entre 2015 et 2016. **4 353 pièces ont été produites en 2016 contre 2 050 pièces. 72 503 table-bancs destinées à équiper les établissements scolaires publics ont été fabriquées dans la ZES en 2017.**

La ZES de Nkok qui n'existait pas en 2010 représentait en 2017 environ 29% de la production nationale de bois transformé soit 245 800 m³. Dans la même période, la production de bois transformés localement a progressé de 40 %.

L'impact de la mise en œuvre de la ZES de Nkok se fait progressivement sentir sur l'économie du Gabon. **L'industrie du bois qui représentait 1,5% du PIB en nominal en 2010 représentait désormais 2,3% du PIB en 2017. Au cours de cette période, la contribution en valeur de la filière dans la formation du PIB est passée de 62,2 milliards FCFA à 160 milliards FCFA en 2017 (+157%). La production des unités**

de transformation du bois installées dans la ZES de Nkok représente aujourd'hui 0,6 % du PIB national.

La capacité industrielle de transformation des grumes s'est accrue de 108% avec la mise en service de la ZES pour s'établir à 2,5 millions de m³ en 2017. Quant au nombre d'unités de transformation, elles sont passées de 86 en 2010 à 136 en 2016.

Enfin, la demande locale, boostée par la commande publique, a permis aux unités de menuiseries présentes à la ZES de Nkok de décupler les volumes de ventes, passés de 2 383 m³ en 2016 à 25 193 m³ en 2017.

UNITÉS DE TRANSFORMATION DU BOIS A LA ZES DE NKOK

ENTREPRISES	DOMAINE D'ACTIVITE	ETAT	ZONE D'ACTIVITÉ	ENTREPRISES	DOMAINE D'ACTIVITE	ETAT	ZONE D'ACTIVITÉ
AFEFA OVERSEAS	BOIS	OPERATIONNEL	INDUSTRIELLE	PRIME WOOD	BOIS	OPERATIONNEL	INDUSTRIELLE
AFRICA VIEW	BOIS (PLACAGE)	OPERATIONNEL	INDUSTRIELLE	RESURGENT GABON	BOIS (SCIAGE)	OPERATIONNEL	INDUSTRIELLE
AKACHI WOOD	BOIS (SCIAGE)	OPERATIONNEL	INDUSTRIELLE	SHINAGO	BOIS (SCIAGE)	OPERATIONNEL	INDUSTRIELLE
ART BOIS	BOIS (PLACAGE)	OPERATIONNEL	INDUSTRIELLE	SOLID WOOD	BOIS (PLACAGE)	OPERATIONNEL	INDUSTRIELLE
COMPAGNIE DAN GABON	BOIS (SCIAGE)	OPÉRATIONNEL	INDUSTRIELLE	SOMIVAB	BOIS (SCIAGE)	OPÉRATIONNEL	INDUSTRIELLE
CREST WOOD	BOIS	OPERATIONNEL	INDUSTRIELLE	SUN VEENER	BOIS (PLACAGE)	OPERATIONNEL	INDUSTRIELLE
WOOD INTERNATIONAL	BOIS (PLACAGE)	OPERATIONNEL	INDUSTRIELLE	TIMBERWORKZ GLOBAL	BOIS (PLACAGE)	OPERATIONNEL	INDUSTRIELLE
DRAGON WOOD	BOIS	OPERATIONNEL	INDUSTRIELLE	SOCIETE GABONAISE DE TRANSFORM	BOIS	EN CONSTRUCTION	INDUSTRIELLE
ECO SCIENCE ENGENERING	BOIS	OPERATIONNEL	INDUSTRIELLE	ACCURATE INDUSTRIES SARL	BOIS (PLACAGE)	EN CONSTRUCTION	INDUSTRIELLE
EVERGREEN	BOIS (PLACAGE)	OPERATIONNEL	INDUSTRIELLE	GABON TIMBER INDUSTRY	BOIS (PLACAGE)	EN CONSTRUCTION	INDUSTRIELLE
GABON ECO WOOD	BOIS (PLACAGE)	OPERATIONNEL	INDUSTRIELLE	CLASSIC VEENER	BOIS (CONTREPLAQUE)	EN CONSTRUCTION	INDUSTRIELLE
GABON VEENER	BOIS (PLACAGE)	OPERATIONNEL	INDUSTRIELLE	ELITE VENEER IND	BOIS (PLACAGE)	EN CONSTRUCTION	INDUSTRIELLE
GABON WOOD INDUSTRY	BOIS - FABRICATION MEUBLES	OPÉRATIONNEL	INDUSTRIELLE	EVEREST WOOD GABON	BOIS (PLACAGE)	EN CONSTRUCTION	INDUSTRIELLE
GREENPLY GABON SARL	BOIS (PLACAGE)	OPERATIONNEL	INDUSTRIELLE	FOREST DEVELOPPMENT GABON (TBNI)	BOIS (SCIAGE)	EN CONSTRUCTION	INDUSTRIELLE
VD AFRO	BOIS (PLACAGE)	OPÉRATIONNEL	INDUSTRIELLE	FORTUNE LUMBERS SARL (EARLIER, TEJ WOODS)	BOIS (SCIAGE)	EN CONSTRUCTION	INDUSTRIELLE
IGNITE	BOIS (PLACAGE)	OPÉRATIONNEL	INDUSTRIELLE	GULIN SHENGDA INVESTMENT SARL	BOIS (SCIAGE)	EN CONSTRUCTION	INDUSTRIELLE
IKONI INTERNATIONAL	BOIS (PLACAGE)	OPERATIONNEL	INDUSTRIELLE	RELIANCE WOOD INDUSTRIE	BOIS (SCIAGE)	EN CONSTRUCTION	INDUSTRIELLE
KHLL	BOIS (SCIAGE)	OPERATIONNEL	INDUSTRIELLE	WOODPRO INDUSTRIES SARL	BOIS (SCIAGE)	EN CONSTRUCTION	INDUSTRIELLE
KRISHNA	BOIS (SCIAGE)	OPÉRATIONNEL	INDUSTRIELLE	GABON VEENER 2nd PLOT	BOIS (PLACAGE)	EN CONSTRUCTION	INDUSTRIELLE
MERIDIAN INDUSTRIES	BOIS	OPERATIONNEL	INDUSTRIELLE	WOOD TECH	BOIS	EN CONSTRUCTION	INDUSTRIELLE
OTIM PLYWOOD	BOIS (CONTREPLAQUE)	OPÉRATIONNEL	INDUSTRIELLE	EGYPTE GABON VEENER	BOIS (PLACAGE)	EN CONSTRUCTION	INDUSTRIELLE
OTIM VEENER	BOIS (PLACAGE)	OPÉRATIONNEL	INDUSTRIELLE				

Tableau 10 Entreprises de transformation du bois en activité ou en construction dans la ZES de Nkok

Impacts sur la filière bois

Zone d'impact	2010		Data	2017		
Positionnement mondial et régional du Gabon	0,1% de la production mondiale	86e	Rang mondial	90e	Moins de 0,1% de la production mondiale	
	0,9% de la production africaine	27e	Rang africain	30e	Moins de 0,9% de la production africaine	
	Plus de 60% de la production de grumes exportée	60%	Exportations de grumes	0%	Arrêt total des exportations de grumes en 2011	
Poids économique et social dans le pays	Contribution au PIB : 116 milliards	2,8% du PIB national	PIB filières bois	3,7% du PIB national	Contribution au PIB : 260 milliards FCFA (+124% par rapport à 2010)	
	Contribution au PIB : 53,7 milliards FCFA	1,3% du PIB national	PIB exploitation forestière	1,1% du PIB national	Contribution au PIB : 100 milliards de FCFA (+86%)	
	Contribution au PIB : 62,2 milliards FCFA	1,5% du PIB national	PIB industries du bois	2,3% du PIB national	Contribution au PIB : 160 milliards FCFA (+157%)	
	Production en baisse dès 2010 avec l'interdiction, d'abord partielle, des exportations de grumes	1,8 million m3	Production de grumes	1,6 million m3	Production en baisse suite à l'interdiction d'exportation de grumes	
		86	Nombre d'unités de transformation	136*	*Donnée 2016. +58% par rapport à 2010.	
	Capacités de transformations locales du bois relativement faibles	1,2 million m3	Capacité de transformation des grumes	2,5 millions m3	Capacités locales de transformation de grumes en hausse de 108%	
		603 168 m3	Production de bois transformés	843 891 m3	Hausse de 40% du bois transformé localement	
		335 000 m3	Sciage	505 962 m3	Hausse de 51% du bois scié localement	
		196 804 m3	Placage	286 697 m3	Hausse de 46% du bois plaqué localement	
		71 364 m3	Contreplaqué	51 232	Baisse de 28% du bois transformé localement	
	La filière bois, premier employeur du pays après l'administration publique		4 328	Emplois directs - Forêt	ND	
			4 095	Emplois directs - Industries	ND	
			8 423	Total des emplois directs	13 000²⁰	
			19 577	Emplois indirects		
65% de la surface forestière nationale	13 millions d'ha	Hectares de concessions	17 millions d'ha	86% de la surface forestière nationale		
Productivité	Taux d'exploitation de la forêt (grume/ha)	0,19 m3/ha	Taux de rendement	0,19 m3/ha	Taux d'exploitation de la forêt (grume/ha)	
Impacts financiers	-32% par rapport à l'année précédente	1,64 milliard FCFA	Masse salariale	ND		
		ND	Volume des investissements	ND		
	dont 35% provenant de la taxe de superficie, 21% de la taxe d'abattage et 44% des DTS	16,29 milliards FCFA	Taxes perçues par l'État sur la filière	ND		
	dont 36% provenant de l'exportation des grumes et 64% des industries du bois	201 milliards FCFA	Volume des exportations	ND		
Acteur	10 acteurs regroupent plus de 60% des concessions		Acteur		10 acteurs regroupent plus de 60% des concessions	
Business models	>90% des usines de transformation sont de niveau primaire (sciage et déroulage)		Business model	>90% des usines de transformation sont de niveau primaire (sciage et déroulage)		

Tableau 11 Synthèse des impacts sur la filière bois

²⁰ Perspectives économiques en Afrique. BAD, OCDE, PNUD 2017

Autres industries

Créée initialement pour accueillir des unités de transformation du bois, la ZES de Nkok a été ouverte à d'autres industries. Une dizaine d'entreprises spécialisées dans la métallurgie, la chimie, la production de béton, la pharmacologie et l'agro-industrie y était installée à fin 2017. La ZES de Nkok est donc multisectorielle malgré la prédominance des entreprises du secteur bois.

Sur le plan industriel, les entreprises hors filière bois de la ZES de Nkok ont permis d'amplifier la production de matériaux de construction et celles des industries métallurgiques. En effet, **deux entreprises de la ZES recyclent les rebuts ferreux pour en faire des lingots de fer ou du fer à béton. Ensemble, elles disposent d'une capacité de production annuelle de plus de 120 000 tonnes de fer à béton²¹ et pourraient à terme couvrir la demande nationale et réduire les importations de ce matériau** de construction très usité. Même si la production du fer à béton de la ZES ne permet pas actuellement d'assurer l'autosuffisance, elle a cependant permis d'industrialiser un domaine de l'économie qui était jusque-là très artisanal.

ENTREPRISE	DOMAINE D'ACTIVITÉ	ÉTAT	ZONE
AFRICA ALLOYS GABON	METALLURGIE	OPERATIONNEL	INDUSTRIELLE
BETON GAB	CONSTRUCTION	OPERATIONNEL	INDUSTRIELLE
CHAUDRENERIE DU GABON	SIDERURGIE	OPERATIONNEL	INDUSTRIELLE
CONSULTING HOUSE	CONSTRUCTION	OPERATIONNEL	INDUSTRIELLE
GABON MEUBLES MODERNE	FABRICATION MEUBLES	OPERATIONNEL	INDUSTRIELLE
CHEN SHI ORIGEN EAU PURE	EAU	OPERATIONNEL	INDUSTRIELLE
GIM	GAZ	OPÉRATIONNEL	INDUSTRIELLE
HAI SHENG RONG HUA	FABRICATION BATTERIES	OPERATIONNEL	INDUSTRIELLE
LES ACIERIES DU GABON	METALLURGIE	OPERATIONNEL	INDUSTRIELLE
METALCO	METALLURGIE	OPÉRATIONNEL	INDUSTRIELLE
RAIN FOREST MANAGEMENT	FABRICATION MEUBLES	OPERATIONNEL	INDUSTRIELLE
SCI SERENA (SOFERGA)	SIDERURGIE	OPERATIONNEL	INDUSTRIELLE
SOGAMETAL	METALLURGIE	OPÉRATIONNEL	INDUSTRIELLE
AFRICA CEMENT	CONSTRUCTION	EN CONSTRUCTION	INDUSTRIELLE
INCINEX	RECYCLAGE	EN CONSTRUCTION	INDUSTRIELLE
L7H	AGRICOLE	EN CONSTRUCTION	INDUSTRIELLE
LA SANTE PHARMACEUTIQUE	PHARMACIE	EN CONSTRUCTION	INDUSTRIELLE
BHTP	PETROLE ET GAZ	EN CONSTRUCTION	COMMERCIALE
TRACTAFRIC	FOURNISSEUR EQUIPEMENTS	EN CONSTRUCTION	COMMERCIALE
GABON OIL MARKETING	HYDROCARBURES	EN CONSTRUCTION	COMMERCIALE
ASSINCO	ASSURANCE	EN CONSTRUCTION	COMMERCIALE
AGEOS	SYSTÈME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE	OPÉRATIONNEL	RESIDENTIELLE
AVIC GABON	CENTRE FORMATION	EN CONSTRUCTION	RESIDENTIELLE

Tableau 12 Autres industries installées dans la ZES de Nkok

²¹ Les Acières du Gabon (ACG), société installée à Nkok, ont une capacité de production annuelle de 70 000 tonnes par an de barres à verrous et 10 000 tonnes de tubes soudés. La société Chaudronnerie du Gabon a une capacité de production annuelle de 60 000 tonnes de fer à béton.

1.1.2.3 Transport

Les impacts du groupe Olam en termes de transport résultent de la mise en service d'un port minéralier en 2016 et d'un port cargo en 2017 à Owendo.

Entre 2015 et 2017, GSEZ a investi 398 milliards FCFA dans la construction d'un port general cargo (150 milliards FCFA) et d'un port minéralier (248 milliards FCFA). Ces investissements ont été réalisés dans un contexte où les principaux pays de la CEMAC se sont engagés dans la modernisation de leurs ports. Au Gabon le port historique d'Owendo opéré par Gabon Port Management malgré son vieillissement et sa saturation n'a reçu que très peu d'investissements (10 milliards FCFA). Dans ce contexte, les 150 milliards FCFA investis par Olam pour ériger le NOIP ont un caractère particulièrement structurant pour secteur.

Investissements en infrastructures portuaires CEMAC en milliards FCFA

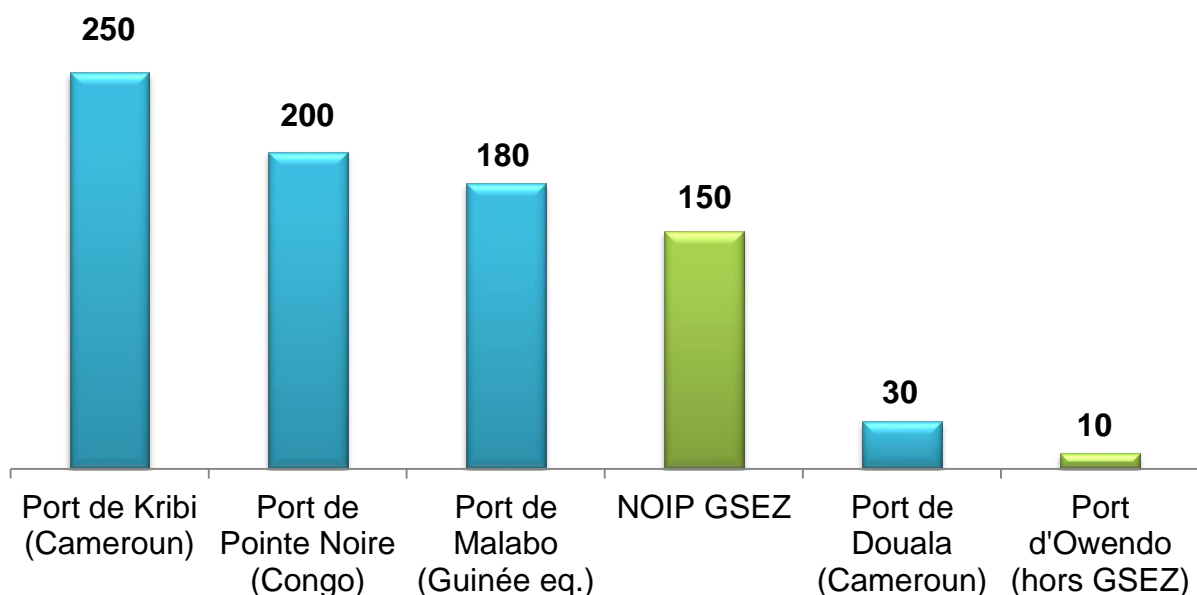


Figure 11 Investissements en construction, équipement et modernisation de ports entre 2010 et 2017

Entre 2016 et 2017, la quantité de marchandises traitées dans l'espace portuaire d'Owendo a atteint 7,6 millions de tonnes, en hausse de 28,4%. Malgré le recul de la quantité de marchandises traitées hors manganèse²² (-5% par rapport à 2016 et -8% par rapport à 2014), le niveau exceptionnel des exportations du minerai de manganèse en 2017 a suffi à booster les volumes portuaires.

La mise en service de deux nouveaux ports par GSEZ a favorisé l'accroissement des volumes traités, l'augmentation du nombre de rotations de navires et probablement un accroissement du chiffre d'affaires du secteur (même si aucune donnée consolidée n'est disponible sur ce dernier volet depuis 2012).

²² Les autres marchandises se composent principalement de bois débités, de clinker, de produits alimentaires et de produits d'importations divers

Les 3 mois d'activités du port cargo de GSEZ en 2017 ne permettent pas d'avoir le recul nécessaire pour apprécier son impact quantitatif sur les volumes portuaires à l'échelle d'une année civile. Cependant, à partir de l'année 2018, le volume de marchandises traitées (hors manganèse) dans la zone portuaire d'Owendo devrait être en hausse, en rythme annuel, sous l'effet de l'activité du NOIP et de l'accroissement du volume d'exportations de bois ouvrés. **À fin 2018, le volume de marchandises traitées hors manganèse pourrait atteindre 2,8 millions de tonnes et le volume global (manganèse inclus) les 9 millions de tonnes de marchandises traitées.**

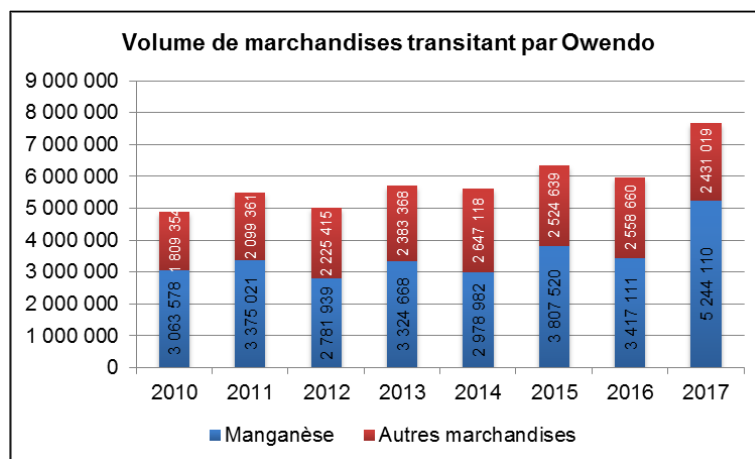


Figure 12 Volume de marchandises transitant par les ports d'Owendo (en tonnes)

En 2017, malgré la mise en service par GSEZ d'un nouveau quai, d'une capacité annuelle théorique de 300 000 EVP, de grues de déchargement modernes et de 4 grues-portiques sur pneus, le trafic de conteneurs à Owendo est resté stable à 145 000 EVP comme depuis l'année 2014. La brève activité conteneurisée de GSEZ General Cargo qui a ensuite été cédée à GPM, société du groupe Bolloré, n'a pas permis de densifier le trafic de conteneurs à Owendo. Cependant, **le port General Cargo du groupe GSEZ a eu un impact significatif sur les performances portuaires, la qualité de service et la réduction du temps d'attente des navires est passée de 4 jours en moyenne en 2016 à moins de 24 heures.** Le NOIP a permis d'apporter des solutions aux problèmes rencontrés sur l'ancienne installation portuaire²³ :

- La congestion du port ;
- Le manque d'efficacité (2 000 tonnes/jour pour le General Cargo) ;
- L'infrastructure portuaire insuffisante (2 postes à quai) ;
- L'absence de concurrence ;
- Les prix élevés.

La construction d'un nouveau quai et la réduction du temps de déchargement des navires ont permis à l'espace portuaire d'Owendo de gagner en compétitivité. **Ainsi, alors que le nombre de rotations de navires à Owendo avait connu 3 années consécutives de baisse entre 2014 et 2016 passant de 622 à 515 rotations, 588 rotations ont été enregistrées en 2017 (+14% sur un an).** Cet accroissement est à attribuer principalement aux effets conjoncturels comme l'accroissement des exportations de manganèse. Cependant, la disponibilité d'infrastructures portuaires

²³ Choix et intégration d'un guichet unique dans un projet d'infrastructure portuaire. Exemple : GSEZ au Gabon, Philippe Gery. 24 juillet 2017

modernes et équipées devrait être un catalyseur à l'avenir pour faire converger plus de navires vers l'espace portuaire d'Owendo.

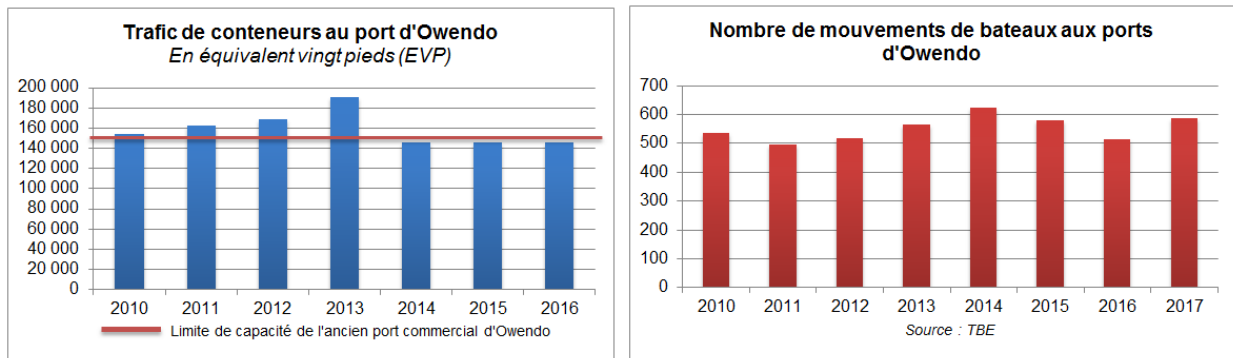
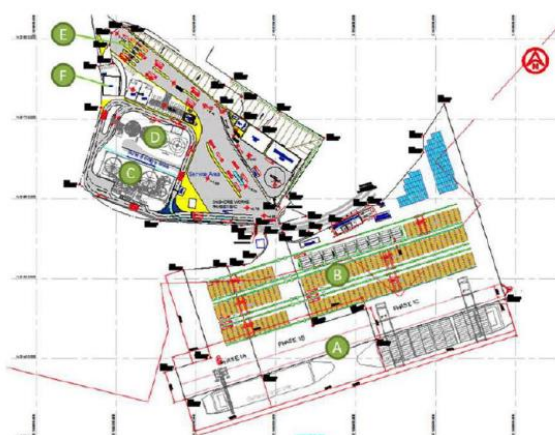


Figure 13 Trafic de conteneurs et nombre de mouvements de bateaux à Owendo

Après seulement une année d'activité du Port General Cargo et de GSEZ Mineral Port, il est difficile de mesurer de façon exacte et exhaustive la contribution de ces deux infrastructures dans la formation du PIB du secteur des transports au Gabon. Il est cependant plus aisé d'entrevoir comment elles vont contribuer, directement ou indirectement, à la compétitivité et à la création de richesses dans d'autres secteurs comme les mines, l'industrie, l'import-export ou sur les niveaux des prix de certains produits importés. En effet, sur les 9 premiers mois de l'année 2017, **la mise en service des ports du groupe GSEZ a déjà permis d'accroître de 600% les exportations d'huile de palme et de baisser les prix des prestations d'acconnage et de relevage des containers pleins à l'import au port d'Owendo. Le traitement des conteneurs frigorifiques a baissé de 40% tandis que la baisse a été de 20% sur les autres catégories. Enfin, les nouveaux ports ont permis d'introduire la tarification à la boîte²⁴ qui n'était toujours pas pratiquée au Gabon.**

Quant au domaine aéroportuaire où GSEZ compte se développer, l'impact du groupe est encore négligeable. GSEZ Airports, la société spécialisée et créée pour construire, un aéroport international à Nkok susceptible d'accueillir 2 millions de passagers en phase 1 et 5 millions de passagers en phase 2 est encore en lancement. Des emprises de terrains autour du site ont été réservées et déclarées d'utilité publique en Conseil des ministres en février 2018, mais à ce jour les travaux n'ont toujours pas démarré.

²⁴ La tarification à la boîte revient à appliquer une tarification unique pour le conteneur au lieu de pratiquer un tarif spécifique pour chaque élément qu'il contient.



- A – 420ml de quai @ 13m
- B – 6ha de TP pour conteneurs, 180kEVP/an
- C – Citernes huile de Palme, 10kT
- D – Silos à grains, 10kT
- E – Immeuble R+5 Administratif et Guichet Unique
- F – Sous station électrique

Equipements:

- 2 STS
- 4 RTG
- 2 MHC
- 4 RS
- 1 scanner
-

Figure 14 Plan du NOIP et de ses infrastructures annexes

Impacts sur l'activité portuaire à Owendo

Zone d'impact	2010	Data	2017		
Poids économique et social dans le pays	1	Ports commerciaux	2		
	1	Ports minéraliers	2		
	8 jours	Temps d'attente des navires	1 jour		
	475 m	Longueur totale des quais	1 165 m	670 m de quai supplémentaires avec NOIP	
	Inexistant avant 2015	0	Grues de déchargement	4	2 grues de déchargement des navires et 4 grues-portiques sur pneus de type GRT pour le port d'Olam
	Niveau de saturation régulièrement atteint	150 000 EVP	Capacité annuelle théorique (conteneurs)	450 000 EVP	En hausse de 200% avec la construction du NOIP et d'une zone de stockage
		3 millions de tonnes	Capacité des ports minéraliers	8 millions de tonnes	Nouvelles installations favorisant la mise en exploitation de nouveaux sites miniers
	Inexistants avant la mise en service du NOIP	0	Capacité des silos à grain	20 000 tonnes	2 silos à grain d'une capacité de 10 000 tonnes
		0	Capacité des cuves de stockage d'huile de palme	10 500 tonnes	7 citernes d'une capacité totale de 10 500 t pour le stockage de l'huile de palme brute
		536	Mouvements de navires	588	En hausse de 10% par rapport à 2010
	Principale marchandise traitée : manganèse. COMILOG en situation de monopole	4,9 millions de tonnes	Volume de marchandises traitées	7,7 millions de tonnes	Augmentation globale du volume de marchandises traitées tiré par la hausse des exportations de manganèse (accroissement de la production de COMILOG et la mise en exploitation des mines de NGM et CICMHZ)
		3,4 millions de tonnes	Volume de manganèse traité	5,2 millions de tonnes	
2,6 millions de tonnes		Autres marchandises	2,4 millions de tonnes		
	153 657 EVP	Trafic de conteneurs	145 000 EVP		
Acteur	GPM sur le port commercial et COMILOG sur le port minéralier. Monopole.	GPM et COMILOG	Acteurs	GPM, COMILOG, GSEZ Cargo Port, GSEZ Mineral Port	Mise en concurrence du secteur : -GPM et GSEZ Cargo Port sur le Port commercial -COMILOG et GSEZ Mineral Port sur le Port minéralier

Tableau 13 Synthèse des impacts sur l'activité portuaire à Owendo

1.1.2.4 Mines

Souvent qualifié de scandale géologique en raison de l'extraordinaire richesse de son sous-sol, le Gabon dispose d'un important potentiel minier ([annexe 1](#)). Cependant, en 2017 le secteur minier gabonais n'a contribué qu'à hauteur de 4% dans la formation du

PIB national. L'ambition affichée par le gouvernement est de porter cette contribution à 10% au cours de la prochaine décennie.

Le domaine minier de l'État s'étend sur 60 000 km² dont seulement 3,7% sont actuellement en exploitation²⁵. Le taux de prospection géochimique demeure inférieur à 40%²⁶. En 2017, seulement deux minerais faisaient l'objet d'une exploitation industrielle au Gabon : le minerai de manganèse et l'or. Plusieurs sites miniers identifiés à travers le territoire à l'instar du fer (à Belinga ou Milingui), du marbre (dans la Nyanga), du diamant, du Niobium, du phosphate, des terres rares, etc. dont les études ont démontré qu'ils étaient économiquement viables, demeurent inexploités en raison principalement de problèmes logistiques qui compliquent l'évacuation des minerais. En effet, les mines gabonaises sont souvent situées en région forestière difficile d'accès et loin des zones côtières d'où les minerais peuvent être exportés.

Débloquer le potentiel minier du Gabon et accentuer la contribution du secteur dans le PIB revient donc à résoudre deux problèmes majeurs :

- L'accès aux ressources minières par des voies de communication modernes (connexion au réseau routier, au chemin de fer, à des voies navigables, etc.) ;
- Disposer de ports minéraliers dimensionnés pour traiter d'importantes quantités de minerais sans être engorgés.

En aout 2016, GSEZ a inauguré GSEZ Mineral Port, un nouveau port minéralier, le deuxième du pays après celui de la COMILOG inauguré en 1988 et réservé à l'usage exclusif de cette compagnie qui exploite le manganèse de Moanda (sud-est) depuis 1962. **La capacité théorique de GSEZ Mineral Port lors de sa mise en service était de 4 millions de tonnes par an, la même que celle du port minéralier d'Owendo opéré par COMILOG. Pour ce nouveau port pour lequel Olam et l'État gabonais sont en partenariat, GSEZ a investi 134 millions d'euros (environ 88 milliards FCFA). L'investissement a été intégralement financé par des emprunts auprès de deux banques de l'espace CEMAC : la Banque de Développement des États d'Afrique Centrale à hauteur de 70% et BGFI Bank Gabon à hauteur de 30%.**

La mise en service de GSEZ Mineral Port a permis au Gabon de disposer d'une plateforme d'exportation dédiée aux compagnies minières autres que COMILOG. GSEZ Mineral Port règle un problème structurel consubstantiel au développement de l'activité minière dans le pays qui était l'absence d'un port minéralier ouvert et compétitif.

Cette infrastructure a également permis le développement de deux autres mines de manganèse à Franceville (sud-est) et à Ndjolé (centre) dont la quasi-totalité de la production en 2017 (environ 800 000 tonnes métriques) a transité par GSEZ Mineral Port.

Ainsi, en 7 mois d'activité au cours de l'année 2017, GSEZ Mineral Port a accueilli 25 navires (contre 80 pour le port minéralier d'Owendo de COMILOG) venus assurer le transport du minerai de manganèse des compagnies NGM et CIMHZ vers leurs clients internationaux. Pour chaque navire à l'export accueilli, GSEZ Mineral Port a effectué un chargement moyen de 32 000 tonnes (contre 50 000

²⁵ Source : Ministère des Mines

²⁶ 60% du territoire national n'a pas fait l'objet de prospection

tonnes pour le port minéralier concurrent). En 2017, GSEZ Mineral Port n'a utilisé que 20% de ses capacités portuaires à l'exportation de manganèse, ce qui donne un aperçu de sa marge de progression.

L'activité des ports minéraliers en 2017 relative au transit du manganèse	GSEZ Mineral Port	COMILOG Port Minéralier d'Owendo
Capacité annuelle du port minéralier (en millions TM/an)	4	4
Nombre de mois d'activité	7	12
Nombre de navires en exportations	25	80
Tonnage moyen des navires de transport de minerais (en tonnes)	32 000	50 000
Volume de manganèse exporté (en millions TM/an)	0,8	4
Taux d'utilisation des capacités portuaires	20%	100%
Nombre de clients	2	1

Tableau 14 Tableau comparatif de l'activité de GSEZ Mineral Port et du port minéralier de COMILOG en 2017

À l'importation, 10 navires assurant pour l'essentiel la livraison de Cement clinker à la société CIMAF, principal cimentier du pays, ont transité au GSEZ Mineral Port en 2017. Au total, 35 navires et 1,7 million de tonnes métriques de marchandises ont transité par GSEZ Mineral Port en 2017. Le port minéralier génère 166 emplois directs et environ 2 000 emplois indirects.

GSEZ Mineral Port - Chiffres clés 2017	
Nombre de mois d'activité	7
Nombre de navires internationaux accueillis	35
<i>Navires en exportations</i>	25
<i>Navires en importations</i>	10
Volume de marchandise en transit (en millions TM/an)	1,73
Nombre d'entreprises présentes sur le site	5
Emplois directs	166
Emplois contractuels	60
Emplois indirects	2 000

Tableau 15 Chiffres clés de GSEZ Mineral Port en 2017

L'impact de GSEZ Mineral Port sur la production minière nationale a été perceptible dès sa première année d'activité. En effet, la mise en service du nouveau port minéralier sur une superficie de 45 hectares (25 hectares pour le terminal minéralier et 20 hectares pour le terminal polyvalent réservé aux agrégats) a contribué à l'augmentation de la production nationale de manganèse. Celle-ci a atteint le niveau record de 5 millions de tonnes en 2017 contre 3,6 millions de tonnes en 2016 (en hausse de 39%), un niveau de production jamais atteint auparavant.

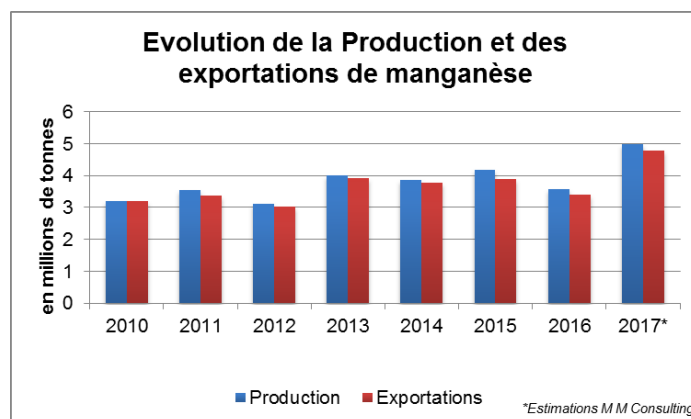


Figure 15 Évolution de la production et des exportations de manganèse

Bien que toujours en phase de démarrage, **GSEZ Mineral Port a assuré le transit de 20% des volumes de manganèse exportés en 2017 (+41% par rapport à l'année précédente)**. La disponibilité de deux infrastructures portuaires (le port minéralier d'Owendo et GSEZ Mineral Port), l'accroissement des capacités de stockage, l'augmentation de la production de COMILOG, CIMHZ et NGM ainsi que la bonne tenue des cours de manganèse ont permis au secteur minier gabonais de franchir le seuil de 4% dans la formation du PIB en 2017.

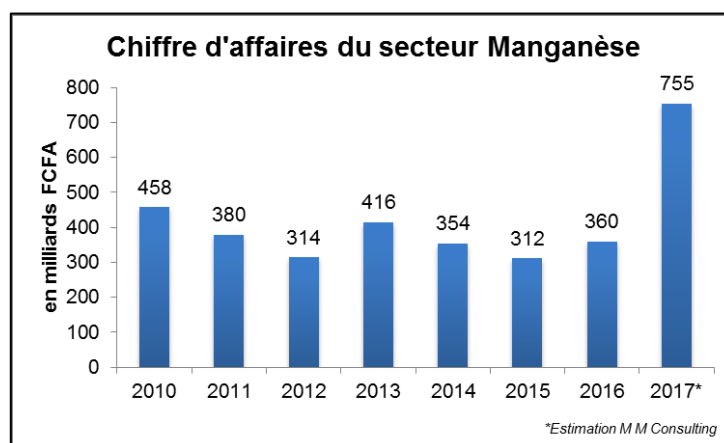


Figure 16 Évolution du chiffre d'affaires du secteur manganèse entre 2010 et 2017

Outre les avantages structurels liés à la mise en service du nouveau port minéralier, le secteur du manganèse a profité de la conjoncture favorable sur les marchés internationaux. En 2017, le prix moyen de l'unité de tonne métrique de manganèse était deux fois supérieur à celui pratiqué au cours de l'année 2016 en raison de la forte augmentation de la demande chinoise. Cette envolée des cours, couplée à une hausse historique de la production nationale de manganèse, a permis au secteur de réaliser un chiffre d'affaires de 755 milliards FCFA, l'un des meilleurs de son histoire, en hausse de 110% par rapport à l'exercice précédent.

L'impact de GSEZ Mineral Port sur le secteur minier gabonais pourrait s'intensifier si les objectifs de production de manganèse fixés pour la période 2018 – 2020 étaient atteints par les trois compagnies en activité dans le secteur :

- COMILOG : 5 millions de tonnes en 2020²⁷ ;
- NGM : 1,7 million de tonnes en 2019²⁸ ;
- CICMHZ : 1,5 million de tonnes en 2020²⁹.

Dans cette hypothèse et à prix constants, **la contribution du secteur minier dans la formation du PIB du Gabon pourrait doubler et atteindre 8% en 2020 pour une production nationale annuelle supérieure à 8 millions de tonnes de manganèse. Le Gabon se positionnerait comme le principal pays producteur de manganèse de la planète et GSEZ Mineral Port assurerait le transit portuaire de 40% du manganèse exporté (environ 3 millions de tonnes métriques) contre 20% en 2017.**

En 2018, GSEZ Mineral Port anticipe un volume de marchandises en transit (import-export) de 4 millions de tonnes métriques. La construction en cours de deux plateformes de stockage de manganèse et les perspectives d'extension du port permettront sans doute de densifier la production minière gabonaise en général et la production de manganèse en particulier.

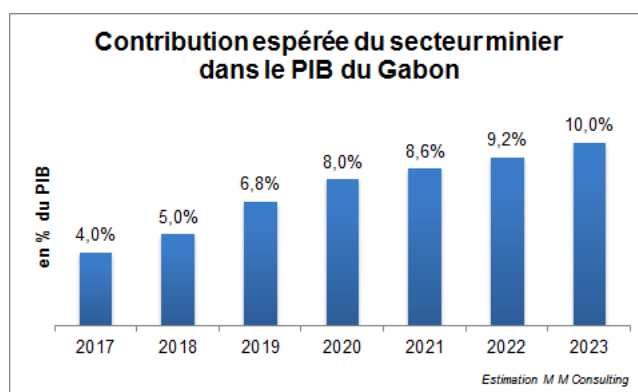


Figure 17 Contribution espérée du secteur minier dans le PIB du Gabon

L'objectif décennal de GSEZ Mineral Port est d'assurer le transit de 10 millions de tonnes métriques de marchandises par an. Cet objectif est en phase avec l'ambition nationale de porter la contribution du secteur minier dans la formation du PIB à 10% d'ici à 2025. Cependant, la réalisation de ces objectifs reste conditionnée à l'attrait de nouveaux investisseurs dans le secteur, l'accroissement de la production des mines existantes, la mise en exploitation de nouveaux sites miniers à travers le pays et leur connexion aux terminaux minéraliers par des voies de communication praticables et dimensionnées pour supporter leur activité. Cela nécessite d'importants investissements en infrastructures (essentiellement publics compte tenu de leur nature) et un accroissement du volume d'IDE dans le secteur pour mettre en exploitation des sites miniers jusque-là inexploités. Dans cette perspective, l'existence d'un nouveau port minéralier moderne sera un important atout pour le Gabon dans sa recherche d'investisseurs internationaux et à plus long terme dans sa quête de diversification économique.

²⁷ Source : projections de la Compagnie minière de l'Ogooué

²⁸ Source : projections Nouvelle Gabon Mining

²⁹ Source : projections de la Compagnie Industrielle et Commerciale des Mines de Huazhou

Impacts sur la filière manganèse					
Zone d'impact	2010		Data	2017	
Positionnement mondial et régional du Gabon	12% de la production mondiale	3e	Rang mondial	2e	25% de la production mondiale
	40% de la production africaine	2e	Rang africain	2e	45% de la production africaine
	100% de la production exportée	100%	Exportations	100%	100% de la production exportée, dont 5% après transformation locale
Poids économique et social dans le pays	Contribution au PIB : 241 milliards	3,7% du PIB national	PIB filière Manganèse	6% du PIB national	
	Contribution au PIB : 241 milliards	3,7% du PIB national	PIB activités minières	ND	
	Industrie minière négligeable	0%	PIB industrie minière	ND	
		3,2 millions de tonnes	Production	5 millions de tonnes	+56% de hausse de production du minerai brut
		3,2 millions de tonnes	Exportations	5 millions de tonnes	+56% de hausse des exportations
	1 port minéralier d'une capacité de 3 millions de tonnes/an dédié à l'exportation du minerai de COMILOG	1 port minéralier	Infrastructures dédiées à l'exportation	2 ports minéraliers	Nouveau port minéralier d'Olam d'une capacité de 3 millions de tonnes/an en 2017 et 5 millions de tonnes/an en 2020
		1 484	Emplois directs	1 929	+30% d'emplois directs supplémentaires dans le secteur
Impacts financiers		458 milliards FCFA	Chiffre d'affaires	686 milliards FCFA	Chiffre d'affaires du secteur en hausse de 50%
		33 milliards FCFA	Volume des investissements	ND	
		19,3 milliards FCFA	Masse salariale	50 milliards FCFA	En hausse de 159% par rapport à 2010.
		ND	Contribution fiscale	ND	
Acteur	Acteur unique	COMILOG	Acteurs	COMILOG, NGM, CICMHZ	Concurrence dans le secteur
Business models	Extraction brute du minerai destiné à l'export		Business model	Extraction brute du minerai destiné à l'export et transformation locale de 5% de la production en silicomanganèse et en manganèse métal avant exportation	

Tableau 16 Synthèse des impacts sur la filière manganèse

1.2 Impacts sur l'investissement au Gabon

1.2.1 Situation des investissements directs étrangers au Gabon

La situation des IDE au Gabon est contrastée. Entre 2010 et 2016, le flux cumulé des IDE entrants au Gabon, tous secteurs confondus, s'est élevé à 5,1 milliards USD avec un pic en 2014 où le flux d'IDE entrant a atteint 1,01 milliard USD du fait de la conjonction des investissements réalisés dans le secteur primaire. En moyenne annuelle sur cette période, le Gabon a engrangé 733 millions USD d'IDE entrants. L'impact de ces investissements étrangers dans la formation brute de capital fixe (FBCF)³⁰ a été relativement stable. En effet, le flux d'IDE entrants en pourcentage de la FBCF a oscillé entre 12,5% et 16,6% pour une moyenne annuelle sur la période de 14,2%.

Le flux d'IDE entrant au Gabon a connu une forte baisse avec le recul des cours mondiaux du pétrole, première ressource d'exportation du Gabon dont le secteur capte une part importante des IDE. La baisse des cours a entraîné une baisse des investissements dans le secteur. Plusieurs majors pétrolières, surprises par la baisse des cours, ont profité de la conjoncture pour réduire leurs coûts, restreindre leurs investissements et recentrer leur activité sur certains pays. De grandes compagnies pétrolières comme l'anglo-néerlandais Shell et le français Total qui opèrent au Gabon depuis des décennies ont cédé tout ou partie de leurs actifs pétroliers dans le pays.

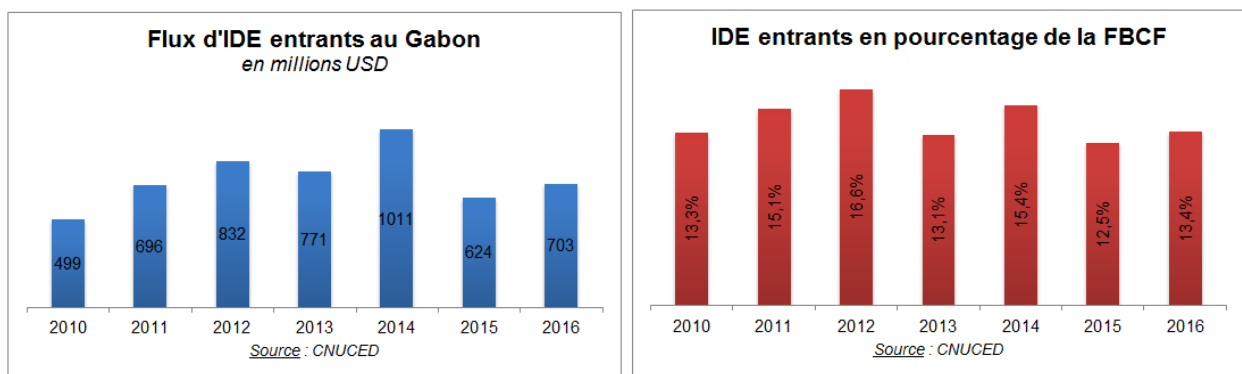


Figure 18 Flux d'IDE entrants au Gabon entre 2010 et 2016

Cependant, le volume d'IDE entrant entre 2010 et 2016 a eu des répercussions positives sur le stock d'IDE³¹ au Gabon. En effet, au cours de cette période, le stock d'IDE s'est accru de 164% passant de 2,8 milliards USD à 7,4 milliards USD. Le flux cumulé d'IDE entrant sur la période (5,1 milliards USD) représentait 69% de l'ensemble du stock d'IDE en 2016. Entre 2014 et 2016, le stock d'IDE s'est raffermi en franchissant le seuil symbolique d'un tiers du PIB national en 2014. Fin 2016, le stock d'IDE représentait 52,3% de la richesse nationale.

³⁰ La formation brute de capital fixe (FBCF) est un indicateur mesurant la somme des investissements, essentiellement matériels, réalisés pendant une année dans un pays ou une région (*Définition Banque mondiale*).

³¹ Le stock d'IDE représente le cumul des IDE enregistrés année après année. Il s'agit de l'encours net des IDE

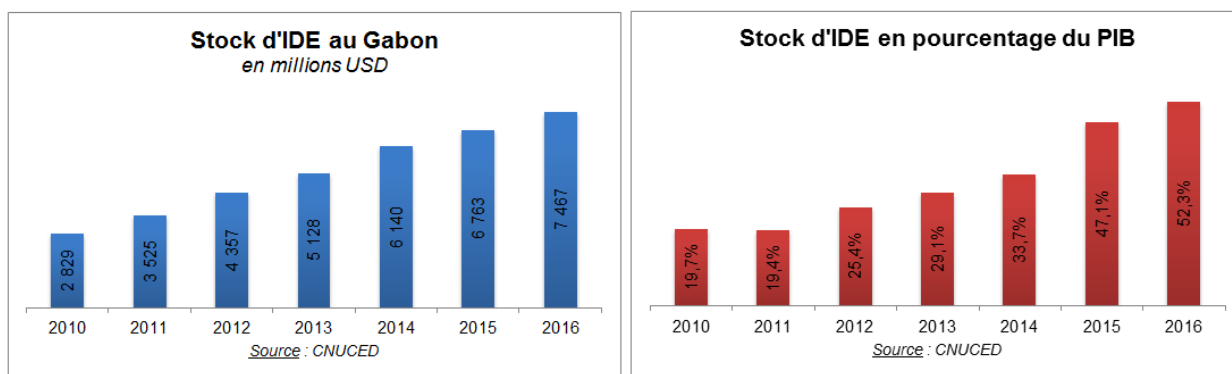


Figure 19 Évolution du stock d'IDE au Gabon entre 2010 et 2016

Malgré la hausse du stock d'IDE et d'un flux annuel d'IDE entrant compris entre 0,5 et 1 milliard USD, le nombre de projets greenfields³² financés par IDE au Gabon reste relativement faible. **Entre 2010 et 2016, seulement 28 projets greenfields ont été financés au Gabon par des IDE contre 62 au Cameroun, 66 au Sénégal, 127 en Côte d'Ivoire, 295 au Ghana et 437 au Kenya³³.**

Ainsi, seulement 4 filiales de sociétés étrangères dont la création est directement financée par IDE sont ouvertes ex nihilo chaque année au Gabon, en décalage avec les besoins du pays qui s'est fixé comme objectif d'accueillir toujours plus d'IDE entrant pour accélérer son rythme de croissance. Ce décalage s'explique en partie par l'environnement global des affaires dans le pays qui est une variable majeure au moment de la prise d'une décision d'investissement.

Nombre de projets greenfields financés par IDE annoncés entre 2005-2016				
Année	Annoncés par les sources	Valeur des investissements (en millions USD)	Annoncés par le pays de destination	Valeur des investissements (en millions USD)
2005	-	-	4	2 148
2006	-	-	2	427
2007	-	-	3	337
2008	-	-	5	2 880
2009	-	-	4	709
2010	-	-	6	2 493
2011	2	22	3	225
2012	-	-	6	259
2013	-	-	5	48
2014	1	11	5	195
2015	1	11	1	17
2016	1	11	2	ND

Tableau 17 Investissements greenfields au Gabon entre 2005 et 2016

³² Un projet greenfield correspond à la création par une maison-mère d'une filiale ex nihilo. Dans le cas décrit ici, il s'agit de création de filiales ex nihilo de compagnies étrangères financées par des IDE entrants.

³³ World Investment report 2017 – Investment and digital economy, UNCTAD 2017

L'environnement des affaires au Gabon est encore perfectible. Globalement, le Gabon reste mal classé dans les classements mondiaux de référence qui mesurent la qualité de l'environnement des affaires. Le Gabon occupe la 167^e place sur 190 pays au classement Doing Business 2018 de la Banque mondiale. Même si le pays est mieux classé que ses voisins de la sous-région de la CEMAC, son indicateur DTF (ou Distance de la frontière) qui mesure l'écart entre l'environnement des affaires au Gabon et l'environnement des affaires de référence est de 46,19 sur 100³⁴.

Quant à l'attrait des investissements, le Gabon s'est classé à la 29^e place sur 50 à l'Africa Investment Index 2018³⁵. Comme frein à l'afflux des investissements, on note la faible croissance économique, la qualité de l'environnement des affaires (notamment la position du Gabon au Doing Business) ou la taille de l'économie nationale (voir en [annexe Africa Investment Index 2018](#)).

1.2.2 Contribution du groupe Olam dans les investissements directs étrangers au Gabon

1.2.2.1 Contribution directe

Entre 2010 et 2016, le Gabon a accueilli 5,1 milliards USD d'IDE (environ 2 550 milliards FCFA). La multiplicité et l'hétérogénéité des projets conduits par le groupe Olam et GSEZ au Gabon ainsi que l'absence de données exhaustives sur l'ensemble des sources de financement et leur origine géographique n'ont pas permis d'isoler la contribution directe d'Olam dans le flux d'IDE entrants au Gabon. En effet, tous les investissements réalisés par une entreprise étrangère dans un pays ne sont pas des IDE. Ainsi, les investissements réalisés à partir de prêts accordés par des banques locales ou de l'espace économique régional de la CEMAC ne sont pas considérés comme des IDE puisque les sources de financements sont locales.

Nous analyserons donc les investissements d'Olam et de GSEZ sous la forme d'investissements bruts sans distinguer la part globale qui intègre les IDE de celle qui proviendrait de bailleurs locaux ou régionaux.

Depuis 2010, Olam et GSEZ ont investi 1 320 milliards FCFA au Gabon dans 7 principaux projets impactant 7 provinces du pays. 39% des investissements réalisés par Olam au Gabon concernent des projets agricoles. Olam Palm Gabon concentre 28% des investissements d'Olam dans le pays tandis que la construction des deux infrastructures portuaires à Owendo a représenté 30% des investissements d'Olam dans le pays sur la période 2010-2017.

Les 307 milliards FCFA investis par Olam pour mettre en œuvre la ZES de Nkok représentaient à fin 2017 environ 23% des investissements réalisés par Olam au Gabon au cours de 8 dernières années. Cependant, les investissements au sein de la ZES de Nkok ont eu un caractère structurant, car ils ont permis d'attirer un flux nouveau d'IDE provenant notamment de pays asiatiques dont les entreprises se sont installées dans la ZES.

³⁴ Doing Business 2018

³⁵ Classement annuel publié par Quantum Global Group

Investissements d'Olam et de GSEZ au Gabon depuis 2010		
Projets	Investissement (en milliards FCFA)	Poids dans les investissements d'Olam
Olam Palm Gabon	370	28%
ZES de Nkok	307	23%
GSEZ Bulk Terminal	248	19%
GSEZ Multi-purpose Terminal	150	11%
Olam Rubber Gabon	116	9%
SOTRADER - Graine	23	2%
GSEZ Infra	50	4%
Autres	57	4%
Total	1 320	100%

Tableau 18 Investissements d'Olam et de GSEZ au Gabon depuis 2010

En valeur absolue, les 1 320 milliards FCFA investis au Gabon par Olam, GSEZ et leurs filiales entre 2010 et 2017 constituent une part importante des investissements privés productifs réalisés dans le pays. Ils ont notamment permis la hausse du volume d'investissements non pétroliers.

Concernant Olam, les informations recueillies auprès de la Direction de l'entreprise dans le cadre de cette étude font état d'un financement des projets porté essentiellement par les actionnaires et en particulier par Olam International.

Quant à GSEZ et ses filiales, les investissements sont financés de façon hybride avec des fonds provenant à la fois des actionnaires et de ressources d'emprunts. **Le total des emprunts souscrits par le groupe GSEZ à la fin du 1^{er} trimestre 2018 s'élevait à 219 milliards FCFA dont 53 milliards FCFA ont déjà fait l'objet de remboursement. Le solde à payer sur la dette du groupe s'élevait à 166 milliards FCFA.**

Situation de l'endettement de GSEZ à fin mars 2018 (en millions FCFA)											
Prêteur	Maturité	GSEZ NKOK		GSEZ Ports		GSEZ MT		INFRA GEP		TOTAL	
		Emprunt	Solde à payer	Emprunt	Solde à payer	Emprunt	Solde à payer	Emprunt	Solde à payer	Emprunt	Solde à payer
BGFIBank Gabon	5 Years	-	-	14 075	6 282	1 212	291	-	-	15 287	6 573
BGFIBank Gabon	7 Years	-	-	-	-	16 419	11 725	4 154	4 154	20 573	15 878
BGFIBank Gabon	5 Years	-	-	-	-	1 534	1 534	-	-	1 534	1 534
Afriland First Bank	5 Years	-	-	11 125	338	-	-	4 119	4 119	15 244	7 499
UGB	5 Years	20 555	20 555	13 907	4 681	-	-	-	-	34 461	25 236
Banque Atlantique	5 Years	-	-	9 271	61	-	-	3 572	3 561	12 843	9 661
Afrexim	5 Years	41 264	41 264	27 629	9 751	-	-	16 203	16 203	85 096	67 218
BDEAC	10 Years	-	-	-	-	31 632	31 237	-	-	31 632	31 237
SMT GROUP	4 Years	-	-	-	-	2 215	1 512	-	-	2 215	1 512
TOTAL LOAN		61 819	61 819	76 007	21 113	53 012	46 299	28 048	28 037	218 885	166 348

Tableau 19 Situation de l'endettement de GSEZ en 2018

Globalement, les dettes de GSEZ proviennent à 39% de banques internationales hors CEMAC (85 milliards FCFA), à 33% de banques gabonaises (72 milliards FCFA), à 27% de banques de l'espace CEMAC hors Gabon (60 milliards FCFA) et à 1% d'autres bailleurs (2 milliards FCFA).

Origine des dettes de GSEZ à fin mars 2018			
Bailleur	Montant (en millions FCFA)	%	Statut
Afrexim Bank	85 096	39%	Banque internationale
BGFIBank Gabon	37 394	17%	Banque locale (gabonaise)
UGB	34 461	16%	Banque locale (gabonaise)
BDEAC	31 632	14%	Banque de l'espace régional (CEMAC)
Afriland First Bank	15 244	7%	Banque de l'espace régional (CEMAC)
Banque Atlantique	12 843	6%	Banque de l'espace régional (CEMAC)
SMT GROUP	2 215	1%	Autres

Tableau 20 Origine de la dette de GSEZ à fin mars 2018

1.2.2.2 Contribution indirecte

En investissant dans la réalisation de la ZES de Nkok, GSEZ a favorisé l'investissement d'entreprises, majoritairement étrangères, qui s'y sont installées. Les investissements réalisés par les entreprises au sein de la ZES de Nkok constituent une contribution indirecte de GSEZ aux IDE.

La mise en place de la ZES de Nkok dans sa première phase a nécessité de la part de GSEZ un investissement de 307 milliards FCFA. À travers cet investissement, GSEZ souhaitait attirer à terme 1,5 milliard USD d'investissements étrangers dans la zone et favoriser la création de 7 000 emplois.

À fin 2017, 91 entreprises avaient acquis des parcelles au sein de la ZES de Nkok, 55 d'entre elles étaient en production dont une quarantaine dans la filière bois. **Les industries du bois de la ZES de Nkok sont spécialisées principalement dans le sciage et le placage. La Banque mondiale estime que l'investissement moyen nécessaire à la mise en place de ce type d'unités de transformation est compris entre 2 et 3,5 millions d'euros³⁶.** Ce niveau d'investissement correspond également à celui communiqué par les industriels en activité dans le ZES de Nkok interrogés dans le cadre de cette étude.

Ainsi, les unités de transformation du bois créées au sein de la ZES de Nkok ont généré entre 80 et 140 millions d'euros d'investissement. L'installation des autres industries (hors industries du bois) a quant à elle généré entre 50 et 60 millions d'euros d'investissement.

Au sein de la ZES de Nkok, GSEZ a attiré entre 130 et 200 millions d'euros d'investissements (entre 85 et 132 milliards FCFA) provenant à plus de 90% d'industriels étrangers.

³⁶ Impact of the 2010 log export ban on forests, the timber industry and the Gabonese economy, World Bank, 2016

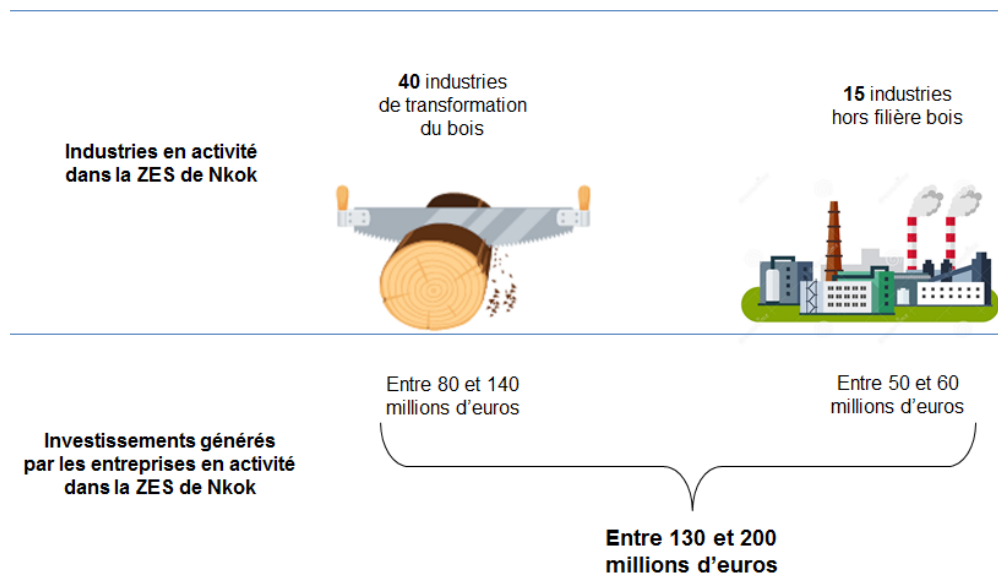


Figure 20 Contribution indirecte de GSEZ dans les investissements

1.3 Impacts sur les finances publiques et contribution fiscale

Pour la mise en œuvre de ses projets au Gabon, Olam a bénéficié d'incitations fiscales et d'avantages divers de la part de l'État gabonais avec lequel il est en joint-venture dans plusieurs projets. 2 types d'exonérations ont été mises en place :

- Des exonérations au bénéfice des projets d'Olam ;
- Des exonérations au bénéfice des sociétés installées dans la ZES de Nkok érigées par Olam.

En synthèse, Olam et les compagnies en activité dans la ZES de Nkok sont exonérés du paiement des droits de douane, de l'impôt sur les sociétés pendant 10 ans (10% d'IS à partir de la 11^e année), de la TVA pendant une période de 25 ans et de l'impôt sur la propriété foncière. Les autorités gabonaises expliquent le recours à ces exonérations généreuses par la volonté d'encourager des opérateurs privés étrangers à investir dans le pays, dans un contexte où les pays de l'espace régional CEMAC se font concurrence pour attirer les IDE. Les entretiens effectués dans le cadre de cette étude avec des responsables de l'administration ont permis d'éclairer **la stratégie des autorités gabonaises qui postule que, si des incitations fiscales ne leur avaient pas été proposées, Olam et les entreprises en activité dans la ZES de Nkok n'auraient pas développé leurs projets dans le pays. Il convient cependant de nuancer ce point de vue. En effet, les dirigeants d'entreprises de transformation du bois en activité dans le ZES de Nkok interrogés sur les raisons qui ont motivé l'installation de leurs usines au Gabon ont donné 4 raisons par ordre d'importance :**

- **La disponibilité de la matière première à moindre coût ;**
- **La stabilité sociopolitique du pays au regard des autres pays de la sous-région ;**
- **La liberté d'importation de la main d'œuvre et de rapatriement des profits ;**
- **Les exonérations fiscales.**

Même si le bénéfice des exonérations fiscales figure parmi les raisons qui ont motivé l'installation d'entreprises industrielles au Gabon, il n'arrive qu'en 4^e position dans les réponses des dirigeants d'entreprises exonérées à Nkok. En dépit de cela, le gouvernement gabonais pense pouvoir rentabiliser le manque à gagner créé par ces exonérations pour les finances publiques à long terme notamment via les créations d'emplois réalisés par Olam et GSEZ, les gains de croissance générés par leur activité, l'arrivée de nouveaux investisseurs attirés par le rayonnement d'Olam au Gabon, les transferts de compétences et de technologies opérés dans le cadre l'activité des différentes entreprises.

Incitations fiscales au bénéfice des projets d'Olam		
Impôts et taxes	Projets Olam	Investisseurs ZES de Nkok
Impôts et taxes à l'import	0%	0%
Impôts et taxes à l'export	0%	0%
Impôts sur les sociétés	0% pendant 10 ans puis 10%	0% pendant 10 ans puis 10% pendant 5 ans
Taxe sur la valeur ajoutée	0%	0% pendant 25 ans
Impôts sur les dividendes	-	0%
Impôts fonciers	-	0%
Impôts sur le revenu	-	0%
Taxe sur les gains en capital	-	0%

Tableau 21 Facilités fiscales accordées à OLAM, GSEZ et les compagnies en activité dans la ZES de Nkok

En dépit des exonérations dont elles bénéficient, les sociétés du groupe Olam et GSEZ n'ont pas une contribution nulle. En effet, pour chaque projet en cours, ces sociétés paient directement ou indirectement certains impôts notamment l'IRPP prélevé sur les salaires de leurs employés et reversé à la DGFP (l'administration fiscale) ainsi que d'autres impôts sur les biens et services.

Ainsi entre 2012 et 2017, Olam et GSEZ ont payé 8,54 milliards FCFA³⁷ à la DGFP soit 1,42 milliard FCFA par an en moyenne. Malgré son poids de plus en plus important dans l'économie nationale, la contribution fiscale annuelle du groupe Olam dans les recettes publiques représente donc moins de 0,08%³⁸ de la collecte totale.

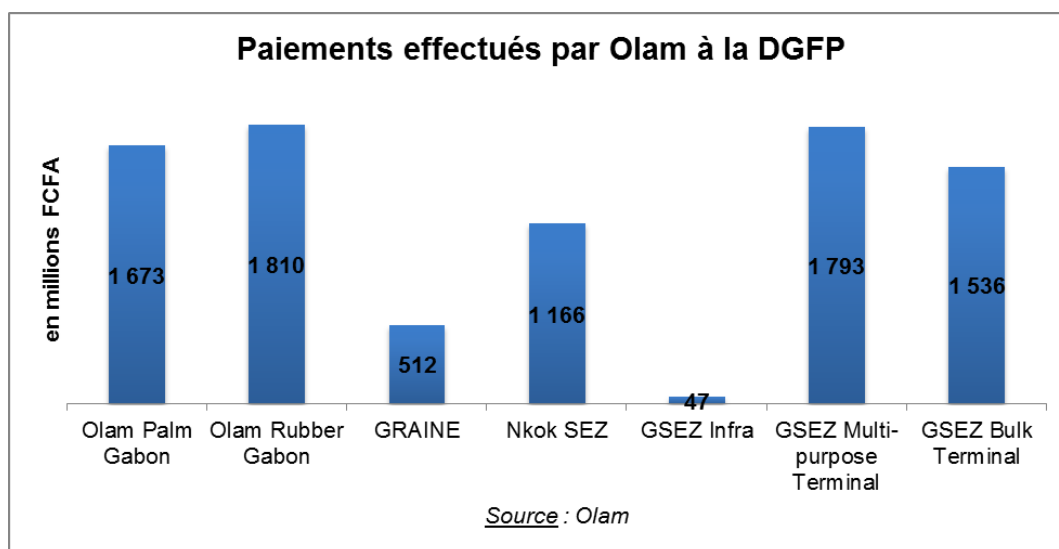


Figure 21 Paiements effectués par Olam à l'administration fiscale

Si l'impact d'Olam et de GSEZ sur le processus de diversification de l'économie en cours au Gabon est significatif, leur impact sur la diversification des revenus de l'Etat est encore négligeable.

³⁷ Données fournies par Olam non rapprochées de celle de la DGFP qui ne publie pas les données fiscales détaillées et individualisées des contribuables personnes morales

³⁸ Année fiscale de référence : 2015. Les recettes publiques en 2015 se sont élevées à 1 797,3 milliards FCFA (source : Tableau des opérations financières de l'Etat pour l'exercice budgétaire 2015)

1.4 Impacts sur les exportations et la balance commerciale

Les échanges commerciaux du Gabon se sont contractés entre 2010 et 2017 sous l'effet de la baisse des cours du pétrole, qui représente plus de la moitié des exportations en valeur. Au cours de cette période, la valeur des exportations est passée de 3 653 milliards FCFA à 2 495 milliards FCFA tandis que la valeur des importations est passée de 1 357 milliards FCFA à 1 188 milliards FCFA.

De manière générale, entre 2010 et 2017, le maintien des importations à un niveau relativement stable et le volume de production pétrolière du Gabon lui ont permis de conserver un solde de la balance commerciale positif. Cependant, la balance commerciale hors pétrole demeure structurellement déficitaire.

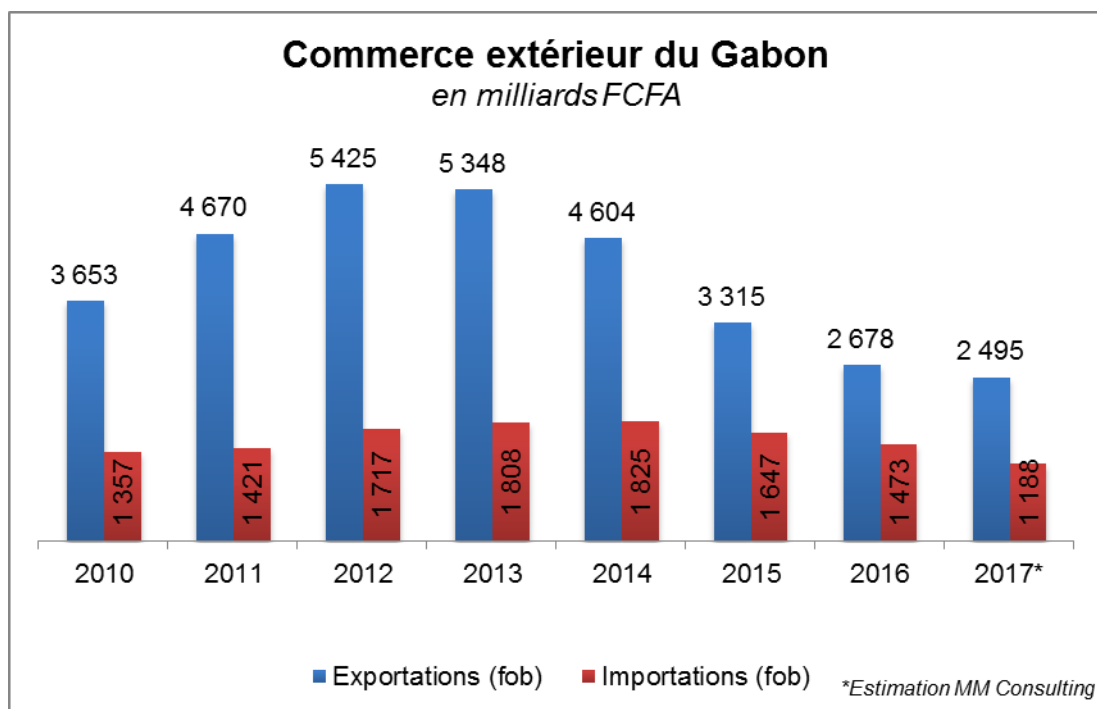


Figure 22 Valeur des importations et des exportations du Gabon du Gabon entre 2010 et 2017

L'impact d'Olam sur la valeur des exportations et la balance commerciale concerne principalement le bois transformé et exporté. En effet, les industries spécialisées dans la transformation du bois en activité dans la ZES de Nkok (une quarantaine à fin 2017) ont permis d'accroître la valeur des exportations du bois dans un contexte où la valeur des autres produits d'exportation déclinait. Ainsi, entre 2014 et 2016, la valeur des exportations du bois transformé est passée de 240 milliards FCFA à 335 milliards FCFA (+40%) alors que dans le même temps la valeur des exportations des produits pétroliers baissait de 49%, celle du manganèse de 34% et les autres exportations de 11%.

Évolution des exportations par produits entre 2014 et 2016 (en milliards FCFA)				
Produits d'exportations	2014	2015	2016	Variation 2014-2016
<i>Pétrole</i>	3 810	2 494	1 941	-49%
<i>Manganèse</i>	420	421	279	-34%
<i>Or</i>	8,6	9,3	12,4	44%
<i>Bois</i>	240	293	335	40%
<i>Autres</i>	125	99	111	-11%

Tableau 22 Évolution des exportations par produits entre 2014 et 2016
(Source : DGEPF)

L'accroissement de la capacité industrielle des usines de transformation du bois de la ZES de Nkok devrait avoir un effet positif sur la valeur des exportations du bois du Gabon. **À plein régime, les 40 unités de transformation du bois en activité à Nkok auront une capacité industrielle de 914 050 m³ de grumes/an contre 731 240 actuellement.**

Au 31 janvier 2018, le rythme d'exportation de conteneurs par la ZES de Nkok était d'environ 521 conteneurs³⁹ par mois. Les exportations de conteneurs de la ZES représentent environ 28% du total des exportations de conteneurs au niveau national et pourraient doubler dans les prochains mois avec l'accroissement de la production de bois transformés attendue dans la zone.

Au cours des prochaines années, avec l'intensification du volume des exportations d'huile de palme d'Olam Palm Gabon et de caoutchouc avec l'usine d'Olam Rubber attendue à Bitam, l'impact d'Olam sur les exportations pourrait être encore plus significatif.

Enfin, la mise en service de deux nouveaux ports par Olam joue déjà un rôle structurant sur les exportations et les importations puisqu'ils ont permis d'augmenter les capacités structurelles et logistiques de traitement de marchandise du pays.

³⁹ Document de présentation de l'Autorité administrative de la ZERP de Nkok du 31 janvier 2018

1.5 Impacts sur la diversification et la résilience de l'économie gabonaise

La diversification de l'économie est un enjeu majeur pour le Gabon qui tire encore une part importante de ses ressources publiques des revenus pétroliers. En 2015, le pétrole représentait environ 30 % du PIB, 76 % de la valeur des exportations et 39 % des recettes de l'État⁴⁰. La nécessité régulièrement affirmée de diversifier l'économie du Gabon et les politiques publiques mises en place pour parvenir à cet objectif n'ont pas connu de grands succès. Le pétrole reste prédominant dans l'économie du Gabon et les fluctuations des cours du baril sur les marchés internationaux ont une forte incidence sur l'état général de l'économie gabonaise.

Cependant, **même si le pétrole demeure structurant pour l'économie gabonaise, sa contribution dans la formation du PIB s'est érodée entre 2010 et 2016 sous l'effet conjugué de la baisse des cours mondiaux du pétrole et de l'accroissement des investissements privés dans d'autres secteurs de l'économie. La contribution en valeur du pétrole brut dans la formation du PIB a baissé de 1 733 milliards FCFA en passant de 3 299 milliards FCFA à 1 566 milliards FCFA entre 2010 et 2016. Entre ces 2 années, le cours moyen du baril sur les marchés internationaux a été divisé par 3.**

Dans ce contexte, la contribution du secteur primaire (qui inclut le pétrole) dans la formation du PIB a reculé de 27% entre 2010 et 2016 tandis que celles des secteurs secondaire et tertiaire se sont respectivement accrues de 15% et de 4%. Ainsi, la contribution en valeur du secteur secondaire hors services pétroliers s'élevait à 1 203 milliards FCFA en 2016 contre 700 milliards FCFA en 2010 (+500 milliards FCFA) tandis que la contribution en valeur du secteur tertiaire est passée de 1 551 milliards FCFA à 2 100 milliards (+549 milliards FCFA).

Évolution du PIB par secteur entre 2010 et 2016 (en milliards FCFA)					
Année	2010	2016	Contribution au PIB en 2010	Contribution au PIB en 2016	Variation
PIB nominal (prix du marché)	7 371	8 311			
PIB marchand	6 553	6 942	89%	84%	-5%
<i>Secteur primaire</i>	3 839	2 114	52%	25%	-27%
<i>Secteur secondaire</i>	700	2 053	9%	25%	15%
<i>Secteur tertiaire</i>	1 551	2 100	21%	25%	4%
Services non marchands	817	1 369	11%	16%	5%

Tableau 23 Évolution du PIB par secteur entre 2010 et 2016

(Source des données : DGEPF)

En investissant massivement depuis 2011 dans l'agriculture, les zones économiques spéciales et un port minéralier, le groupe Olam a contribué à l'accroissement de la valeur ajoutée créée par ces secteurs. Ces investissements présentent un intérêt particulier puisqu'ils permettent de développer le secteur hors pétrole autour duquel l'économie gabonaise devra, à terme, se structurer en raison de la baisse tendancielle de sa production pétrolière.

⁴⁰ Perspectives économiques en Afrique. BAD, OCDE, PNUD 2017

Les résultats macroéconomiques à ce stade sont encourageants :

- **Le PIB agricole est passé de 3,6% à 5% entre 2010 et 2017 ;**
- **Le PIB de la filière bois est passé de 2,8% à 3,7% entre 2010 et 2017 ;**
- **Le PIB du secteur minier est passé de 3,7 à 6% entre 2010 et 2017.**

Toutefois, il convient d'apprécier ces performances en tenant compte du contexte récessif du secteur pétrolier depuis 2014 qui contracte l'économie nationale et par effet mathématique amplifie la contribution d'autres secteurs de l'économie dans la formation du PIB en pourcentage. L'amorce de diversification constatée au niveau national est encore trop fragile et doit être confirmée dans les années à venir par le maintien d'un rythme d'investissements soutenu sur une période longue. Il serait en effet difficile de parler de diversification de l'économie nationale tant qu'à PIB constant, le pétrole représentera plus de 50% de la valeur des exportations et plus de 25% des recettes de l'État.

Dans sa stratégie de développement, Olam entend favoriser une hausse de la valeur des exportations dans au moins 3 secteurs et ainsi élargir son impact sur la diversification de l'économie nationale. Il s'agit de l'agro-industrie (palmier à huile et hévéa), l'industrie du bois et les mines. À ce jour, l'agro-industrie (impact direct) et la filière bois (impact indirect) sont les secteurs où l'impact d'Olam en termes de diversification est le plus notable.

En effet, par ses investissements, Olam a fortement développé les filières du palmier à huile et de l'hévéa dans le pays. Dans ces filières, des activités agro-industrielles existaient déjà. Cependant, leur envergure et leurs impacts sur l'économie étaient négligeables. **Avec les investissements d'Olam dans ses filières, le Gabon devrait se positionner au cours de la prochaine décennie parmi les leaders africains de la production d'huile de palme (en dépassant les 100 000 tonnes en production annuelle) et d'hévéa (plus de 50 000 tonnes de production). Le développement de ces cultures de rentes a déjà permis d'accroître le PIB agricole (+1,4% sur 7 ans) et le nombre d'emplois formels dans le secteur.** L'agriculture emploie désormais plus 20 000 personnes quand on cumule les chiffres communiqués par Olam Palm, Olam Rubber, SIAT Gabon, SOTRADER et le PRODIAG.

Quant à l'industrie du bois dont la contribution dans la formation du PIB s'est accrue de 1% depuis 2010, elle doit son développement à la mise en place de la ZES de Nkok qui a permis d'attirer une quarantaine d'investisseurs étrangers dans le secteur. Ces nouveaux investisseurs opèrent principalement dans le sciage et le placage de bois. Leur investissement est généralement compris entre 2 et 3,5 millions d'euros. L'équipement de ces nouvelles unités de transformation a souvent été jugé rustique et la valeur ajoutée de leurs productions industrielles trop faible. Cependant, ils sont un maillon important dans la création d'un tissu industriel au Gabon. La Banque mondiale résume cette situation ainsi : *« on peut déplorer ce faible niveau technologique et d'investissement pour ces nouvelles unités industrielles, mais pour autant, elles correspondent bien au profil de ces nouveaux investisseurs qui occupent souvent une place jusqu'à lors pas ou peu occupée au Gabon. Leur niveau de transformation peut être élevé, car ils ont le souci de valoriser le plus possible la grume,*

ils s'adaptent mieux aux qualités moindres de la ressource, et sont généralement plus aptes à accepter de nouvelles essences »⁴¹.

Il n'empêche que pour accroître significativement la contribution du secteur bois dans la création de la richesse nationale, il est nécessaire d'opérer une montée en gamme et d'aller jusqu'à la 3^e transformation⁴² qui offre plus de valeur ajoutée et d'augmenter le rendement matière des industriels. Un cluster d'ameublement où opère une dizaine d'entreprises a été aménagé au sein de la ZES de Nkok. Les autorités gabonaises et GSEZ espèrent ainsi créer plus de valeur dans la ZES en y réalisant plus de 3^e transformation du bois.

Les observations ci-dessus sont confirmées par la progression nette de la contribution en valeur des secteurs où le groupe Olam intervient (directement ou indirectement) dans la formation du PIB. Il s'agit de l'agriculture, l'agro-industrie et de la filière bois, mais aussi du secteur des transports souvent couplé à la communication dans les statistiques nationales.

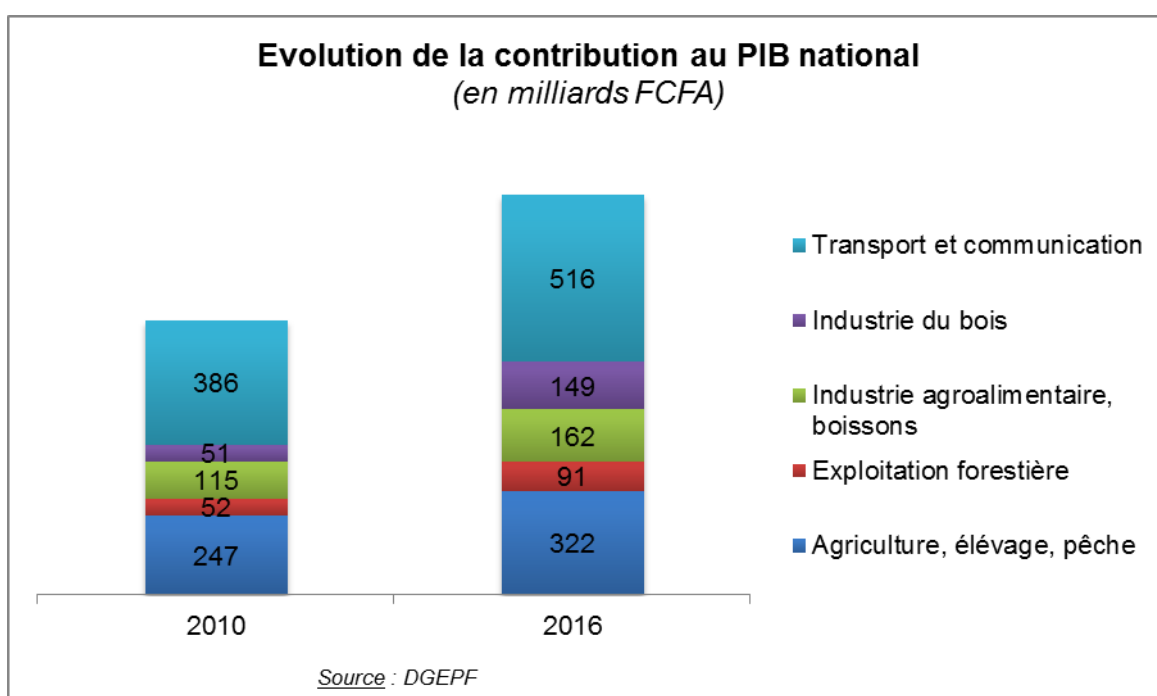


Figure 23 Contribution des secteurs d'activité où intervient Olam dans la formation du PIB

⁴¹ Impact of the 2010 log export ban on forests, the timber industry and the Gabonese economy, World Bank, 2016

⁴² Trois niveaux de transformation dans l'industrie du bois :

- 1^{er} niveau de transformation : sciage et déroulage ;
- 2^e niveau de transformation : moulures, profilés, parquet et contreplaqués ;
- 3^e niveau de transformation : menuiserie et ébénisterie.

Si les investissements d'Olam participent de la diversification de l'économie du Gabon, leur impact sur la diversification des revenus de l'État est négligeable à ce jour. Plusieurs raisons permettent de l'expliquer :

- **Les exonérations fiscales accordées à Olam ;**
- **Les principaux projets d'Olam ne sont pas bénéficiaires, car encore en phase de développement. Ils n'auraient donc pas été imposables au titre de l'impôt sur les sociétés ;**
- **Le parti pris des autorités de favoriser le développement des projets industriels et des créations d'emplois quitte à se priver momentanément de contributions fiscales.**

En synthèse, Olam et ses filiales figurent parmi les entreprises privées qui contribuent le plus au processus de diversification de l'économie du Gabon. Ce processus est encore timide. Le début de diversification de l'économie nationale observé accroît la résilience économique, mais n'est pas encore de nature à absorber le choc créé par une forte baisse des cours du pétrole sur les marchés internationaux.

1.6 Impacts sur le modèle économique gabonais (Accroissement des PPP)

La nécessité de diversifier l'économie gabonaise a conduit les autorités à faire évoluer le modèle économique gabonais jusque-là basé sur un système de rente pétrolière et minière. La stratégie annoncée a pour objectif d'attirer davantage les investissements privés, multiplier les investissements structurants à travers le pays et partager les coûts/risques/bénéfices de certains projets entre l'État et des investisseurs privés. Dans cette perspective, l'État gabonais s'est fixé comme objectif de multiplier les PPP.

Au sens de la législation gabonaise⁴³, les PPP sont des contrats ou des conventions par lesquels une autorité publique confie à une personne privée « *la conception, le financement, la réalisation, l'exploitation, la gestion, l'entretien ou la maintenance d'un projet ou d'un bien ; tout ou partie des ouvrages, équipements, biens immatériels ou toutes prestations de service public relevant du champ de compétence de l'autorité publique contractante concernée* ». Bien que cette définition de l'ordonnance de 2015 corresponde à des modèles de projets développés dans les années 90 par le gouvernement à l'instar du Transgabonais, c'est seulement dans les années 2000 que le développement des PPP a été mis au centre des stratégies nationales de développement, notamment dans le Document de Stratégie Pays (DSP) 2011-2015.

En effet, entre 1997 et 2017, l'État gabonais a conclu 21 PPP dans le domaine des infrastructures dont 17 conclus entre 2003 et 2017. L'ensemble de ces PPP a généré un investissement d'environ 5 milliards USD dans les télécoms, le ferroviaire, les infrastructures de production d'électricité, etc. **Sur les 21 PPP recensés dans le domaine des infrastructures sur une période de 20 ans, les 2 PPP conclus avec le groupe Olam dans le domaine des infrastructures (ZERP de Nkok et NOIP) représentent entre 3,1 et 3,3 milliards USD d'investissement soit plus de 60% des investissements en infrastructures réalisés dans le cadre de PPP au Gabon. La ZERP de Nkok a généré à elle seule 2,8 milliards USD d'investissement, ce qui représente environ 56% des investissements en infrastructures réalisés en PPP.**

La ZERP de Nkok a donc été érigée en modèle de PPP développés dans le pays en raison du niveau d'investissement qui y a été consenti, de l'implication des autorités publiques dans la simplification des procédures administratives dans cet espace et de son effet d'entraînement potentiel sur l'économie puisque sa vocation est de favoriser l'installation d'entreprises étrangères, accroître l'industrialisation de la filière bois et diversifier l'économie nationale.

Olam est le groupe étranger avec lequel l'État gabonais a conclu le plus de PPP au cours de la dernière décennie. En dehors du domaine des infrastructures, il est en PPP avec l'État dans 3 projets agricoles :

- Le développement de palmiers à huile via l'entreprise Olam Palm Gabon détenue à 70% par Olam International et à 30% pour l'État gabonais ;
- Le développement de plantations d'hévéa via la société Olam Rubber Gabon détenue à 80% par Olam international et à 20% par l'Etat gabonais ;
- Le développement de plantations mixtes (cultures vivrières et cultures de rente) via la SOTRADER détenue à 51% par l'Etat gabonais et à 49% par Olam.

⁴³ Ordonnance n°22/PR/2015 du 11 août 2015 relative aux Partenariats Public-Privé

L'exemple des PPP entre l'Etat Gabon et Olam (ou GSEZ) a conduit le gouvernement à encourager certaines administrations publiques à l'instar des ministères de la Promotion des investissements privés, du Commerce, de l'Économie, de l'ANPI, du FGIS et du BCPSGE à :

- Identifier des projets susceptibles d'être mis en œuvre dans le cadre de PPP ;
- Rechercher de nouveaux partenaires susceptibles d'accompagner l'État dans leur réalisation.

PPP conclus par l'État gabonais dans le domaine des infrastructures⁴⁴

Année de clôture financière	Nom du projet	Type d'investissement	Statut du projet	Secteur	Investissement (millions USD)	Sponsors du projet
1997	Société d'Énergie et d'Eau du Gabon (SEEG)	Brownfield	En détresse	Eau	294	Veolia Environnement (26% / France) Électricité de France (26% / France)
1999	Airtel Gabon	Greenfield	Actif	Télécom	310,5	Bharti Airtel Limited (80% / India)
1999	Moov Gabon (Etisalat)	Greenfield	Actif	Télécom	67,4	Etisalat (40% / UAE), Banque Atlantique (40% / Côte d'Ivoire)
1999	Concession du Transgabonais (1)	Brownfield	Annulé	Ferroviaire	46,7	Transurb (50% / Belgique) DEG (50% / Allemagne)
2003	Port Owendo et Port-Gentil	Brownfield	Actif	Portuaire	89,5	Portek International Limited (51% / Singapore)
2003	Contrat de gestion du Transgabonais	Contrat de gestion	Conclut	Ferroviaire	0	Eramet (France)
2004	Centrale d'électricité temporaire Aggreko 14 MW	Greenfield	Actif	Électricité	N-D	Aggreko Plc (100% / Royaume-Uni)
2005	Concession du Transgabonais (2)	Brownfield	Actif	Ferroviaire	91,8	Eramet (France)
2007	Centrale d'électricité Aggreko Bellevue et Owendo	Greenfield	Actif	Électricité	N-D	Aggreko Plc (100% / Royaume-Uni)
2007	Gabon Telecom	Cession	Actif	Télécom	93,4	Maroc Telecom (51% / Maroc)
2009	Azur Gabon	Greenfield	Actif	Télécom	50	Bintel (100% / UAE)
2011	CODER FE II SHPP	Greenfield	Actif	Électricité	234	CODER (Gabon)
2012	CODER Ngounie Imperatrice SHPP	Greenfield	Actif	Électricité	134	CODER (Gabon)
2016	Réhabilitation du Transgabonais	Brownfield	Actif	Ferroviaire	349,6	Formang Holdings BV (7%), Eramet (64%), Autres (30%)
2010	Zone Économique à Régime Privilégié (ZERP)	Greenfield	Actif	Autres	2 800	Olam International Ltd (60% / Singapore), GdG, (Gabon)
2010	Institut du Pétrole et du Gaz (IPG) de Port-Gentil	Greenfield	Actif	Éducation	11	Total Gabon, Addax Petroleum, ENI, Shell Gabon, Perenco Gabon, GdG
2012	École des Mines et de la Métallurgie de Moanda du Gabon (E3MG)	Greenfield	Actif	Éducation	24	Comilog, Eramet (France), GdG, (Gabon)
2015	École de musique panafricaine de Libreville	Greenfield	Actif	Éducation	16	Berklee College of Music (États-Unis), GdG, (Gabon)
2016	New Owendo International Port (NOIP)	Greenfield/ Brownfield	Actif	Portuaire	300-500	Olam International Ltd (Singapore), Africa Finance Corporation, Bolloré (France), GdG, (Gabon)
2017	Barrage hydroélectrique de Ngoulmendjim	Greenfield	Actif – En construction	Énergie	134	ERANOVE (France), FGIS (Gabon)
2017	Barrage hydroélectrique de Dibwangui	Greenfield	Actif – En construction	Énergie	50	ERANOVE (France), FGIS (Gabon)

Tableau 24 PPP conclus par l'État gabonais dans le domaine des infrastructures

⁴⁴ Source : ANPI et Private Investment in Infrastructure database

1.7 Compétitivité, rayonnement international et attraction des investisseurs

Classé 167^e sur 190 pays au Doing Business 2018, le Gabon figure parmi les 40 pays de la planète où l'environnement des affaires est jugé particulièrement difficile et peu favorable aux entreprises. Son indicateur DDF qui permet de mesurer la facilité globale de faire des affaires en comparaison avec l'environnement des affaires de référence est de 46,19 sur 100. Le Gabon se classe donc en dessous de la moyenne régionale en Afrique Sub-Saharienne qui est de 50,43 sur 100 et se positionne à la 35^e place sous régionale.

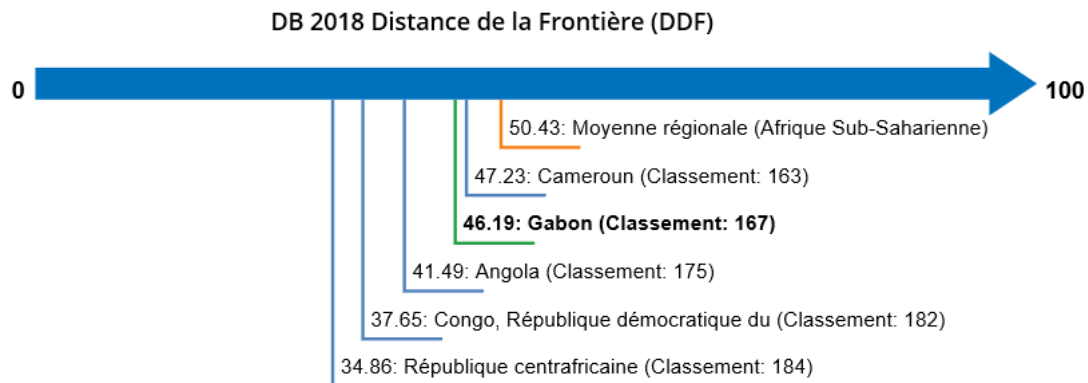


Figure 24 Position du Gabon au classement Doing Business 2018

Depuis 2010, les indicateurs pris en compte dans la réalisation du classement Doing Business tendent à montrer que la qualité de l'environnement des affaires ne s'est que très faiblement améliorée. En 2010, le Gabon était classé 158^e sur 183 pays, en 2018 le pays a reculé au classement et est désormais 167^e sur 190 pays. Quant au score DDF qui permet d'apprécier dans la durée les évolutions observées au sein d'une économie, il est passé de 47,14 sur 100 à 49,19% (+4,3%), mais reste en dessous de la moyenne régionale et de la moyenne mondiale. La nécessité de réformer en profondeur le cadre des affaires au Gabon est également confirmée par l'Africa Investment Index 2018 du suisse Quantum Global Group où il ne s'est classé que 29^e sur 50 pays en Afrique en matière d'attractivité des investissements.

Évolution de la position du Gabon au classement Doing Business			
Année	Classement du Gabon	Nombre de pays évalués	Score DDF (sur 100)
2010	158	183	47,14
2011	156	183	47,93
2012	165	183	50,31
2013	170	185	49,88
2014	163	189	52,28
2015	156	189	46,13
2016	162	189	45,14
2017	164	190	44,86
2018	167	190	49,19

Tableau 25 Évolution de la position du Gabon au classement Doing Business entre 2010 et 2018

Malgré les faiblesses structurelles de l'environnement des affaires au Gabon, les investissements réalisés par le groupe Olam et GSEZ ont eu impact significatif en termes d'attraction des investisseurs. C'est particulièrement le cas des investissements réalisés pour la mise en place de la ZES de Nkok qui ont permis l'installation de 55 usines dont les investisseurs viennent majoritairement d'Asie. Outre les investissements réalisés pour le développement de cette zone qui a permis de développer la production industrielle du pays notamment dans le secteur bois, entre 130 et 200 millions d'euros⁴⁵ (entre 85 et 130 milliards FCFA) ont été investis à la ZES Nkok par des opérateurs privés pour le démarrage des 55 usines en activité.

Ainsi, dans un cadre des affaires difficile, Olam par ses investissements et en s'appuyant sur les facilités qui lui ont été offertes par l'État gabonais a fortement contribué à l'installation de nouveaux investisseurs dans des domaines structurants de l'économie nationale. Ces investissements donnent également plus de visibilité internationale au Gabon auprès d'investisseurs étrangers notamment grâce à la promotion de la ZES de Nkok et des opportunités dans le secteur bois assurée par Olam en Asie (et plus particulièrement en Inde), à l'ouverture d'une ligne maritime directe entre son port Cargo d'Owendo et le port indien de Mundara, etc.

À la fin de l'année 2017, **les sociétés en activité dans la ZES de Nkok provenaient de 18 pays, mais principalement de l'Inde et de la Chine. Plus de 42 industriels installés dans la ZES de Nkok sont indiens ou ont une origine indienne.** Les investissements de ce pays au Gabon qui étaient relativement faibles ont augmenté avec la mise en place de la ZES de Nkok où ses ressortissants sont particulièrement actifs dans la transformation du bois.

⁴⁵ Les investissements pour ce type d'unités industrielles (sciage et placage) se situent entre 2 à 3.5 millions d'euros selon la Banque mondiale

Chapitre 2 : Impacts sociaux des activités du groupe Olam

Approche méthodologique de collecte et d'analyse des données sociales		
Approche méthodologique	L'entretien semi-directif	Focus Group
<p>Évaluer les impacts sociaux du groupe Olam au Gabon a nécessité de définir une méthodologie de travail claire et précise afin de collecter les données, les traiter et répondre à la question de savoir si au-delà des incidences macroéconomiques, les gabonais de façon générale et ceux des bassins sociaux impactés par les investissements d'Olam en particulier, tirent profit des investissements d'Olam.</p> <p>Trois outils méthodologiques de collecte et d'analyse des données ont été mobilisés pour encadrer notre démarche de recherche. Complémentaires entre eux et justifiant d'une certaine efficacité pratique et théorique, les outils dont nous nous sommes servis pour collecter l'information ont été l'entretien semi-directif par guide d'enquête et l'entretien focus group.</p> <p>S'agissant du traitement des données, entendu que le travail à faire consistait essentiellement à cerner la perception des populations riveraines sur les investissements d'Olam, nous avons privilégié l'analyse qualitative du fait de sa flexibilité et de sa parfaite adaptation au type de travail à faire. L'outil principal d'analyse qualitative dont nous nous sommes servis a été la triangulation de l'information. En effet, la majorité des informations sociales prises en compte a été validée par au moins 3 sources. Quand une information n'était validée que par 2 sources, les experts la complétaient par une démarche déductive.</p>	<p>Lors des échanges sur site avec les employés d'Olam, l'entretien semi-directif a été l'outil de collecte d'informations utilisé. Un guide d'entretien préalablement conçu à cet effet servait de conducteur. Ledit document est joint en annexe pour servir de référence.</p> <p>L'entretien semi-directif en tant qu'outil de collecte souple a permis d'obtenir le maximum d'informations auprès des employés. En effet, la faible directivité de cet instrument d'enquête a eu pour conséquence de mettre les informateurs en confiance, ce qui par la suite les a amenés à livrer le plus de données possibles.</p>	<p>Second outil de collecte des données utilisé, l'entretien focus group prend forme au sein d'un groupe spécifique. Utilisé dans les villages impactés par les activités d'Olam à Mouila et Bitam, il a permis de recueillir les réponses aux questions posées aux personnes présentes lors des échanges et d'obtenir leurs perceptions de la présence d'Olam dans leur milieu de vie.</p> <p>Cet outil s'est avéré particulièrement adapté lorsqu'il était question d'engager des discussions au sein des villages pour évaluer l'impact social de la mise en œuvre des contrats sociaux qui lient Olam à ces villages.</p> <p>Les discussions ont parfois été houleuses et passionnées, mais l'intérêt du focus group a été de permettre aux bénéficiaires des contrats sociaux de livrer la profondeur de leurs perceptions vis-à-vis des investissements du groupe Olam, ainsi que leurs effets sur les populations.</p> <p>Pour les deux sites, un échantillon de 100 personnes, dont 40 employés et 60 habitants des villages impactés, avait été initialement arrêté. Les contraintes de terrain et le besoin de saisir les problèmes dans leur profondeur ont conduit l'équipe à revoir sa stratégie d'intervention en redimensionnant l'échantillon de l'étude. Aussi, c'est finalement au total 28 salariés de la province de l'Estuaire, 36 employés des deux sites Mouila et de Bitam qui ont été enquêtés ainsi que 100 personnes réparties dans les 14 focus group créés. Chaque village constitue un focus group.</p>

2.1 Impacts sur les créations d'emplois et la réduction de la pauvreté

2.1.1 Impact sur la structure de l'emploi national et le taux de chômage

Entre 2010 et 2017, le taux de chômage au Gabon a baissé de 1,9% passant de 20,4% à 18,5%⁴⁶. Selon les statistiques nationales, au cours de cette période le Gabon a enregistré 68 577 créations nettes d'emplois. Bien que le secteur public demeure le premier employeur du pays avec environ 107 000 salariés en 2017 contre 94 000 pour le secteur privé⁴⁷, ce dernier a créé plus d'emplois nets au cours de la période récente. En effet, entre 2010 et 2017, le secteur privé a créé 39 153 emplois nets, soit 9 729 de plus que le secteur public.

Au cours de la période 2010 – 2017, près de 24% des emplois nets créés au Gabon l'ont été par Olam et ses filiales. Au sein du secteur privé, 42% des emplois nets créés l'ont été par Olam.

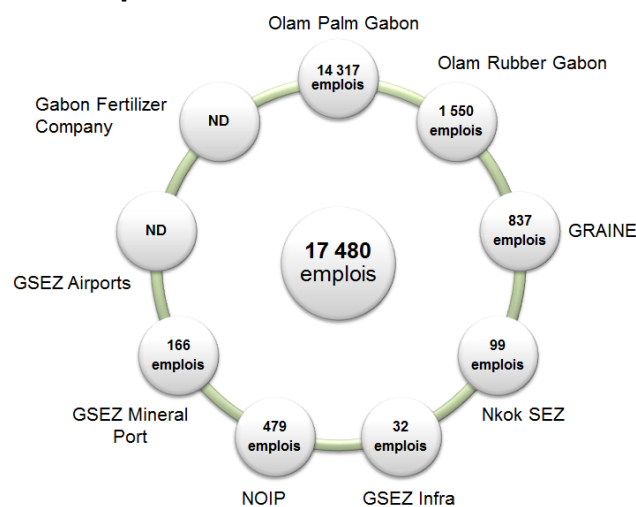


Figure 25 Répartition des emplois entre les projets d'Olam au Gabon en 2017

Engagés dans plusieurs projets à travers le Gabon, Olam et ses filiales ont eu un impact significatif sur la création d'emplois dans le secteur privé. Ce conglomérat qui ne comptait que 1 100 salariés en 2011, dénombrait 17 480 salariés fin 2017 (+16 380 emplois en 6 ans), se positionnant ainsi comme le premier employeur privé du Gabon. Grâce à leurs recrutements massifs, à fin 2017, Olam et ses filiales pris ensemble comptaient en leur sein 8,7% des salariés formels du Gabon et 18,6% du secteur privé formel.

En 7 ans, le rythme de création d'emplois observé chez Olam et ses filiales est sans précédent dans le secteur privé gabonais. **Si cette cadence de recrutement était maintenue sur la période 2018 - 2022, elle permettrait au secteur privé formel de compter plus de salariés que le secteur public, ce qui serait une première depuis l'indépendance du Gabon.**

⁴⁶ Estimation modélisée OIT

⁴⁷ Estimations Mays Mouissi Consulting

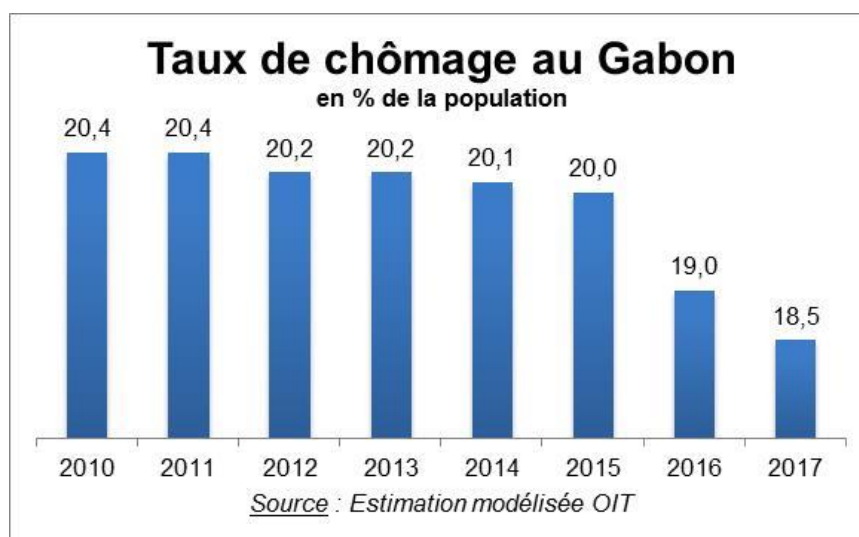


Figure 26 Évolution du taux de chômage entre 2010 et 2017

Les 16 380 créations nettes d'emplois d'Olam et ses filiales au cours des 7 dernières années ont eu un impact sensible sur la légère réduction du chômage observée au niveau national entre 2010 et 2017.

En effet, si le taux de chômage au Gabon a baissé de 1,9% entre 2010 et 2017, plus de 24,21% de cette baisse est directement imputable aux recrutements effectués par Olam et ses filiales, soit un impact direct sur le taux de chômage à la baisse de 0,46%.

Emplois publics et privés formels au Gabon entre 2010 et 2017						
Année	Nombre d'emplois publics	Nombre d'emplois privés	Nombre d'emplois public + privé	Nombre d'emplois OLAM	Part d'OLAM dans les emplois privés	Part d'OLAM dans les emplois au Gabon
2010	77 576	54 847	132 423	ND	ND	ND
2011	89 867	59 232	149 099	1 100	1,9%	0,7%
2012	100 442	66 437	166 879	3 200	4,8%	1,9%
2013	103 339	72 717	176 056	4 000	5,5%	2,3%
2014	109 050	90 188	199 238	5 100	5,7%	2,6%
2015	109 564	90 327	199 891	8 389	9,3%	4,2%
2016	108 150	91 224	199 374	18 268	20,0%	9,2%
2017	107 000	94 000	201 000	17 480	18,6%	8,7%

Tableau 26 Évolution du poids d'Olam dans la répartition des emplois au Gabon entre 2010 et 2017
(Sources : Tableaux de bord de l'économie 2011 - 2016, données d'Olam et estimations de Mays Mouissi Consulting)

L'impact social d'Olam et de GSEZ en matière d'emplois doit être étendu aux emplois créés par les entreprises installées dans la ZES de Nkok qui sont une conséquence indirecte de l'investissement dans la mise en place et la valorisation de cette zone d'activité.

Les données statistiques recueillies auprès de l'Autorité administrative de la ZERP de Nkok faisaient état de 2 850 emplois au 31 janvier 2018 et de 3 000 emplois au 15 avril 2018 grâce notamment à lancement des activités de l'industriel indien Accurate

Industries qui emploie 100 personnes. Ces chiffres sont assez proches des projections retenues par la Banque mondiale dans une étude⁴⁸ qui tablait sur 3 000 emplois créés par les industriels du bois dans la ZES de Nkok à fin 2017.

Perspective de création d'emplois par les 40 industries du bois opérant dans la ZES de NKOK			
Type d'industrie	2016	>2017	Total
Scierie	90	760	850
Unité de placage	530	770	1 300
Unité de contreplaqué	40	10	50
Unité mixte (sciage / placage / contreplaqué)	250	250	500
Menuiserie	100	200	300
Total	1 010	1 990	3 000

Tableau 27 Répartitions des emplois à la ZES de Nkok
(Source : Banque mondiale)

Ainsi, les industries du bois de la ZES de Nkok ont créé environ 23% des emplois directs de la filière (3 000 emplois sur 13 000⁴⁹) et ont permis d'augmenter le nombre d'emplois directs au sein de la filière qui est passé de 8 423 à 13 000 entre 2010 et 2017 (+54%).

Le cumul des emplois du conglomérat Olam – GSEZ avec ceux créés au sein de la ZES de Nkok par les entreprises installées, permet de mesurer l'impact d'Olam au sens large dans les créations d'emplois formels au Gabon. **Par son activité, Olam a permis la création directe et indirecte d'au moins 20 480 emplois à travers le Gabon ce qui représente 21,8% des emplois privés formels du pays et 10,2% des emplois formels (emplois publics compris).**

Impacts directs et indirects d'Olam et de GSEZ sur l'emploi en 2017	
Emplois directs Olam + GSEZ	17 480
Emplois indirects générés à la ZES de Nkok	3 000
Emplois directs Olam + GSEZ + Emplois indirects à la ZES de Nkok	20 480
Nombre d'emplois privés formels au Gabon	94 000
Nombre d'emplois formels au Gabon (public + privé)	201 000
Poids direct d'Olam et de GSEZ dans les emplois privés formels au Gabon	18,6%
Poids direct d'Olam et de GSEZ dans les emplois formels au Gabon	8,7%
Poids direct et indirect d'Olam et de GSEZ dans les emplois privés formels	21,8%
Poids direct et indirect d'Olam et de GSEZ dans les emplois formels	10,2%

Tableau 28 Impacts directs et indirects d'Olam et de GSEZ sur l'emploi en 2017

Sur le plan structurel, Olam a modifié la répartition sectorielle des emplois formels au Gabon en augmentant considérablement les emplois liés au secteur agricole. **Les sociétés agricoles du groupe emploient 16 704 personnes soit 17,8% des emplois privés formels du pays. Elles génèrent 2 409 emplois indirects et permettent au secteur agricole d'être le principal employeur du pays après l'administration publique.**

⁴⁸ Impact of the 2010 log export ban on forests, the timber industry and the Gabonese economy, World Bank, 2016

⁴⁹ Perspectives économiques en Afrique. BAD, OCDE, PNUD 2017

Focus sur les conditions sociales des salariés d'Olam dans la province de l'Estuaire

Dans la province de l'Estuaire, un échantillon de 28 salariés a été constitué pour réaliser une mesure des impacts d'Olam sur leurs conditions sociales. Ces 28 salariés ont été sélectionnés au sein de 4 entreprises :

- Olam Palm Kango ;
- GSEZ Mineral Port ;
- GSEZ General Cargo Port ;
- GSEZ Nkok.

La répartition de l'échantillon a été faite de façon à surreprésenter les salariés non-cadres pour rester fidèle à la répartition des emplois au sein de l'entreprise. L'échantillon retenu comprend 75% d'hommes, 25% de femmes dont l'âge varie entre 25 et 45 ans :

- Cadres (14%) ;
- Agent de maîtrise (30%) ;
- Agent d'exploitation (7%) ;
- Agent d'exécution (39%) ;
- Opérateurs (10%).

Afin d'apprécier la nature des impacts de la société sur la vie de ces individus, l'enquête s'est appuyée sur des critères de changements sociaux significatifs notamment l'emploi, le revenu, le logement, le transport, la santé et le nombre de personnes à charge. La nature de l'impact est déclinée suivant les indicateurs⁵⁰ ci-dessous :

- **Positif** : l'impact change positivement la vie du salarié
- **Négatif** : l'impact change négativement la vie du salarié
- **Modéré** : l'impact change moyennement la vie du salarié
- **Majeur** : l'impact change considérablement la vie du salarié
- **Mineur** : l'impact ne modifie pas de manière perceptible la vie du salarié

• **Emploi et revenus**

Sur les 28 employés enquêtés, **43%** étaient au chômage avant d'être recrutés par Olam ou GSEZ. **57%** d'entre eux travaillaient dans d'autres domaines d'activités pour des structures nationales ou internationales. **39%** des personnes étaient dans des industries locales (agricoles, laitières, portuaire, bâtiment, etc.) et le reste (**18%**) dans des établissements privés ou des administrations (voir tableau d'enquêtes en annexe).

⁵⁰ Suivant cette méthode, nous affirmerons qu'Olam ou GSEZ a un impact positif majeur sur un salarié avec 3 enfants, au chômage avant son recrutement, bénéficiant d'une assurance offerte par l'entreprise et/ou d'un logement. À l'inverse, nous affirmerons que l'impact est négatif majeur pour un individu avec 10 enfants à charge, ayant une plus grande charge de travail chez Olam que dans son ancien travail pour une rémunération identique ou plus faible même s'il bénéficie d'une assurance maladie.

Activités des enquêtés avant recrutement Olam

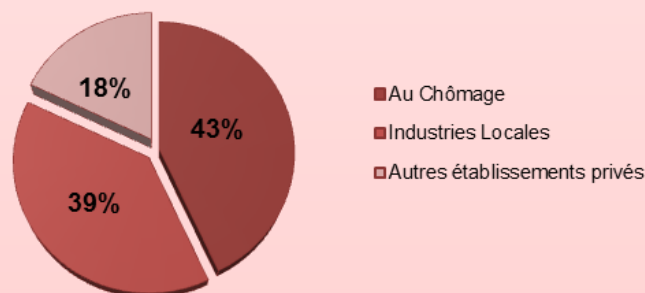


Figure 27 Précédentes activités des salariés d'Olam

La majorité des employés enquêtés n'avaient pas d'emploi avant d'être recruté par Olam. Au cours de l'enquête, **plusieurs salariés ont mis l'accent sur la stabilité financière que leur procure leur emploi au sein du groupe Olam. Pour 60% d'entre eux, cette stabilité financière se traduit par la régularité du paiement de leurs salaires.** Pour ces salariés, l'impact d'Olam peut être considéré comme positif majeur.

25% des salariés enquêtés estiment que leur charge de travail a augmenté considérablement depuis leur recrutement au sein d'Olam. Ils disent cependant avoir une meilleure stabilité financière. Pour ces employés, Olam a un impact positif mineur.

10% des enquêtés pensent qu'Olam ne leur a rien apporté de plus par rapport à leur situation précédente hormis la couverture santé. On pourrait considérer qu'Olam a un impact positif modéré, car il n'a pas apporté de contraintes particulières.

3% des employés ont connu une baisse de salaire comparativement à leur ancienne activité. Leur recrutement à Olam a eu un impact négatif majeur sur leurs conditions sociales. Néanmoins, ces salariés disent espérer voir des améliorations dans les années à venir.

Globalement, sur 28 personnes enquêtées, Olam a donné la possibilité à la majorité d'entre eux d'avoir un emploi, une stabilité financière et d'améliorer pour certains leur condition de vie.

- **Assurance maladie/Soins de santé**

Olam et GSEZ offrent une couverture santé à tous leurs collaborateurs. Cette assurance santé prend en charge le collaborateur, son conjoint et jusqu'à 3 enfants du foyer. Le nombre d'enfants de chaque salarié d'Olam constitue donc un indicateur social important puisque les collaborateurs qui ont plus de 3 enfants auront une partie de leur progéniture qui ne sera pas couverte par l'assurance santé offerte par Olam.

Cependant, plus de la moitié des employés d'Olam et de GSEZ enquêtés déclarent avoir plus de 3 enfants à charge dans leur foyer. Ce qui a pour effet de limiter l'impact de l'assurance santé offerte par Olam qu'ils disent vouloir voir étendue à l'ensemble des enfants du foyer.

Compagnie	Nombre de personnes à charge	Nombre de personnes à charge	Nombre de personnes à charge	Nombre de personnes à charge
	(1 à 3)	(4 à 5)	(6 à 9)	(10 à 15)
Employés Olam Palm Kango	38%	37%	13%	12%
	Impact positif mineur dans la prise en charge des soins			
Employés GSEZ Mineral Port	25%	50%	25%	-
	Impact positif mineur dans la prise en charge des soins			
Employés GSEZ General Cargo Port	42%	25%	-	16%
	Impact positif modéré dans la prise en charge des soins			

Tableau 29 Synthèse des impacts sociaux

- **Conditions de vie et de travail**

Concernant les conditions de vie et de travail, **les salariés enquêtés soulignent comme point positif la possibilité de carrière au sein des sociétés où ils évoluent, la rigueur, la régularité au niveau des versements de salaires et la politique RSE mise en place par ces entreprises. Globalement, les salariés, en particulier les agents d'exécution, trouvent leur métier pénible et souhaitent une meilleure reconnaissance de l'entreprise et une plus grande prise en compte de la pénibilité dans la rémunération.** Ce constat est partagé par les employés des ports et des plantations.

Malgré une attribution progressive de logements aux salariés en fonction de l'ancienneté et des postes occupés, notamment pour ceux en poste à Kango, plusieurs employés considèrent comme un handicap le fait d'habiter loin de leur lieu de travail.

Certains sites mettent à la disposition des salariés des bus de transports qui les récupèrent à des points de ramassage prédéfinis. Une majorité de salariés disent cependant souhaiter une augmentation du nombre de points de ramassage. Les salariés bénéficient également d'un ensemble de formations financées par la société pour accompagner leur montée en compétence sur certains sujets. Le tableau ci-dessous regroupe l'ensemble des constats des salariés remontés au cours de l'enquête.

Constats	
Positifs	Négatifs
Logement	Incompréhensions et frustrations qui peuvent s'expliquer par des différences culturelles et linguistiques entre collaborateurs nationaux d'Olam et leurs collègues indiens
Transport	Questionnements des salariés sur les conventions collectives qui leur sont applicables en particulier pour ceux en activité sur le port minéralier
Assurance	Questionnements des agents ayant le statut d'ouvrier sur la conformité de leur rémunération au regard de la législation locale
Politique	Insatisfaction des ouvriers sur le niveau de rémunération supplémentaire relatif aux travaux pénibles
Assurance	Transport : les points de dépôt et de récupération des salariés sont limités et parfois inaccessibles
Possibilité de carrière	Gêne sonore permanente pouvant causer des migraines à long terme pour les salariés travaillant à proximité des engins ou machines
Rigueur de la multinationale	Manque de personnels et matériels de soins à l'infirmerie
Régularité au niveau du versement des salaires	Plaintes relatives à des heures supplémentaires non rémunérées
	Manque de certaines formations pour le personnel

Tableau 30 Constats positifs et négatifs des salariés d'Olam en lien avec leur travail

Au cours de l'enquête, les salariés ont souligné les difficultés rencontrées dans leur travail au quotidien avec leurs collègues d'origine indienne. Outre les différences culturelles, leur collaboration est rendue difficile par la barrière linguistique (les salariés indiens étant souvent exclusivement anglophones et les agents d'exécutions nationaux ne sont que très rarement bilingues). Des actions devraient être engagées par Olam pour améliorer la communication entre ses collaborateurs.

Les employés de GSEZ Mineral Port enquêtés ont dit leur questionnement sur la convention collective qui leur est appliquée. Actuellement, ces salariés sont rattachés à la convention collective des ports. Cependant, ils comparent leur situation à celle des salariés du Port Minéralier d'Owendo opérés par COMILOG lesquels seraient rattachés à la convention collective des mines, plus avantageuse. Des actions de communication devraient être engagées par les Ressources humaines et le service juridique d'Olam dans ce sens pour apporter les éclaircissements nécessaires.

Au plan salarial, la grande majorité des salariés enquêtés souhaite voir les salaires revalorisés et être gratifié de plus de primes. Les agents d'exécution nationaux en poste dans les ports disent vouloir faire plus d'heures supplémentaires pour améliorer leur rémunération. Quant aux employés des plantations, ils souhaitent être mieux pris en compte dans la politique RSE de leur entreprise.

Impact global d'Olam sur les salariés

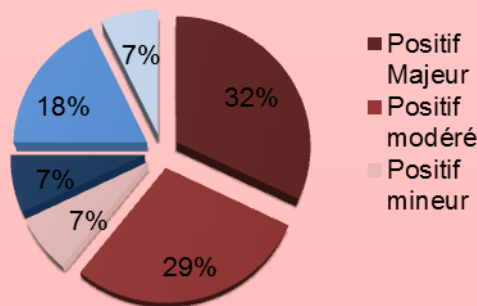


Figure 28 Impact global d'Olam sur les conditions sociales des salariés

Enfin, à l'issue de l'enquête nous pouvons conclure qu'Olam a eu un impact globalement positif sur les conditions sociales de ses salariés. Quelques points d'attentions demeurent sur les conditions de travail, la rémunération, l'attribution des logements à une catégorie de salariés, l'efficacité des circuits de transport des salariés et l'assurance dont la couverture est limitée à 3 enfants. Le graphique ci-dessous tiré du tableau des impacts en annexe nous montre que l'arrivée d'Olam dans certains secteurs a globalement impacté positivement les conditions sociales des salariés enquêtés.

2.1.2 Réduction de la pauvreté et autonomisation (revenus distribués/pouvoir d'achat)

Les emplois créés par le groupe Olam ont contribué à faire légèrement baisser le taux de chômage au niveau national. Cependant, ces emplois contribuent-ils réellement à faire reculer la pauvreté ?

La réponse à cette question dépend de la catégorie de chaque employé dans l'entreprise. À Olam Palm Mouila, 95% des employés enquêtés sont des ouvriers agricoles de catégorie A1⁵¹ et 5% sont des agents de maîtrise de catégorie A6. À Olam Rubber Batouri (Bitam), 34% des enquêtés sont des ouvriers agricoles de catégorie A1, 25% sont des agents de catégorie A4 et 41% sont des agents de la catégorie A6.

Les échanges avec les employés de ces deux sites situés à l'intérieur du pays ont permis de constater que les conditions de vie des employés en catégorie A1 sont plus précaires que celles de leurs collègues des autres catégories même si les écarts ne sont pas considérables.

Parmi les employés (toutes catégories confondues), **seuls 35% des enquêtés affirment que leur emploi a amélioré leurs conditions de vie. Ces employés reconnaissent qu'avant d'intégrer le groupe Olam, les revenus qu'ils possédaient (moins de 70.000 FCFA/mois) ne suffisaient pas à couvrir les besoins de première nécessité (logement, alimentation, santé, éducation, eau, etc.).** Aujourd'hui, ils parviennent à mieux s'organiser avec la rémunération qui leur est versée. **Pour les autres, 65% des enquêtés, il n'y a pas véritablement un changement puisque pour couvrir toutes leurs charges, ils ont recours à d'autres activités génératrices de revenus en dehors des heures de travail au sein de l'entreprise.**

Le niveau de rémunération dépend de la catégorie de chaque employé. Dans les deux sites (Mouila et Bitam), les employés de catégorie A1 enquêtés perçoivent tous un salaire mensuel de 150 000 FCFA, ceux de la catégorie A4 et A6 perçoivent un salaire supérieur à 150 000 FCFA. Les échanges avec chaque employé ont révélé que la plupart d'entre eux ne perçoivent pas régulièrement le montant de la rémunération indiqué dans leurs contrats de travail. Plusieurs raisons endogènes et exogènes expliquent ces fluctuations salariales :

- Raisons endogènes :

L'absentéisme très élevé chez les employées de sexe féminin d'Olam Palm Mouila entraîne régulièrement des fluctuations de la rémunération versée pour l'adapter au nombre d'heures travaillées. Certaines femmes interrogées ont reconnu s'absenter plusieurs heures par mois pour des raisons familiales. Faute de n'avoir pas justifié ces absences, leurs salaires sont réduits.

A contrario, les employés d'Olam Rubber Batouri (Bitam) rapportent que leurs absences sont régulièrement justifiées auprès de leurs supérieurs hiérarchiques. Cependant, leurs justifications ne sont pas prises en compte lors de l'établissement des salaires. Ils considèrent que justifiées ou pas, leurs absences entraînent systématiquement une réduction de leur salaire net.

⁵¹ Classification interne au groupe Olam correspondant au statut d'opérateur ou d'ouvrier

- Raisons exogènes :

Le prélèvement des cotisations salariales au bénéfice de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAMGS) conduit à une baisse des salaires des employés d'Olam au prorata du montant de leurs cotisations.

En outre, des salariés ne comprennent pas certains prélèvements effectués par Olam sur leurs salaires. Les employés étant transportés par la compagnie, celle-ci ne leur verserait plus certaines primes comme la prime de transport. Ce qui a pour effet de diminuer leur salaire net mensuel.

Concernant l'impact d'Olam sur les conditions de vie de ses salariés en zone rurale, l'entretien avec les employés enquêtés à Mouila et Bitam a révélé que leur emploi ne leur permet pas de vivre décemment et de couvrir les besoins de première nécessité de logement, de santé, d'éducation, d'alimentation et de transport. Même ceux qui affirment que leur situation s'est améliorée depuis qu'ils ont intégré le groupe Olam ont recours à l'endettement pour couvrir une partie de leurs charges familiales.

Le tableau ci-dessous indique le taux de satisfaction des employés d'Olam en zone rurale concernant la couverture de leurs besoins les plus urgents.

Olam Palm Gabon Mouila			
Domaine	Oui	Non	Non concerné
Santé	18%	82%	/
Education	26%	44%	30%
Alimentation	65%	35%	/
Logement	32%	36%	32%
Transport	36%	18%	46%
Olam Rubber Batouri (Bitam)			
Santé	25%	75%	/
Education	25%	67%	8%
Alimentation	50%	50%	/
Logement	25%	50%	25%
Transport	33%	25%	42%

Tableau 31 Satisfaction du personnel

Les salaires perçus ne permettent pas aux employés des catégories A1, A4 et A6 de notre échantillon de couvrir toutes leurs charges. Dans leurs dépenses, ils ont tendance à privilégier les besoins alimentaires. Cela explique donc le fait qu'une part importante de la rémunération (environ 45%) soit affectée à la couverture de ces besoins. Les 55% du salaire restant sont répartis entre toutes les autres charges sans pouvoir les couvrir totalement. Les « gaps » sont comblés par des heures supplémentaires ou des « bricoles » après la journée de travail à Olam.

L'impact sur la réduction de la pauvreté demeure assez faible malgré l'emploi et le versement d'un salaire régulier. La rémunération perçue mensuellement ne permet pas aux salariés enquêtés d'épargner pour des projets futurs, notamment pour les agents d'exécution.

Les enquêtés de la catégorie A4 et A6 ont affirmé qu'ils ne ressentent pas l'impact des formations internes ou externes qu'ils ont suivi sur leur évolution au sein de l'entreprise et leur rémunération. Plusieurs d'entre eux disent être depuis plus de 3 ans dans la même catégorie et se sentir bloqués dans leur évolution professionnelle. Le plan de carrière n'est pas clairement expliqué par la Direction pour que chacun s'en imprègne et agisse en conséquence.

2.1.3 Impacts sociaux indirects (personnes impactées au sens large)

Les bénéficiaires indirects des emplois générés par les entreprises du groupe Olam sont les populations qui vivent dans les localités situées à proximité des plantations et des sites d'activités d'Olam, plus particulièrement en zone rurale.

À notre passage dans certains villages de la Ngounié et du Woleu-Ntem impactés par les plantations de palmiers à huile et d'hévéa, les populations ont exprimé leur soulagement de voir une bonne partie des jeunes de leurs villages recrutée à Olam. Au village REMBO par exemple, près de 85% des jeunes sont employés par Olam Palm Mouila. L'impact de ces emplois sur les populations des villages est réel puisque la majorité des employés prend en charge plusieurs personnes dans le cadre familial ou communautaire.

Au sens large, les 35 employés enquêtés à Mouila et à Bitam ont 194 personnes à leur charge. En moyenne, chaque employé d'Olam a 6 personnes à charge sur le plan familial. Le tableau ci-dessous indique le pourcentage moyen de personnes impactées indirectement par les emplois créés par le groupe Olam en zone rurale.

	Nombre de personnes impactées (1 à 3)	Nombre de personnes impactées (4 à 5)	Nombre de personnes impactées (6 à 9)	Nombre de personnes impactées (10 à 15)
Employés Olam Palm Gabon (Mouila)	30%	40%	30%	-
Employés Olam Rubber Batouri (Bitam)	-	42%	33%	25%

Tableau 32 Nombre de personnes impactées indirectement pour chaque employé d'Olam en zone rurale

Ce tableau fait ressortir que 30% des employés de Mouila enquêtés ont au minimum 3 personnes en charge. 40% des employés de Mouila et 42% de Batouri (Bitam) ont entre 4 et 5 personnes à charge. 30% des employés de Mouila et 33% des employés de Batouri (Bitam) ont entre 6 et 9 personnes à charge. Enfin, seuls 25% des employés de Batouri (Bitam) ont entre 10 et 15 personnes à charge.

Ces chiffres expliquent donc la raison pour laquelle la majorité des employés des deux sites ne parvient pas à subvenir à ses besoins primaires alors qu'ils sont en situation d'emploi. Le salaire qu'ils reçoivent est inférieur au niveau de leurs charges mensuelles. L'une des façons les plus efficaces de réduire la pauvreté dans ces communautés serait d'autonomiser plus de personnes soit par un emploi salarié, soit par le soutien à la création d'AGR ou par la mise en place d'aides sociales par les pouvoirs publics.

2.2 Impacts de l'engagement social

L'engagement social du groupe Olam ne peut se comprendre et s'évaluer qu'à travers les contrats sociaux qui lient les entreprises dudit groupe aux populations des localités impactées par leurs activités. La mise en œuvre effective des contenus des contrats sociaux devient dès cet instant, le baromètre d'évaluation de l'engagement social du groupe Olam.

À titre de rappel, les contrats sociaux des entreprises du groupe Olam sont le résultat d'un processus de négociation engagé avec les populations des villages riverains de leurs sites d'activité dans le cadre des CLIP. L'objectif de ce processus est de permettre aux populations de recevoir des compensations en échange de la privation de leurs terres désormais intégrées dans les périmètres accordés à Olam par l'État gabonais.

Dans le cadre de la présente étude, nous sommes entrés en possession des copies des contrats sociaux des villages que nous avons visités à Mouila et à Bitam. Au total 14 villages ont servi de base d'échantillonnage pour évaluer l'impact de l'engagement social des entreprises du groupe Olam vis-à-vis des populations. Dans ce volet de notre étude, notre démarche a été de confronter le contenu des contrats sociaux à la réalité des réalisations sociales d'Olam observables dans les villages signataires.

Le tableau ci-dessous présente les villages visités et résume les principales réalisations sociales en lien avec les contrats sociaux signés par des entreprises du groupe Olam.

Infrastructures de base existantes							
Nom du village	Route	École	logement des enseignants	Case de santé / dispensaire	Logement infirmier(s)	Électrification rurale	Accès à l'eau potable (pompes hydrauliques)
Site de Mouila							
Mbadi	RN1	OK	OK	OK	OK	OK	OK
Nanga (**)	RN1	OK	OK	En cours	OK	OK	OK
Saint Martin des Apindji	N.C	OK	OK	Non disponible	Non disponible	OK	Ok (pompe non fonctionnelle)
Bougonga	N.C	OK	OK	OK	OK	OK (hors d'usage)	Ok (pompe non fonctionnelle)
Rembo	RN1	OK	OK	OK	OK	OK	OK
Mbukou	RN1						
Mounigou (**)	N.C	OK	OK	OK	OK	Ok (hors d'usage)	Ok (mais pompe non fonctionnelle)
Nguiamba		OK	OK	OK	OK	OK	OK
Site de Bitam							
Avelemang	OK	OK	Non disponible	OK	OK	OK	OK
Bibe Eba	NC (mais en cours)	OK	OK			OK (hors d'usage)	OK
Assok	NC (mais en cours)	OK	OK	OK	En cours	OK (hors d'usage)	OK (mais pompe non fonctionnelle)
Bikondom	NC	OK	OK	OK	OK	OK (*)	OK (mais pompe non fonctionnelle)
Okok	OK	OK	OK	OK	OK	OK (*)	OK
Woumou	-	-	-	-	-	-	-

Tableau 33 Infrastructures de base existant dans les villages visités

Légende :

RN1 : Route Nationale 1 (indique les villages impactés, mais situés sur la RN1) ;

NC : Non contractuel (indique les investissements sociaux non contractualisés, mais parfois pris en charge par Olam) ;

()** : indique les villages bénéficiant de deux contrats sociaux ;

OK (*) : indique les villages bénéficiant du projet d'extension du réseau électrique national piloté par une autre entreprise du groupe Olam.

Les observations faites dans les villages et l'analyse des données ont conduit aux conclusions suivantes :

- L'impact de l'engagement social du groupe Olam est réel sur le terrain en termes de dotation des villages en infrastructures de base tel que prévu dans les contrats sociaux. En dehors de quelques insuffisances parfois liées à des raisons techniques, **environ 80% des engagements contenus dans les contrats sociaux ont été mis en œuvre.**

- **Dans bien des cas, le groupe Olam prend en charge des demandes non contractuelles dont la mise en œuvre ne lui incombe pas. Certaines de ces demandes sont même éloignées de ses préoccupations en tant qu'opérateur économique.** Il en est ainsi de l'entretien routier. Les populations des villages pensent qu'Olam doit entretenir les pistes départementales et elles le formulent comme une exigence. Dans plusieurs localités à Mouila comme à Bitam, Olam a consenti à mettre en œuvre ces exigences pour certaines routes. **Dans la zone de Bitam, Olam a ouvert à la circulation 142,5 kilomètres de routes en terre et en assure l'entretien. Le linéaire de routes entretenues par Olam dans cette zone représente 26% des routes en terres recensées et 23% de l'ensemble des routes du département, routes bitumées comprises.**

Dans le cadre de cette étude, il ne nous a pas été possible de connaître de façon exacte les sommes investies par Olam dans chaque village dans le cadre de sa politique sociale. En l'absence des documents comptables, l'évaluation approximative faite par les responsables du service social d'Olam laisse entendre qu'en moyenne le groupe a consenti 110 millions FCFA par village impacté. Si ce chiffre était avéré, Olam aurait investi 1,54 milliard FCFA dans les 14 villages visités pour la construction des équipements sociaux suivants :

- Routes ;
- Écoles ;
- Logements d'enseignants ;
- Cases de santé ;
- Logements infirmiers ;
- Électrification rurale ;
- Hydraulique villageoise.

Nombre de villages	Coût moyen par village	Coût total des investissements
14	110 000 000 FCFA	1 540 000 FCFA

Tableau 34 Coûts approximatifs des investissements pour les 14 villages échantillons (Mouila et Bitam)

Linéaire de routes entretenues par OLAM dans le Woleu-Ntem



Figure 29 Routes départementales entretenues par Olam près de Bitam (en bleu)

2.3 Impacts sur le coût de la vie

2.3.1 Impacts liés à la mise en service d'un nouveau port

La section 1.1.2.3 de la présente étude détaille les impacts macroéconomiques de la mise en service de deux nouveaux ports (commercial et minéralier) pour le Gabon. Dans cette section seul l'impact sur les prix des produits alimentaires en zone urbaine et en zone rurale sera abordé.

Ainsi, pour vérifier si la mise en service d'un nouveau port commercial par GSEZ a eu un impact à la hausse ou à la baisse sur les prix, nous nous sommes intéressés à la structure des prix de vente au détail à Libreville, Mouila et Bitam de plusieurs produits de première nécessité importés. Sans préjudice de la reproduction ici de la liste intégrale des produits ayant fait l'objet de notre investigation, il a été constaté des niveaux des prix quasiment identiques dans ces 3 localités alors que les niveaux de vie sont différents (plus élevés à Libreville).

La symétrie des prix de vente des produits constatés peut être attribuée à la nouvelle mercuriale, définie et arrêtée par les services du commerce. Cette mercuriale a pour conséquence d'uniformiser les prix à travers le territoire. Cependant, si la mercuriale est un important instrument de stabilisation de prix et de lutte contre la vie chère, les détaillants interrogés disent n'avoir pas observé de baisse de prix depuis la mise en service du nouveau port commercial d'Olam.

En résumé, la circularisation d'une mercuriale a eu plus d'impacts observables sur les prix que la mise en service d'un nouveau port commercial dont il faudra observer les résultats sur la durée. Les tarifs portuaires ont baissé. Cependant, cette baisse n'a pas eu de répercussions sur les prix à la consommation. Il n'y a pas eu de baisse des prix des produits de première nécessité ni une augmentation d'ailleurs. Au plan macro ça se constate également par l'inflation relativement faible.

2.3.2 Impacts liés à l'accroissement de la production agricole nationale

La problématique de l'agriculture a été abordée dans chacun des 14 focus group que nous avons organisés dans les villages impactés. Il ressortait de ces entretiens que les populations sont unanimement conscientes de la capacité de l'agriculture vivrière à être pour elles une importante source de revenus.

Les populations soulignent de façon quasi réflexive, un certain nombre d'obstacles qu'elles pointent comme étant des blocages au développement de cette activité dans leurs villages respectifs.

Dès lors, pour évaluer objectivement et efficacement l'impact lié à l'accroissement de la production agricole nationale, il nous a fallu formuler une hypothèse de travail et, procéder à la recherche des indicateurs qui valident ou infirment l'hypothèse et partant de l'idée que les activités d'Olam ont un impact lié à l'accroissement de la production agricole nationale autre que sa production endogène.

Notre hypothèse de travail fut donc que *« du fait de la présence d'Olam, les activités agricoles ont pris de l'essor dans les villages impactés et les superficies cultivées tout comme la production ont augmenté »*.

Pour vérifier cette hypothèse la piste d'analyse fut de s'assurer de la disponibilité des terres agricoles dans les villages, de l'augmentation des superficies cultivées et de la production. Au total, 14 villages sur les 14 retenus dans notre échantillon se sont prêtés à cet exercice de collecte des données visant à confirmer ou à infirmer les indicateurs.

S'agissant de la disponibilité des terres, les populations ont reconnu que la question des espaces agricoles pour cultiver leurs plantations ne se pose pas. Elles ont affirmé qu'elles disposent de suffisamment de terres autour de leurs villages pour développer des activités agricoles.

À la question de savoir si leur superficie agricole (les plantations) a tendance à augmenter ou plutôt à se réduire depuis qu'Olam est leur voisin, les populations à travers 12 focus group sur 14 (soit 80%) ont répondu que la présence d'Olam n'a pas eu d'incidence sur les surfaces cultivées par leur communauté. Les plantations ont gardé les mêmes proportions et dans certains cas, les surfaces cultivées par les villageois ont même diminué.

Nous intéressés aux 2 villages qui ont soutenu avoir augmenté leur surface agricole, nous voulions vérifier si ces augmentations sont globales à l'échelle des villages ou s'il s'agit d'initiatives individuelles.

Dans le cas du village Rembo à Mouila, nous avons découvert qu'il s'agit d'une initiative antérieure à l'implantation d'Olam, notamment de plantations de manioc exploitées par une ancienne coopérative de femmes. Bien que bénéficiant d'un appui d'Olam (préparation de 10 hectares de terrain, fourniture du matériel végétal, appui technique de l'IGAD), cette initiative est en perte de vitesse et seulement 3 hectares sont exploités à ce jour. Composée de 8 femmes à son début, la coopérative des femmes de la Rembo se résume à 4 personnes aujourd'hui. La production a fortement baissé tout comme les revenus. Chaque membre préfère désormais évoluer individuellement.

À Okok (village de Bitam) c'est le même cas de figure. Il s'agit d'une vieille association de femmes rurales qui exploite 2 hectares de cultures vivrières (banane plantain et manioc). Là aussi, la tendance est baissière et la production a fortement décliné.

Sur la base de ces constats, l'étude a conclu que malgré la présence d'Olam et ses plantations, les activités agricoles paysannes n'ont pas connu un développement notable dans les villages impactés. Les surfaces cultivées continuent d'être les mêmes et la production reste de subsistance. La pression sur les terres agricoles villageoises est quasiment inexistante.

Poussant plus loin notre analyse, nous voulions vérifier si les populations maîtrisent et utilisent des techniques de production à fort rendement. Si la transformation et/ou la distribution étaient des créneaux que les populations exploitent.

Les échanges dans les villages ont permis de révéler que les pratiques agricoles connues des populations n'ont pas évolué. Il s'agit pour l'essentiel des techniques agricoles traditionnelles. Il existe donc un besoin en matière de nouvelles connaissances simples et accessibles susceptibles d'accroître la production agricole villageoise et par voie de conséquence la production vivrière nationale. En attendant la mise en œuvre de ces mécanismes, l'agriculture villageoise demeure une agriculture de subsistance qui n'impacte que très faiblement la production agricole nationale.

S'agissant de la transformation et de la distribution, les échanges dans les villages « phares » que sont Rembo à Mouila et Okok à Bitam ont permis de constater que les populations ne maîtrisent pas la chaîne des valeurs. Dans ces 2 villages, la problématique de la perte des récoltes a été mentionnée par les membres des coopératives comme un problème récurrent.

En effet, par suite du manque de moyens de transformation et de transport vers les marchés, les femmes de la coopérative de Rembo par exemple ont affirmé qu'elles enregistrent des pertes de récoltes considérables, qu'elles évaluent à plusieurs tonnes. À ces pertes, s'ajoute l'incidence de la présence des éléphants qui dévastent les plantations.

En conclusion, les données de terrain ne confirment pas les indicateurs que nous recherchions pour valider l'idée d'un impact lié à l'accroissement de la production agricole vivrière dans les villages impactés par l'activité d'Olam. Il faut toutefois souligner qu'un fort potentiel existe et pourrait permettre aux villages impactés de contribuer à rehausser la production agricole nationale. Olam pourrait y contribuer en mettant en place les mécanismes adéquats et modernisateurs susceptibles de tirer vers le haut la production agricole dans les villages impactés par son activité.

2.3.3 Impacts liés à l'électrification des villages

Inscrit dans les contrats sociaux qui lient le groupe Olam aux villages impactés, l'électrification rurale figurait aux rangs des priorités auxquelles le groupe Olam devait s'atteler.

Comme pour les autres investissements sociaux de base, l'enquête de terrain a permis de noter que pour l'ensemble des 14 villages qui composent notre échantillon, des panneaux solaires existent. Ils ont été installés par Olam.

Parallèlement à l'enquête de terrain, l'analyse des documents reçus d'Olam et faisant un compte rendu du niveau d'exécution des engagements contenus dans les contrats sociaux, font état de l'installation de plusieurs panneaux solaires dans l'ensemble des villages impactés.

Pour chaque village retenu dans notre échantillon, les populations nous ont communiqué le nombre de panneaux solaires existant et/ou fonctionnels. Nous nous sommes également intéressés à la façon dont les populations procèdent lorsqu'un panneau solaire s'arrête de fonctionner.

Ces questions avaient pour but de nous amener à :

- 2.3.3.1 Évaluer le nombre d'installations électriques solaires au profit de chaque village et le coût global de cet investissement

La lecture des contrats sociaux permet de constater qu'ils ne précisent pas un nombre défini de panneaux solaires pour chaque village. Cela permet de comprendre la raison des variations notées entre les villages en termes de nombre de panneaux solaires disponibles. Selon nos constats, Olam a installé en moyenne 10 panneaux solaires par village. Pour notre échantillon de 14 villages, Olam a donc investi dans 140 panneaux solaires.

Concernant le coût, l'information non vérifiée (les pièces comptables ne nous ayant pas été fournies) que nous avons obtenue évalue l'achat, le transport et l'installation d'un panneau solaire à 2 500 000 FCFA

Nombre de villages	Nombre moyen de panneaux solaires installés	Coût unitaire/panneau
1	10	2 500 000 FCFA
Total investissement panneaux solaires / village		25 000 000 FCFA

Tableau 35 Évaluation du coût d'investissement des panneaux solaires par village.

Sous réserve de la fiabilité de cette donnée, il ressort qu'Olam a investi en moyenne 25 millions de FCFA par village pour l'électrification rurale. En considérant les 14 villages échantillons, c'est au total 350 millions FCFA qui auraient été engagés.

2.3.3.2 Évaluer le rapport coût-efficacité de ces investissements.

L'électricité est un accélérateur de développement. Afin d'examiner l'efficacité de cet investissement au sein des villages, nous avons vérifié la nature de l'électrification mise en place dans les villages (domestique, publique ou mixte). Il a été noté que les panneaux solaires au sein des villages jouent un rôle d'éclairage public. **Installés le long des pistes départementales qui traversent les villages, les panneaux servent à éclairer les cours des habitations et la rue. Aucune connexion n'existe avec les habitations des populations. Il ne s'agit donc pas d'éclairage domestique.**

Interrogées sur la situation de l'électrification de leur village, les populations ont dit ne pas être satisfaites et indiquent n'avoir pas choisi un éclairage public au détriment d'une électrification domestique. Au contraire, les populations disent qu'elles auraient préféré l'électrification domestique. Elles s'attendaient à ce qu'il y ait un système permettant de connecter les cases du village à l'électricité générée par les panneaux solaires installés par Olam. Fort de ces réponses, nous concluons que **le rapport coût-efficacité n'est pas satisfaisant.**

Pour un investissement moyen de 25 millions FCFA par village, Olam aurait pu orienter son action sociale vers l'électrification domestique et obtenir un impact plus important en matière de réduction de la pauvreté et d'amélioration de la qualité de vie des populations des villages impactés.

2.3.3.3 Vérifier l'existence d'un système de maintenance

Informé lors des entretiens de ce que certains panneaux solaires disponibles dans les villages ne fonctionnent pas ou ont une qualité d'éclairage non satisfaisante, nous avons voulu savoir quel système de maintenance a été mis en place pour pallier ces situations.

Selon les populations et les services d'Olam, il existe une procédure à suivre quand un dysfonctionnement est constaté. En cas de dysfonctionnement d'un panneau solaire, Olam est alerté par les villageois. Les services d'Olam se chargent ensuite de prendre les mesures qui s'imposent pour régler le dysfonctionnement signalé. Toutefois, les

populations soulignent que le temps de réaction d'Olam à la suite de leur alerte est souvent très long. Il est en moyenne de deux mois.

Compte tenu des constats précédents, il ressort que le programme d'électrification rurale contractualisé entre Olam et les populations des villages impactés est perfectible. Une redéfinition du modèle opérationnel pourrait permettre de parvenir à une situation qui garantit à la fois :

- Un réel impact sur la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la qualité de vie ;
- Une responsabilisation des villageois dans le mécanisme qui vise à assurer l'électrification de leurs villages ;
- Une limitation raisonnable des dépenses à Olam.

2.4 Impacts sur les populations en zone rurale

2.4.1 Revitalisation de l'activité économique dans l'arrière-pays

La revitalisation de l'activité économique est le premier champ d'investigation que nous avons vérifié concernant l'évaluation de l'impact sur les populations en zones rurales. Pour ce faire, nous avons tenté de relever des indicateurs qui permettent de soutenir que l'activité économique dans l'arrière-pays connaît un dynamisme nouveau.

Au niveau des villages impactés, il était question d'identifier les activités économiques qui ont vu le jour à la faveur de la présence d'Olam. À l'opposé de l'hypothèse de travail que nous avons formulée, à savoir que la présence d'Olam est susceptible d'avoir généré un grand nombre de petites activités économiques dans les villages impactés, nous avons été incapables d'en identifier au sein des villages.

À l'exception des femmes de Rembo à Mouila et d'Okok à Bitam, aucune activité génératrice de revenus digne de ce nom n'a été identifiée au sein des villages. La vie économique au sein des villages semble découplée de la présence d'Olam.

En totale contradiction avec les observations faites dans les villages, les zones urbaines voisines des sites d'Olam que sont Mouila et Bitam semblent en revanche enregistrer un réel dynamisme économique. Les deux indicateurs suivants nous ont permis de le vérifier.

2.4.1.1 Augmentation du nombre de petites et moyennes surfaces de commerce

À Mouila tout comme à Bitam, le nombre de surfaces commerciales de petites et de moyennes tailles qui ont vu le jour a fortement augmenté en trois ans. Il apparaît que la distribution de revenus aux agents d'Olam n'est pas sans conséquence économique dans ces deux localités.

En effet, à la suite de la création de nombreux emplois dans ces régions, le pouvoir d'achat des populations a connu une certaine amélioration et leur tendance à consommer aussi. Ceci se traduit donc par une augmentation du nombre de

commerces dans les villes où les populations tentent de tirer profit de la circulation des flux monétaires distribués en salaires aux agents d'Olam.

2.4.1.2 Légère augmentation du coût des loyers

La légère hausse du coût des loyers est l'autre indicateur que nous avons utilisé pour vérifier la revitalisation de l'activité économique dans l'arrière-pays.

À ce sujet, ce sont notamment les échanges avec les employés d'Olam qui nous ont permis de confirmer qu'il y a eu une hausse des prix des loyers à Mouila et à Bitam. En effet, **à la question de savoir s'ils parviennent à se loger correctement avec les salaires qu'elles perçoivent, 9 personnes sur 10 (soit 90%) ont répondu que les salaires perçus ne leur permettent pas de se loger correctement.** Les prix des loyers ont augmenté et cela occasionne une pression sur les revenus.

La revitalisation de l'activité économique dans l'arrière-pays est réelle. Toutefois, il est important de relativiser cette affirmation en précisant qu'elle n'est vraie qu'en milieu urbain. Les villages également pourraient suivre si et seulement si Olam, avec l'assistance technique de structures spécialisées, procède à une réorientation de son modèle d'intervention sociale au sein des villages. Le potentiel existe pour permettre aux villages impactés de décoller économiquement, mais il est urgent de redéfinir le modèle opérationnel de l'engagement social d'Olam.

2.4.2 Sédentarisation de la population et exode inverse

L'impact sur la sédentarisation de la population et l'exode inverse a été vérifié. Il apparaît effectivement un phénomène important de retour des populations vers l'intérieur du pays dans les zones où Olam est implanté. Cet exode inverse nous l'avons relevé sur 3 palliés :

- (i) L'augmentation des effectifs dans les écoles publiques des villages ou encore la réouverture de celles autrefois fermées ;

L'enquête a permis de relever qu'un grand nombre d'écoles sont à nouveau ouvertes, alors qu'elles avaient fermé quelques années auparavant faute d'élèves ou d'enseignants. **À la question de savoir quelles étaient les raisons de ces réouvertures, il nous était mentionné deux raisons majeures : l'augmentation du nombre d'enfants dans les villages et les travaux de réhabilitation des écoles réalisés par Olam.**

- (ii) Le repeuplement des villages du fait des retours des jeunes et moins jeunes attirés par les possibilités d'emplois salariés ;

La population au sein des villages a augmenté. Lors des entretiens focus group, notamment à Bitam, de nombreuses personnes assistaient aux discussions. Nous posions très souvent la question de savoir si elles étaient toutes des natives du village et si elles y avaient toujours vécu. Les réponses formulées par les villageois nous ont permis de constater qu'un grand nombre de participants bien qu'originaires des villages y étaient revenus pour des raisons économiques.

- (iii) Le caractère de plus en plus cosmopolite de la population dans les villages impactés.

Il a été noté que 2 habitants sur 5 au sein des villages impactés, sont allogènes. L'enquête a permis de noter qu'il s'agit de personnes originaires d'autres provinces, qui viennent s'installer à Mouila, à Bitam, ou au sein des villages pour des raisons d'emplois.

2.5 Impacts sur l'amélioration de la qualité de vie

La collecte des données pour certifier l'impact sur l'amélioration de la qualité de vie a été menée à partir des indicateurs tels que :

- Le logement ;
- L'alimentation de qualité ;
- L'accès aux équipements sociaux de base ;
- Le pouvoir d'achat.

2.5.1 Logement

Pour l'ensemble des personnes qui ont été approchées dans le cadre de la présente étude et qui ont un lien avec Olam, il ressort qu'en matière de qualité du logement l'impact est insignifiant à l'heure actuelle.

S'agissant des travailleurs, notamment les ouvriers, il a été établi lors des entretiens qu'aucun d'entre eux ne bénéficie de conditions de logement satisfaisantes. Leur niveau de rémunération ne leur en donne pas la possibilité. Plusieurs ouvriers interrogés ont affirmé vivre dans des habitats précaires.

Dans les villages nous avons tenté de trouver des personnes qui du fait de la présence d'Olam et grâce à leurs activités ont réussi à se construire des maisons modernes, offrant des conditions de vie acceptables. Cette recherche s'est avérée infructueuse pour l'ensemble des villages visités. **L'amélioration de la qualité de vie des populations, entendue sous l'angle de l'accès à un meilleur logement, n'est pas vérifiable dans les zones impactées par Olam.**

2.5.2 Qualité de l'alimentation des populations

La notion de qualité de vie associée à la problématique de l'alimentation met en exergue l'idée que les personnes soient capables d'assurer pour elles-mêmes une alimentation de qualité et en quantité suffisante pour leur équilibre physiologique.

Les échanges avec les populations n'ont pas permis d'affirmer qu'elles bénéficient d'une alimentation de qualité. Ceci est valable dans les villages impactés tout comme chez les travailleurs d'Olam. **À la question de savoir si elles se nourrissent bien, la réponse de 9 personnes sur 10 était : « on se débrouille. On mange ce qu'on trouve ».**

Ces réponses ne traduisent pas une alimentation de qualité et nous font dire que cet indicateur n'est pas vérifiable pour les impacts produits par Olam.

2.5.3 Accès aux équipements sociaux de base

Les informations collectées sur le terrain sont formelles. L'accès aux équipements sociaux de base est réel. **En matière de dotation des villages impactés en équipements sociaux de base, Olam a réalisé 80% des engagements contenus dans les contrats sociaux signés avec les populations.**

Toutefois, il convient de souligner s'agissant des structures de santé que la dotation en médicaments constitue une préoccupation et fait en sorte que le résultat soit relativisé en matière d'amélioration de la qualité de vie des populations.

En effet, si l'accès aux soins de santé et à l'éducation est un indicateur de qualité de vie (critères définis par le PNUD), la construction des dispensaires et autres cases de santé ne saurait garantir à elle seule la qualité de vie. Faudrait-il encore que les populations accèdent à une meilleure qualité de soins et aient accès aux médicaments. Or, dans certains villages, Olam n'a fait qu'une dotation ponctuelle en médicaments. De façon générale, les coûts liés à l'achat des médicaments restent hors de portée pour des populations fragilisées par la précarité. Sur ce volet, au-delà de l'action sociale d'Olam, il pourrait être envisagé des partenariats avec les pouvoirs publics afin que des organismes comme la CNAMGS prennent le relais d'Olam et assurent l'approvisionnement en médicament des centres de santé ouverts par cette entreprise.

2.5.4 Pouvoir d'achat

Le pouvoir d'achat aussi bien des populations des villages impactés que des travailleurs d'Olam est résiduel. Dans les villages, aucune activité génératrice de revenus notables liée à la présence d'Olam (hormis à Rembo près de Mouila et à Okok près de Bitam) n'a été identifiée. Les populations sont précarisées et ont du mal à subvenir à leurs besoins.

S'agissant des travailleurs d'Olam, le constat reste le même. Il est vrai que le groupe Olam a créé de nombreux emplois à l'intérieur du pays. Cependant, l'analyse de la qualité de ces emplois et les niveaux de rémunérations font que finalement l'impact sur le pouvoir d'achat reste résiduel notamment pour ceux en catégorie A1.

Conclusion générale et recommandations

La présente étude a été réalisée pour mesurer l'impact économique et social du groupe Olam depuis la réorientation stratégique qu'il a opérée en 2010 au Gabon.

Globalement, la diversification des activités du groupe Olam a eu un impact positif sur des indicateurs économiques et sociaux structurants. Au plan économique, les activités d'Olam contribuent à la croissance et à la création de la valeur ajoutée dans le secteur hors pétrole. Sur le plan social, l'activité d'Olam a permis de créer des milliers d'emplois notamment dans le secteur agricole et de revitaliser certaines localités de l'intérieur du pays.

Dans la province de la Ngounié, près de 40 000 hectares de palmiers à huile ont été plantés par Olam Palm tandis que dans la province du Woleu-Ntem, plus de 10 000 hectares d'hévéa l'ont été par Olam Rubber. Ces cultures de rente ont dopé le secteur agricole gabonais même si la production agricole vivrière nationale peine à décoller. Quant à l'industrie du bois, GSEZ a profité de la décision gouvernementale d'interdiction d'exportation de grumes pour ériger un espace industriel qui bénéficie d'un microclimat des affaires favorables. La ZES de Nkok a attiré 77 entreprises et près de 200 millions d'euros d'investissements. Son poids dans l'industrie gabonaise du bois est désormais significatif et sa contribution dans la formation du PIB national est en progression depuis 5 ans. Le port General Cargo de GSEZ a permis de réduire le temps d'attente des navires même si le trafic de conteneurs est resté stable depuis 2014. La mise en service d'un nouveau port minéralier a permis d'accroître le volume des exportations de manganèses de deux compagnies minières qui l'utilisent pour faire transiter la totalité de leur production.

En revanche, Gabon Fertilizer Company, la filiale d'Olam présentée en 2012 comme celle qui devait avoir l'impact le plus significatif sur la création de richesse, n'a jamais véritablement démarré ses activités. La réalisation du nouvel aéroport international de Libreville par GSEZ Airports est encore au stade embryonnaire. L'évaluation des deux projets précités n'a donc pu être réalisée.

Les données sociales présentées dans l'étude ont permis d'aboutir à certaines conclusions sur l'impact des activités du groupe Olam sur la vie de la population.

Ainsi le groupe a eu un impact positif sur la baisse du taux de chômage et la création d'emplois. Cependant, concernant l'amélioration des conditions de vie de la population, l'étude a conclu à un bilan mitigé. Les activités du groupe Olam ont certes permis à des milliers de personnes d'avoir un emploi et une situation financière stable, mais elles n'ont pas permis de sortir de la pauvreté certains salariés, notamment ceux ayant le statut d'ouvrier. Ces derniers malgré le versement d'un salaire régulier par Olam ont des charges familiales trop importantes au regard de leur revenu.

Enfin, les visites dans les villages ont permis de constater qu'Olam assure l'entretien de plusieurs linéaires de routes qui desservent leurs plantations et aussi de certains tronçons routiers pour lesquels les villageois lui ont formulé une demande d'entretien.

Recommandations

Recommandations relatives à l'activité économique	
Économie	Le poids d'Olam dans l'économie du Gabon et le poids d'Olam Gabon au sein du groupe Olam International recommande une plus grande prudence dans les choix d'investissement et une plus grande maîtrise des risques. Ceci impose une meilleure organisation des contrôles au sein du groupe et de ses filiales.
	L'état de dégradation de la route nationale 1 est un obstacle au dynamisme et à la compétitivité des entreprises installées dans la ZES de Nkok. Pour contourner cet obstacle unanimement souligné par les chefs d'entreprises en activité dans la zone, il est urgent de : <ul style="list-style-type: none"> - Raccorder la ZES de Nkok au chemin de fer Transgabonais (1 km de voie ferrée à construire). - Organiser l'approvisionnement et l'évacuation de la production de la ZES de Nkok destinée à l'exportation uniquement par voie ferrée ; - Envisager le doublement de la section de la voie ferrée située entre la ZES de Nkok et la zone portuaire d'Owendo pour anticiper une hausse du trafic ferroviaire avec l'augmentation de la production de la ZES de Nkok. <p>Quant à la production d'Olam Palm qui transite principalement par la route nationale 1, il est nécessaire d'engager une discussion avec les autorités locales pour que celles-ci aménagent durablement cette route sur l'ensemble du tracé et concrétisent le projet de voie de contournement entre partant du PK15 de Libreville à Owendo.</p>
	Le faible approvisionnement en grumes de la ZES de Nkok apparaît comme un frein à l'augmentation du volume de production de bois transformés voulue par les industriels et aux créations d'emplois dans la zone. Face à cette difficulté, GSEZ Nkok et l'autorité administrative pourraient : <ul style="list-style-type: none"> - Créer un cadre d'échange permanent avec les opérateurs forestiers et envisager avec eux un meilleur approvisionnement en matière première des industriels installés à Nkok ; - Encourager les industriels à améliorer le rendement matière de leurs unités de transformation en recherchant l'augmentation volumétrique, les gains de productivité et une meilleure valorisation du «brut de scie»
	Utiliser la commande publique comme instrument stratégique pour le développement et la densification de la 3 ^e transformation du bois. Pour y parvenir, il serait utile d'ouvrir une discussion avec le gouvernement devant aboutir à la réservation exclusive de la commande publique de meubles aux industriels locaux. Cela reviendrait à interdire toute importation de meubles pour le compte de l'Etat, ses administrations et ses démembrements.
	En lien avec l'Etat, envisager la création d'un fonds alimenté par les entreprises de la filière bois pour le financement des PME nationales spécialisées dans la transformation du bois.
	Rendre disponibles de façon régulière les informations sur l'activité d'Olam au Gabon (rapports annuels, états financiers, résultats, dividendes versés, etc.). Des rubriques spécifiques pourraient être créées sur le site web de l'entreprise pour un accès large et plus de transparence.

Tableau 36 Recommandations relatives à l'activité économique

Recommandations relatives aux conditions sociales et à la RSE	
Contrats sociaux	Commanditer une étude indépendante tous les 2 ans pour mesurer le taux de réalisation des engagements contenus dans les contrats sociaux signés entre Olam et les populations des villages et leur impact sur la réduction de la pauvreté. Rendre publics les résultats de l'étude et actualiser les contrats sociaux en fonction des conclusions.
	Évaluer principalement l'efficacité des contrats sociaux au regard de leur impact sur la réduction de la pauvreté et l'autonomisation des populations
	Redéfinir le modèle opérationnel des plans de développement sociaux prévus dans les contrats signés entre Olam et les villages impactés en hiérarchisant les actions de la manière suivante : - Assurer au profit des populations de chaque village impacté, un processus de formation à la gestion des entreprises coopératives et assurer un accompagnement pour la création de ces coopératives ; - Encadrer les populations de chaque village impacté dans l'analyse efficiente des domaines d'opportunités en vue d'identifier des créneaux économiquement porteurs ; - Apporter une aide multiforme et individualisée aux populations dans le montage de microprojets susceptibles d'assurer leur autonomie
	Mettre sur pied des facilités afin de garantir la maîtrise de la chaîne de valeurs et réduire au maximum les risques d'échecs des microprojets villageois
	Garantir la visibilité des initiatives économiques des villages
Emplois	Organiser la stabilité de l'emploi au sein d'Olam en basculant progressivement les emplois précaires majoritaires à ce jour (CDD) en contrats longs (CDI) plus stables
Communication	Communiquer à l'opinion, parfois sceptique quant à la diversification des activités d'Olam et de GSEZ, la stratégie de développement du groupe, ses domaines d'intervention, l'origine des fonds permettant de financer ses projets et la composition de son actionnariat. Cet exercice de transparence permettrait de lever certains doutes et de répondre à des interrogations parfois posées

Tableau 37 Recommandations relatives aux conditions sociales et à la RSE

Recommandations relatives aux conditions de travail et de rémunération des salariés d'Olam et de GSEZ	
Rémunération	Mieux communiquer sur la structure de la rémunération au sein de l'entreprise notamment auprès des ouvriers
	Envisager une meilleure prise en compte de la pénibilité dans la détermination de la rémunération de certains types de métiers. Fixer le salaire brut des agents de catégorie A1 à 150 000 FCFA (hors primes et contributions sociales).
	Rendre les grilles de salaires accessibles pour expliquer les différences de rémunérations entre les collaborateurs
	Communiquer sur les conventions collectives de rattachement et la façon dont elles sont choisies. Plus spécifiquement, pour les salariés en poste à GSEZ Mineral Port, répondre aux préoccupations des partenaires sociaux qui s'interrogent sur leur rattachement à la convention collective des ports plutôt qu'à celle des mines
	Dans toutes les entreprises du groupe et pour chaque convention collective applicable, communiquer sur les avantages qu'elle procure et les obligations qu'elle impose
Communication interne	Améliorer la communication entre managers et salariés afin d'éviter que les salariés subalternes ne se sentent dévalorisés et peu respectés
	Créer des espaces de discussion et d'échange entre les salariés et la direction. Annoncer les changements internes de manière transparente
	Susciter l'adhésion des employés et tenir tous les salariés au même niveau d'information sur les sujets qui les concernent
	Valoriser les compétences et améliorer le climat sur le lieu de travail
Transport	Mieux organiser le circuit de transport des salariés et multiplier les points de ramassage
	Accroître le nombre de bus de transports des salariés pour mieux desservir les zones difficiles d'accès notamment en région rurale (Olam Palm)
Bruit et nuisances sonores	Faire un traitement acoustique des locaux en particulier dans l'espace portuaire
	Faire adopter une démarche de prévention du bruit aux entreprises en activité à la ZES de NKOK
Santé	Pour les salariés en activité sur le port minéralier, organiser une visite médicale une fois par an.
	Étendre le bénéfice de l'assurance maladie offerte par Olam à 5 enfants par salarié contre 3 aujourd'hui
	Assurer l'approvisionnement régulier en médicaments des infirmeries des sites d'Awala, Mouila et Bitam
Pénibilité	Gérer les contraintes physiques (postures pénibles, vibrations mécaniques, etc.)
	Gérer l'environnement de travail (agents dangereux, températures, etc.)
	Gérer le rythme de travail et assurer le respect des horaires légaux ou contractuels de travail
	Gérer les Risques de poussières de bois, les risques chimiques et sensibiliser aux dangers
Formation	Organiser l'apprentissage du français pour les travailleurs étrangers non francophones
	Intensifier les formations en sécurité (gestes, postures, habilitations, risque chimique, incendie, etc.)

Tableau 38 Recommandations relatives aux conditions de travail des salariés d'Olam et de GSEZ

Bibliographie

Évaluation et maximisation de l'impact socio-économique des investissements stratégiques d'Olam au Gabon, MCKINSEY&COMPANY. 2012

Impact of the 2010 log export ban on forests, the timber industry and the Gabonese economy, WORLD BANK. 2016

Lois de finances, MINISTÈRE DU BUDGET - GABON. De 2010 à 2018

Tableau de bord de l'économie, MINISTÈRE DE L'ECONOMIE - GABON. Éditions 2010 à 2016

Note de conjoncture sectorielle à fin décembre 2017, MINISTERE DE L'ECONOMIE - GABON. 2018

Les populations gabonaises face à l'insécurité foncière. Étude sur l'impact des plantations agro-industrielles de palmiers à huile et d'hévéa sur les populations du Gabon, NDJIMBI Franck. 2013

Impacts de l'activité des entreprises chinoises dans la filière bois gabonaise, UICN – BUREAU DU CAMEROUN. 2013

Impact de la mesure d'interdiction d'exportation des grumes sur la forêt, l'industrie du bois et l'économie du Gabon. Identification d'un programme d'appuis au secteur industriel du bois, BANQUE MONDIALE. 2017

Choix et intégration d'un guichet unique dans un projet d'infrastructure portuaire. Exemple : GSEZ au Gabon, GERY Philippe. 2017

GSEZ. Manufacturing hub of West Central Africa, GSEZ. 2016

GSEZ Nkok – Update January 2018, GSEZ. 2018

World Investment Report, CNUCED. Éditions 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017

Rapport annuel de la zone Franc, BANQUE DE FRANCE. Éditions 2010 à 2017

ZES de Nkok, Rapport annuel de l'Autorité administrative de la ZERP de Nkok, NTOUGOU Gabriel. 2018

Rapport de suivi de l'exécution du Plan de relance de l'économie. Tome 1 : Suivi de l'équilibre des finances publiques. SERVICES DU PREMIER MINISTRE. 2018

Rapport de suivi de l'exécution du Plan de relance de l'économie. Tome 2 : Dynamiser la croissance et la diversification économique. SERVICES DU PREMIER MINISTRE. 2018

Technical Paper, Tropical Veneer Production and Export. Rank of Gabon. BERBARD CASSAGNE, 2018

Biennial review and assessment of the world timber situation 2015-2016. INTERNATIONAL TROPICAL TIMBER ORGANIZATION. 2018

Annexes

Annexe 1 Table des droits miniers au Gabon

Table des droits miniers au Gabon à fin 2015						
Rang	Numéro	Opérateur	Type	Superficie Km ²	Désignation	Substances
1	C13	COMILOG	Concession	433	Concession Comilog	Manganèse
2	COMUF	COMUF	Concession	1189	Concession COMUF	Uranium
3	C240	Etat Gabonais	Concession	7224	Fer Bélinga	Fer
4	G1-281	CORE MINING	Permis de recherche	1818	Fer de Kango	fer
5	G1-340	APOLLO GABON SA	Permis de recherche	398	Fer et Or Monts de Cristal	Fer et Or
6	G1-558	RIO TINTO Exploration GABON SA	Permis de recherche	1441	Titane et Substances Minérales associées Remboué	Titane et Substances Minérales associées
7	G2-169	RESSOURCES GOLDEN GRAM	Permis de recherche	1976	Or Manyima-Bakoudou	Or
8	G2-263	RESSOURCES GOLDEN GRAM	Permis de recherche	645	Substances Lébombi	Or, Argent, Platinoides, Substances connexes
9	G2-270	RESSOURCES GOLDEN GRAM	permis d'exploitation	140	Or Bakoudou	Or
10	G2-278	AREVA	Permis de recherche	1993	Andjogo	Uranium
11	G2-279	AREVA	Permis de recherche	2100	Lékabi	Uranium
12	G2-280	AREVA	Permis de recherche	2097	Mopia	Uranium
13	G2-320	Goldstone Resources LTD Gabon	Permis de recherche	505	Bloc 17 Ngoutou	Or, Cuivre, Plomb et Zinc
14	G2-511	KIMIN GABON SA	Permis de recherche	1029	Bakoumba	Fer
15	G2-523	RESERVOIR MINERALS GABON Sarl	Permis de recherche	322	Or et substances connexes Boumango	Or et substances connexes
16	G2-537	REMINAC GABON SA	Permis de recherche	774	Fer Baniaka	Fer
17	G2-538	TK MINERAL	Permis de recherche	1130	Manganèse Ambinda	Manganèse
18	G3-190	MABOUMINE	Permis de recherche	361	Permis Mabounie	Niobium, Titane, Terres Rares et Substances Connexes
19	G3-223	CICM HUAZHOU	permis d'exploitation	46	Manganèse Bembélé	Manganèse
20	G3-223B	CICM HUAZHOU	Permis de recherche	2008	Manganèse Bembélé	Manganèse
21	G3-274	DOME VENTURES	Permis de recherche	1991	Substances NDJOLE	Or, Fer, Manganèse, Plomb, Cuivre, Zinc, PGE et Terres Rares
22	G3-518	ENGRAIS GABON SARL	Permis de recherche	1461	Potasse AZINGO	Potasse
23	G4-254	MANAGEM	Permis de recherche	1396	Substances Etéké 2	Or et Substances Connexes
24	G4-327	ALLANTE RESOURCES SARL	Permis de recherche	306	Or Malinga	Or
25	G4-556	WARATAH Resources Gabon SA	Permis de recherche	818	Or et Substances Waka	Or, Niobium et Cassitérite
26	G5-249	TAURIAN	Permis de recherche	710	Barytine de Dourekiki	Barytine
27	G5-325	JIA HUA MINES SARL	Permis de recherche	1951	Substances Nyanga	cuivre, zinc, cobalt et or
28	G5-503	Société des Potasse du Gabon	Permis de recherche	1275	Potasse BANIO	Potasse et magnésium
29	G5-525	IRON RIDGE GABON SA	Permis de recherche	1977	Fer et or Tchibanga	Fer et or
30	G5-530	ARMADA EXPLORATION GABON Suarl	Permis de recherche	2000	métaux de base et Arsenic	Cuivre, Plomb, Zinc, Arsenic
31	G5-531	ARMADA EXPLORATION GABON Suarl	Permis de recherche	1963	métaux de base et Arsenic	Cuivre, Plomb, Zinc, Arsenic
32	G5-553B	IRON RIDGE GABON SA	Permis de recherche	1399	Fer Tchibanga Nord	Fer
33	G6-315	IVANHOE GABON SA	Permis de recherche	1453	Fer Makokou	Fer
34	G5-553	WARATAH Resources Gabon SA	Permis de recherche	1606	Or et Cuivre Tchibanga	Or et Cuivre
35	G6-329	TORO GOLD GABON SARL	Permis de recherche	1122	or Zomoko Ngama Sud	Or
36	G6-330	TORO GOLD GABON SARL	Permis de recherche	1495	or Zomoko Ngama Nord	Or
37	G6-508	WARATAH Resources Gabon SA	Permis de recherche	1224	Fer Mekambo-Est	Fer et or
38	G6-514	Minga Developpement Gabon SA	Permis de recherche	1840	Or Mekambo	Or et métaux de base
39	G6-526	IRON RIDGE GABON SA	Permis de recherche	1976	Fer et or Bélinga Sud	Fer et or
40	G6-527	Société Minière et Industrielle du Gabon SA	Permis de recherche	1930	Permis Malouma	Or, Plomb, Zinc, Nickel, Cuivre, Etain
41	G6-533	VOLTA IRON SA	Permis de recherche	1950	Fer Ovan	Fer
42	G6-534	VOLTA IRON SA	Permis de recherche	1972	Fer Simintang	Fer
43	G7-317	IVANHOE GABON SA	Permis de recherche	203	Prospect de Ndangui	Or et Métaux Connexes
44	G7-322	ALLANTE RESOURCES SARL	Permis de recherche	157	Or Ndangui-Est Bloc 18	Or
45	G7-541	IVINDO GOLD SA	Permis de recherche	1190	Or lboundji	Or
46	G7-539	TK MINERAL	Permis de recherche	597	Manganèse et Or lboundji	Manganèse et Or
47	G7-535	REMINAC GABON SA	Permis de recherche	789	Fer Mafoungui	Fer
48	G8-546	ENGRAIS GABON SARL	Permis de recherche	1962	Potasse Madiéla	Potasse
49	G8-565	RIO TINTO Exploration GABON SA	Permis de recherche	287	Titane et Substances Minérales associées Mandji	Titane et Substances Minérales associées
50	G9-272	DOME VENTURES	Permis de recherche	1997	Substances MITZIC	Or, Fer, Manganèse, Plomb, Cuivre, Zinc, PGE et Terres Rares
51	G9-319	GOLDSTONE RESOURCES LTD Gabon	Permis de recherche	514	Or et Cuivre Bloc 3	Or et Cuivre
52	G9-512	AZINGO SA	Permis de recherche	1362	Fer Minvoul	Fer
53	G9-524	RESERVOIR MINERALS GABON Sarl	Permis de recherche	520	Or et substances connexes Mitzic	Or et substances connexes
54	G9-545	RESSOURCES EQUATORIAL SARL	Permis de recherche	309	Fer Ngama	Fer

Source : Ministère de mines

Annexe 2 Les 30 principaux producteurs mondiaux de bois sciés en 2016

Évolution de la production mondiale de bois sciés						
Année	2010			2016		
Pays	Rang	Production en m3	%	Rang	Production en m3	%
Chine	1	22 300 000	21,0%	1	42 786 000	32,2%
États-Unis	2	17 850 000	16,8%	2	22 524 000	17,0%
Viet Nam	4	5 800 000	5,5%	3	6 000 000	4,5%
Brésil	3	8 482 000	8,0%	4	5 997 000	4,5%
Inde	5	4 889 000	4,6%	5	4 889 000	3,7%
Indonésie	7	4 169 000	3,9%	6	4 169 000	3,1%
Thaïlande	8	2 850 000	2,7%	7	3 700 000	2,8%
Malaisie	6	4 301 000	4,0%	8	3 403 000	2,6%
Turquie	10	2 259 000	2,1%	9	2 680 000	2,0%
Russie	9	2 457 947	2,3%	10	2 506 275	1,9%
Nigéria	11	2 000 000	1,9%	11	2 000 000	1,5%
Canada	16	955 000	0,9%	12	1 563 300	1,2%
Myanmar	13	1 530 400	1,4%	13	1 530 400	1,2%
Argentine	15	1 398 000	1,3%	14	1 502 000	1,1%
Roumanie	12	1 610 000	1,5%	15	1 500 000	1,1%
France	14	1 421 742	1,3%	16	1 324 431	1,0%
Croatie	26	584 000	0,5%	17	1 301 597	1,0%
Laos	41	350 000	0,3%	18	1 200 000	0,9%
Allemagne	19	897 821	0,8%	19	1 068 000	0,8%
Cameroun	18	912 000	0,9%	20	1 000 000	0,8%
Japon	58	138 000	0,1%	21	947 000	0,7%
Pakistan	17	919 000	0,9%	22	919 000	0,7%
Côte d'Ivoire	22	700 000	0,7%	23	871 000	0,7%
Lettonie	28	550 000	0,5%	24	695 705	0,5%
Australie	20	877 000	0,8%	25	674 795	0,5%
Gabon	42	345 771	0,3%	26	650 000	0,5%
Népal	26	610 000	0,6%	27	610 000	0,5%
Pologne	35	455 000	0,4%	28	559 000	0,4%
Italie	33	500 000	0,5%	29	550 000	0,4%
Paraguay	29	550 000	0,5%	30	550 000	0,4%
Production mondiale		106 200 326			132 820 342	

Source : FAO Stats

Annexe 3 Évolution de la production africaine de feuilles de placage

Évolution de la production africaine de feuilles de placage						
Année	2010			2016		
Pays	Rang	Production en m3	%	Rang	Production en m3	%
Gabon	3	200 000	22%	1	270 000	31%
Côte d'Ivoire	2	211 000	23%	2	222 490	25%
Ghana	1	274 000	30%	3	105 000	12%
Congo	6	35 000	4%	4	70 500	8%
Éthiopie	4	56 600	6%	5	56 600	6%
Cameroun	5	53 000	6%	6	43 967	5%
Madagascar	-	0	0,0%	7	30 622	3%
Ouganda	7	16 000	2%	8	16 000	2%
Afrique du Sud	11	6 307	0,7%	9	13 234	2%
Guinée équatoriale	8	11 000	1%	10	11 000	1%
Egypte	9	7 000	0,8%	11	7 000	1%
Maroc	10	6 500	1%	12	6 500	1%
Zimbabwe	12	5 000	0,6%	13	5 000	1%
Malawi	13	4 000	0%	14	4 000	0%
RD Congo	16	3 000	0,3%	15	3 490	0,4%
Algérie	17	2 300	0%	16	2 300	0%
Guinée	18	2 200	0,2%	17	2 200	0,3%
Mozambique	19	2 000	0%	18	2 000	0%
Angola	20	1 000	0,1%	19	1 000	0,1%
Bénin	0	0	0%	20	1 000	0%
Mauritanie	21	1 000	0,1%	21	1 000	0,1%
Nigéria	22	1 000	0%	22	1 000	0%
République centrafricaine	14	4 000	0,4%	23	1 000	0,1%
Togo	23	1 000	0%	24	1 000	0%
Zambie	24	1 000	0,1%	25	1 000	0,1%
Libéria	-	0	0%	-	0	0%
Mali	-	0	0,0%	-	0	0,0%
Maurice	-	0	0%	-	0	0%
Seychelles	-	0	0,0%	-	0	0,0%
Tunisie	15	4 000	0%	-	0	0%
Total		907 907	100%		878 903	100%

Source : FAO Stats

Annexe 4 Top 20 des producteurs mondiaux de feuilles de placage en 2016

Top 20 des producteurs mondiaux de feuilles de placage					
Année	2010			2016	
Pays	Production en m3	%	Rang	Production en m3	%
Chine	3 000 000	23,3%	1	3 000 000	20,9%
Brésil	1 420 000	11,0%	2	1 356 000	9,5%
Viet Nam	60 000	0,5%	3	1 050 000	7,3%
Russie	320 000	2,5%	4	888 000	6,2%
Indonésie	737 000	5,7%	5	761 000	5,3%
Malaisie	798 000	6,2%	6	553 000	3,9%
Canada	450 000	3,5%	7	530 000	3,7%
Nouvelle-Zélande	663 433	5,1%	8	523 413	3,7%
États-Unis	400 000	3,1%	9	400 000	2,8%
Mexique	300 000	2,3%	10	350 000	2,4%
Inde	295 000	2,3%	11	295 000	2,1%
Gabon	200 000	1,6%	12	270 000	1,9%
Turquie	96 000	0,7%	13	270 000	1,9%
Équateur	243 000	1,9%	14	243 000	1,7%
Corée du Sud	224 000	1,7%	15	230 000	1,6%
Côte d'Ivoire	211 000	1,6%	16	222 490	1,6%
Pakistan	217 000	1,7%	17	217 000	1,5%
Myanmar	33 000	0,3%	18	216 000	1,5%
Italie	317 000	2,5%	19	207 000	1,4%
Espagne	111 199	0,9%	20	187 096	1,3%
Production mondiale	12 891 232	78%		14 322 343	82%

Source : FAO Stats

Annexe 5 Tableau des impacts sociaux d'Olam sur ses salariés (Estuaire)

Tableau des impacts sociaux d'Olam sur ses salariés (Estuaire)									
Entreprise	Statut du Salarié	Sexe	Age	Ancienneté dans l'entreprise	Situation professionnelle antérieure	Facteur de changement	Nombre Personnes à charge	Impact	Commentaires
Olam Palm (Awala)	Agent de maîtrise	H	31	5 ans	Industrie laitière	Charge de travail ajoutée	10	Positif mineur	Communication difficile avec les responsables, barrière linguistique, pression des responsables
Olam Palm (Awala)	Agent de maîtrise	F	40	4 ans	Chômage	Stabilité financière	4	Positif Majeur	Horaires de travail non respectés, Heures supplémentaires non rémunérées
Olam Palm (Awala)	Agent de maîtrise	H	32	3 ans	Banque	Stabilité financière	4	Positif modéré	Besoin de reconnaissance au niveau du travail et du salaire, respect des tâches écrites dans le contrat de travail
Olam Palm (Awala)	Agent d'exploitation	F	32	1 an	Industrie agricole	Stabilité financière	4	Positif modéré	Besoin de reconnaissance au niveau du travail et du salaire
Olam Palm (Awala)	Agent d'exploitation	F	38	7 mois	Chômage	Stabilité financière	3	Positif Majeur	Horaires du dimanche non payés, Horaires de travail non respectés
Olam Palm (Awala)	Opérateur agricole	H	30	2 ans	Chômage	Stabilité financière	3	Positif Majeur	Demande d'amélioration au niveau du transport, besoins matériels infirmerie
Olam Palm (Awala)	Opérateur agricole	H	26	3 ans	Chômage	Stabilité financière	2	Positif Majeur	Rendre le samedi facultatif, demande amélioration de l'infirmerie
Olam Palm (Awala)	Opérateur agricole	H	40	6 ans	Chômage	Stabilité financière	9	Positif mineur	Amélioration de Politique RSE, manque de formations
GSEZ Mineral Port	Agent de maîtrise	F	NC	2 ans	Industrie Portuaire	charge de travail ajoutée	1	Négatif mineur	Amélioration communication interne
GSEZ Mineral Port	Cadre	H	44	2 ans	Industrie Portuaire	charge de travail ajoutée	6	Négatif modéré	Amélioration communication interne
GSEZ Mineral Port	Cadre	H	39	2 ans	Industrie Portuaire	charge de travail ajoutée	5	Négatif modéré	Amélioration du management
GSEZ Mineral Port	Agent de maîtrise	H	35	2 ans	Industrie Portuaire	charge de travail ajoutée	5	Négatif modéré	Horaires de travail non respectés
GSEZ Mineral Port	Agent d'exécution	H	36	2 ans	Industrie Portuaire	charge de travail ajoutée	7	Négatif modéré	Conditions de travail difficiles
GSEZ Mineral Port	Agent d'exécution	H	28	1 an	Industrie du Bâtiment	Stabilité financière	3	Positif Majeur	Demande de suivi médical
GSEZ Mineral Port	Agent d'exécution	H	36	1 an	Chomage	Stabilité financière	4	Positif Majeur	Inégalité entre salariés (Indien-Gabonais)
GSEZ Mineral Port	Agent d'exécution	H	44	2 ans	Industrie Portuaire	Stabilité financière	5	Positif modéré	Inégalité entre salariés (Indien-Gabonais)
GSEZ Port	Cadre	F	40	moins 1 an	Entreprise logistique/Transport	charge de travail ajoutée	2	Négatif majeur	
GSEZ Port	Agent d'exécution	F	34	moins 1 an	Commerce	Aucun	1	Positif Majeur	
GSEZ Port	Agent d'exécution	H	25-45	moins 1 an	Chômage	Aucun	3	Positif modéré	Inégalité entre salariés (Indien-Gabonais)
GSEZ Port	Agent d'exécution	H	25-45	moins 1 an	Chômage	Stabilité financière	5	Positif modéré	Amélioration communication interne, pression des responsables
GSEZ Port	Agent d'exécution	H	25-45	moins 1 an	Chômage	Stabilité financière	5	Positif modéré	Amélioration communication interne, pression des responsables
GSEZ Port	Agent d'exécution	H	25-45	moins 1 an	Chômage	Stabilité financière	4	Positif modéré	Amélioration communication interne, pression des responsables
GSEZ Port	Agent d'exécution	H	25-45	moins 1 an	Chômage	Stabilité financière	3	Positif Majeur	Amélioration communication interne, pression des responsables
GSEZ Port	Agent d'exécution	H	25-45	moins 1 an	Industrie Alimentation	Stabilité financière	12	Négatif majeur	Amélioration communication interne, pression des responsables
GSEZ Port	Agent de maîtrise	F	30	2 ans	Structure étude économique	Baisse de salaire	0	Négatif modéré	Inégalité entre salariés (Indien-Gabonais)
GSEZ Port	Agent de maîtrise	H	29	2 ans	Chômage	Stabilité financière	3	Positif Majeur	
GSEZ Port	Agent de maîtrise	H	34	2 ans	Cabinet Audit	Aucun	0	Positif modéré	
GSEZ Port	Cadre	H	35	2 ans	Industrie du Bâtiment	Stabilité financière	10	Négatif mineur	Accompagnement pour développement personnel

Annexe 6 Guide d'entretien

ÉTUDE D'IMPACT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'ACTIVITE OLAM AU GABON

QUESTIONNAIRE

I- Localisation

Département	_/
Canton/Ville/Arrondissement	_/
Quartier/Village	_/
Durée de l'entretien Heure de début: _/_/ heures _/_/ mn Heure de fin: _/_/ heures _/_/ mn	Niveau de remplissage du questionnaire 1. Totalemment 2. Partiellement 3. Non rempli
Nom de l'Agent enquêteur : Date de collecte : _/_/ _/_/ _/_/ _/_/	
Observations : Signature :	

II. Caractéristiques sociodémographiques

CS1.	Quel est le sexe de l'enquêté(e) ?..... (1. Masculin. 2. Féminin)	/_/
CS2.	Quel est votre âge?.....	
CS3.	Quelle est votre nationalité ?..... (1. Gabonaise 2. Pays de la CEMAC. 3. Afrique de l'Ouest. 4. Autre Afrique)	/_/
CS4a.	Êtes-vous natif de ce village ? (1. Oui 2. Non.)	/_/
CS4b	Si non, quel est votre village d'origine ?	

CS4c.	Depuis combien de temps vivez-vous dans ce village ?	
CS4d	Quelles raisons vous ont conduit dans ce village ? (1. Recherche d'emploi 2. Mariage 3. Autres raisons)	/__/_/
CS5	Votre village est situé à quelle distance d'une plateforme OLAM ? 1. Proximité d'une plateforme OLAM 2. < 20 km d'une plateforme OLAM 3. > 20 km d'une plateforme OLAM	/__/_/
CS6.	Quel est votre niveau d'instruction ?..... (1. Sans niveau 2. Primaire 3. Secondaire 4. Supérieur)	/__/_/
CS7a.	Quelle est votre situation matrimoniale?..... (1. Célibataire 2. Concubinage 3. Marié(e) monogamique 4. Marié(e) polygamique 5. Divorcé(e)/Séparé(e) 6. Veuf (ve))	/__/_/
CS7	Combien de personnes avez-vous sous votre responsabilité ?	/__/_/

III. Caractéristiques socio-économiques

CE1a.	Avez-vous une relation professionnelle avec OLAM ? (1. Oui. 2. Non)	/__/_/
CE1b	Si oui, quelle est votre catégorie professionnelle dans l'entreprise ? (1. Cadre. 2. Ouvrier. 3. Agent de maîtrise)	/__/_/
CE1c.	Si non, quelle est votre source de revenus (1. Emploi. 2. Agriculture. 3. Élevage. 4. Autre. 5. Aucune)	/__/_/
CE2	Si vous êtes un employé d'OLAM, comment avez-vous été informé de l'implantation de la structure ? (1. Information/sensibilisation. 2. Communiqué radio/télévisé. 3. Autre).....	/__/_/
CE3a	Quel est votre revenu minimum mensuel ? (01. < 80 000 ; 02. 80.000 ; 03. entre 80 000 et 150 000 ; 04. 150 000 ; 05. >150 000)	/__/_/
CE3b .	Votre revenu vous permet-il de couvrir vos besoins en matière de santé ?..... (1. Oui. 2. Non)	/__/_/
CE3c.	Votre revenu vous permet-il de couvrir vos besoins en matière d'éducation?..... (1. Oui. 2. Non 3. Non concerné)	/__/_/
CE3d .	Votre revenu vous permet-il de couvrir vos besoins en matière de logement ?..... (1. Oui. 2. Non 3. Non concerné)	/__/_/

CE3e.	Votre revenu vous permet-il de couvrir vos besoins en matière de transport ?..... (1. Oui. 2. Non.)	/__/
CE3f.	Votre revenu vous permet-il de couvrir vos besoins en matière d'alimentation ? (1. Oui. 2. Non.)	/__/
CE4	Un de vos proches a-t-il une relation socioprofessionnelle avec OLAM ? (1. Oui. 2. Non)	
CE5a	Si vous n'avez aucun emploi direct d'OLAM, existe-t-il une Activité Génératrice de Revenus (AGR) dans votre village/localité? (1. oui. 2. Non)	
CE5b	Si oui, quel type d'AGR ?	
CE5c	Depuis combien d'années existe-t-elle ?	
	Cette activité vous permet-elle de couvrir vos besoins en matière de santé, alimentation, éducation, logement, transport ?	
CE6a	Si vous n'êtes pas membre d'un groupe d'intérêt communautaire (AGR), quelle activité menez-vous pour subvenir à vos besoins ?	
CE8	Quelles sont selon vous les installations OLAM qui ont amélioré le cadre de vie dans votre localité ? 1. La plateforme économique (entreprise Olam) 2. La route 3. Électricité 4. Dispensaire 5. École	
CE9	Comment selon vous les investissements d'Olam ont-ils impacté les populations de votre village/localité ?	

(Fin de l'entretien)

Annexe 7 Africa Investment Index 2018 - Aperçu du classement

Country Name	Growth Factors ranking			Liquidity Factors ranking			Risk Factors ranking				Business Environment Ranking		Demographic Factor ranking		Social Capital ranking		Africa Investment Index	
	Size of Economy	Domestic Investment (%)	Economic Growth	Real Interest Rate	Excess money	Exchange Rate Risk	Import Cover	External Debt (% GNI)	Current Account Ratio	Trade openness	Doing Business	Total Population	Facebook penetration rate	Total rank score	Ranking	Total rank score	Ranking	
																		Ranking
Algeria	4	2	30	6	43	26	40	1	1	36	30	9	6	16.583	3			
Angola	6	52	38	2	14	49	18	3	23	22	47	14	16	23.583	19			
Benin	33	18	16	22	39	2	29	13	13	27	32	31	32	24.364	23			
Botswana	20	19	45	13	20	23	1	2	4	9	4	42	9	16.917	4			
Burkina Faso	26	13	21	16	16	7	28	10	10	32	21	19	47	20.455	1			
Burundi	43	30	51	29	31	28	46	24	8	48	26	30	46	32.667	44			
Cabo Verde	46	6	42	33	33	3	20	5	47	11	15	52	5	25.667	31			
Cameroon	15	25	12	38	38	14	13	11	11	41	43	16	24	21.200	12			
Central African Republic	49	48	26	35	35	3	25	31	42	51	51	37	51	39.100	54			
Chad	27	16	47	45	45	19	34	7	28	28	49	25	52	31.500	41			
Comoros	52	27	28	24	19	13	17	12	12	30	27	51	30	7.364	34			
Congo, Dem. Rep.	17	37	5	32	21	39	15	28	6	31	48	4	48	25.083	27			
Congo, Rep.	28	4	33	47	47	18	49	35	2	46	46	38	26	32.500	43			
Cote d'Ivoire	13	35	1	12	27	9	5	24	24	29	25	17	23	17.455	5			
Djibouti	48	5	7	25	34	21	50	10	10	41	41	49	14	27.727	36			
Egypt, Arab Rep.	2	44	31	4	6	45	11	21	5	49	16	3	7	16.333	2			
Equatorial Guinea	23	31	53	48	48	20	39	39	12	12	44	50	29	37.444	50			
Eritrea	42	53	20	43	43	43	4	4	4	52	52	36	53	38.000	51			
Ethiopia	8	7	2	9	9	40	33	26	22	47	22	2	43	18.667	7			
Gabon	24	12	23	17	46	17	10	27	27	26	36	46	11	25.300	29			
Gambia, The	47	34	39	36	38	36	38	22	42	34	23	44	22	34.800	49			
Ghana	12	21	24	34	3	50	27	18	40	15	9	13	18	22.500	16			
Guinea	38	47	44	41	13	41	44	27	9	20	42	26	31	33.000	47			
Guinea-Bissau	50	51	35	14	2	8	3	15	15	37	45	45	42	28.273	38			
Kenya	9	32	13	28	29	34	23	9	21	45	11	7	19	19.667	9			

Source : Quantum Global Group



**MAYS MOUISSI
CONSULTING**



mays.mouissi@gmail.com



+33 6 16 57 09 04



mays-mouissi-consulting.com